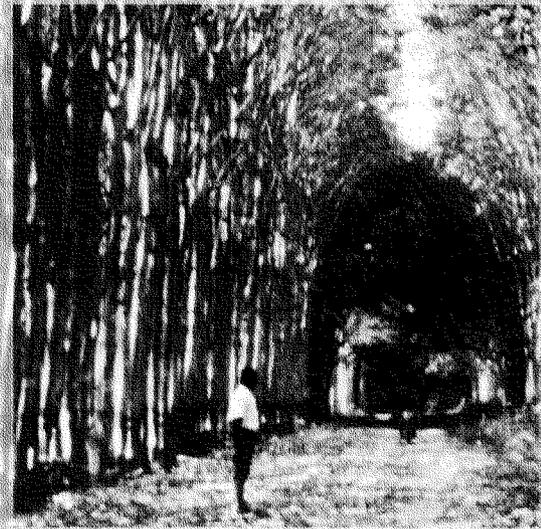


■ AUTREFOIS L'AGRONOMIE

L'Institut de recherches sur le caoutchouc 1936-1984

Raymond de Padirac



L'Institut de recherches sur le caoutchouc 1936-1984

Raymond de Padirac

Vice-président de l'Institut français du caoutchouc

Avec le concours de Jean Campagnolle,
ancien directeur de l'Institut de recherches sur le caoutchouc

La collection Autrefois l'agronomie publie des témoignages et des analyses ayant trait au passé de l'agronomie tropicale française. Elle a pour objet essentiel l'information des agents du CIRAD. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.

© CIRAD 1993
ISBN : 2-87614-109-4

Sommaire

Avant-propos	5
L'origine : 1936-1940	7
Naissance des instituts du caoutchouc	7
Premiers programmes	9
Le 42 rue Scheffer	9
Un visionnaire : Robert Michaux	10
Les étapes : 1940-1955	13
Projets des planteurs pour l'Afrique	14
L'IFC s'agrandit	17
Liaisons interprofessionnelles	17
Formation	18
Vente du caoutchouc naturel sur qualités intrinsèques	19
Liquidation de l'IRCA	19
Recherche et manufacturiers	19
Production de caoutchouc synthétique	20
Dynamisme des planteurs	20
Test d'aptitude au mélangeage	23
L'IFC affirme son identité	23
Secousses	24
L'IRCA reprend vie	28
L'IRCI se scinde	29

Naissance du nouvel IRCA : 1955-1957	35
Le drame indochinois et ses conséquences : 1957-1965	39
Dans les plantations	40
L'IRRDB	41
Effort en direction de l'Europe	42
Difficultés	42
Regroupement de l'agronomie tropicale : 1965-1971	44
Les laboratoires du Mans	45
Le GERDAT	46
A l'IRRDB	48
Accord entre planteurs et transformateurs	48
Echec et dispersion : 1971-1975	51
Les planteurs face à la concentration	54
Le CSTC	55
L'IRCA relaie l'IFC : 1975-1984	56
Nouvelles sources de matériel végétal	57
Abandon des avoirs en Côte-d'Ivoire	58
Naissance du CIRAD	60
Dissolution de l'IRCA	60
L'IRRDB et les relations internationales	62
Cultures de tissus	65
L'ACNA, organisation régionale africaine	66
Difficultés de la coopération	67
L'IRCA au sein du CIRAD	69
Etat des recherches	69
Technologie	70
Réflexion prospective	70
Schéma général de recherches	71
Dispositif géographique	73
En guise de conclusion	74
Liste des sigles	78

Avant-propos

Sous le titre que porte cet historique sont regroupés, en fait, les instituts français du caoutchouc. Pour leur histoire, l'ordre chronologique a été adopté. S'il perd en possibilités de synthèse, d'interprétation, il présente l'avantage, dans sa rigueur, de ne rien oublier et d'être plus objectif. J'ajoute à cette histoire chronologique de nombreux souvenirs et points de vue personnels — ceux-ci éclairant celle-là.

Le caoutchouc : vieux comme le monde, manipulé par les Indiens, où se mêlent la folie des jeux et le service des dieux jusqu'à ce que, domestiqué par l'homme à ses fins insatiables, il aboutisse heureusement à des plantations raisonnables dont dépendent largement la progression de l'économie mondiale et l'élévation du niveau de vie des pays du tiers monde.

L'origine 1936-1940

TOUT commence au début du siècle en Indochine, à l'image de pays voisins à l'hévéaculture plus ancienne, Malaisie, Indonésie, Sri Lanka, etc., avec la création, par des sociétés françaises, de grandes plantations industrielles d'hévéas qui s'avèrent exemplaires. L'hévéa avait été introduit en Indochine (Nha Trang) par le D^r Yersin, qui découvrit le bacille de la peste en 1894. Mais en 1930 les cours du caoutchouc s'affolent, les faillites se multiplient. Et pourtant le monde a de plus en plus besoin du caoutchouc qui conditionne largement la progression industrielle. Des dispositions doivent être prises.

7

Naissance des instituts du caoutchouc

Après de longues discussions, un accord international est finalement signé le 7 mai 1934, l'accord de réglementation internationale du caoutchouc, auquel adhèrent : les pays britanniques, les Indes néerlandaises, Ceylan, l'Indochine française, les Indes et la Birmanie, l'Etat de Bornéo, l'Etat de Sarawak, le Siam.

Des contingentements de production sont fixés, particulièrement favorables à l'Indochine française. Mais des dispositions moins malthusiennes sont également prises — fruit de l'imagination des producteurs, et non des gouvernements —, telle la création d'instituts de recherche et de propagande pour développer les débouchés, soutenir la demande et donc les prix.

Naissent ainsi, à l'initiative des planteurs, des instituts spécialisés sur le caoutchouc naturel, tels la Rubber Stichting (RS) en Hollande, le British Rubber Development Board (BRDB) en Grande-Bretagne, et l'Institut français du caoutchouc (IFC), qui dès l'origine sont intégrés dans une organisation internationale.

L'Institut français de recherches sur le caoutchouc est donc créé dans ce contexte, et c'est dans ce cadre qu'il est financé dès l'origine.

L'IFC est maintenant encore membre de cette organisation — sous la forme de l'Institut de recherches sur le caoutchouc (IRCA). Sa structure et son efficacité ne peuvent s'apprécier que dans ce seul cadre ; il convient de ne jamais l'oublier, aujourd'hui comme demain.

De quoi s'agissait-il en pratique ? D'un Comité international de réglementation du caoutchouc (CIRC) coiffant un institut international de recherches (IRRDB) et un institut international de propagande (International Rubber Development Committee, IRDC), ainsi que trois instituts nationaux, britannique, hollandais et français, tous instituts financés par une taxe de un penny par cent livres anglaises sur les exportations de caoutchouc des territoires intéressés.

La perception de la taxe commence en Indochine le 1^{er} janvier 1936. L'organisme français prend le nom d'Institut français de recherches et de propagande (IFRP). Mais il lui faut une assise juridique en France ; il est alors constitué en section autonome de l'Union des planteurs de caoutchouc (UPC) en Indochine, syndicat créé le 10 novembre 1936, dont les statuts et le fonctionnement sont approuvés par le gouvernement général de l'Indochine le 7 janvier 1937. Le siège de l'institut est 96, boulevard Haussmann à Paris. Les sommes perçues par le gouvernement général de l'Indochine sont adressées directement au CIRC, qui en fait la répartition.

8

La présidence de l'institut est exercée par Philippe Langlois-Berthelot, suppléant au CIRC sous le contrôle du colonel Bernard, délégué titulaire. M. Langlois-Berthelot est alors président des sociétés de plantation du groupe de la banque Rivaud, le plus important groupe de plantations de caoutchouc en Indochine.

“ N'est-ce-pas l'occasion de souligner que les organisations professionnelles fonctionnent bien lorsque le plus grand de ses adhérents en a la charge, conscient que ses responsabilités dépassent celles de ses seuls propres intérêts et s'élèvent au niveau des responsabilités plus générales, nationales, internationales, celles du bien commun ? C'est l'honneur des planteurs français du caoutchouc, tout particulièrement de ceux appartenant au groupe Rivaud, de l'avoir compris. ”

Mais il faut une implantation à ce nouvel institut français. La chance veut que Philippe Langlois-Berthelot soit le petit-fils du grand chimiste Marcellin Berthelot. Les portes du Collège de France lui étant largement ouvertes, le professeur Delépine, titulaire de la chaire de chimie organique, l'accueille. Les premiers travaux sont dirigés par le professeur Dufraisse, à qui l'institut est également redevable de la formation de ses cadres, selon la discipline scientifique et la tradition de rigueur et de haute conscience du Collège de France.

Des instituts outre-mer complètent les organismes métropolitains aux lieux de production : l'Algemeene Vereeniging van Rubberplanters ter Oostkust van Sumatra (AVROS), à Sumatra ; la Centrale Proefstation Vereeniging (CPV) et l'Indonesis Institut voor Rubber Conderzork (INIRO), à Bogor (Indonésie) ; le Rubber Research Institute (RRI), à Ceylan. Dès 1940, les planteurs français

L'origine : 1936-1940

d'Indochine créent un Institut de recherches sur le caoutchouc en Indochine (IRCI), tandis qu'en 1942 est créé en Afrique un organisme parallèle (IRCA) transformé par la suite en Comité de recherches sur le caoutchouc en Afrique (CRCA).

En 1960, les deux instituts internationaux IRRDB et IRDC sont regroupés en un seul organisme : l'International Rubber Research and Development Board (IRRDB).

Premiers programmes

Il est intéressant de rappeler quelles étaient dès 1936 les préoccupations des planteurs français de caoutchouc et ce qu'ils attendaient de l'IFC (conseil du 27 octobre 1936).

- Etude de la concentration mécanique et chimique du sol.
- Relation entre l'analyse d'un sol d'hévéa indochinois et sa capacité productrice.
- Valeur comparative des engrais du marché cochinchinois et valeur économique des engrais sur les hévéas.
- Sélection végétative : analyse statistique des résultats, étude morphologique des clones, caractères essentiels (fragilité au vent, à la maladie...).
- Sélection générative.
- Maladies usuelles dans les plantations indochinoises : *Corticium* sp., raies noires, borers, etc.
- Systèmes de saignées : 1/2, 1/3, 1/4 de spirale entière ; 2 1/2 spirales...
- Etude des instruments de saignées et recherche de leur amélioration ; étude des différents procédés pour réduire les coûts de saignées ; etc.

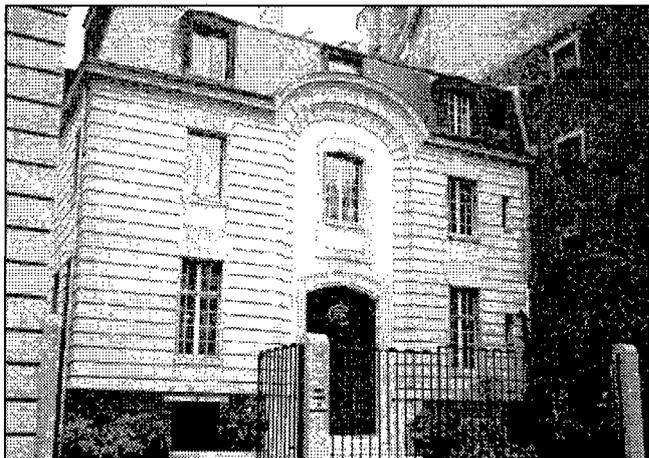
Toutes ces préoccupations témoignent, dès l'origine de l'institut, de la vue claire qu'ont les planteurs des besoins de recherches.

Le 42 rue Scheffer

En France, l'essor de l'IFC est si rapide que, dès 1939, les possibilités du Collège de France deviennent insuffisantes, quelle que soit l'aimable hospitalité offerte. Les planteurs d'Indochine achètent un immeuble au 42 rue Scheffer, à Paris, et commencent à l'aménager pour les besoins de leurs recherches.

L'achat est fait en indivision internationale : les moyens nécessaires étant considérables, le British Rubber Development Board et la Rubber Stichting, devant l'intérêt d'une participation française à l'effort international et au vu des premières réalisations, proposent que l'achat soit réalisé en indivision entre les trois instituts, français pour 40 %, anglais pour 35 % et hollandais pour 25 %. En fin de compte, les instituts anglais et hollandais accordent un crédit de 12 000 livres.

L'achat est réalisé au prix principal de 1 050 000 francs entériné par le conseil IFC du 9 mai 1939, soit : 420 000 francs pour l'UPCI, 367 500 francs pour



*L'Institut français du caoutchouc,
42, rue Scheffer, Paris (premier bâtiment).*

la Rubber Stichting, 262 500 francs pour le British Rubber Development Board.

C'est au milieu de l'année 1939 que Robert Michaux commence à jouer un rôle majeur à l'IFC. Il est en effet, depuis déjà plusieurs années, membre du conseil d'administration du Rubber Research Institute à Kuala Lumpur en Malaisie, quand de graves problèmes de santé entraînent son retour en Europe. La connaissance parfaite de toutes les questions de plantation et de technique se posant tant en Indochine qu'en Malaisie et aux Indes

néerlandaises, son appartenance au groupe de la Socfin (Société financière des caoutchoucs) et de la banque Rivaud et sa parfaite connaissance de l'anglais le qualifient spécialement pour négocier au mieux la défense des intérêts français sur le plan international dans le domaine du caoutchouc.

Aussi peut-il assurer personnellement la négociation tendant à obtenir des Anglais et des Hollandais l'abandon pur et simple, en faveur de l'IFC, de leur part d'indivision. Le conseil de l'IFC l'en charge le 6 novembre 1939.

Très rapidement, dès le 26 février 1940, le conseil IFC enregistre que les Anglais et les Hollandais, au vu de l'apport scientifique et technique français, renoncent au remboursement des 12 000 livres correspondant à leur part dans l'achat en indivision de l'immeuble de la rue Scheffer. Le conseil décide d'adresser aux instituts anglo-hollandais ses chaleureux remerciements pour ce geste de solidarité.

Un visionnaire : Robert Michaux

“ J'ai connu M. Michaux à la sortie de Sciences Po, et au cours d'activités sociales difficiles de 1940 à 1944. Il était alors responsable des groupements professionnels coloniaux, fondateur d'instituts de recherche sur des matières premières d'origine tropicale agricole, instituts dont le but était d'accroître la productivité, augmenter les rendements, abaisser les prix de revient, améliorer les qualités, et par suite élever le niveau de vie des populations des pays producteurs tout en facilitant les approvisionnements des pays industrialisés.

Au début de 1945, je demandai un rendez-vous à M. Michaux, aussitôt accordé. Nous fîmes ensemble le tour des problèmes de l'heure puis, de lui-même, se souvenant parfaitement de ce qu'il m'avait proposé un an plus tôt, il me demanda de venir le voir le lendemain à l'Institut du caoutchouc. J'étais, 48 heures plus tard, secrétaire général de cet organisme. Bien bel exemple, et rare malheureusement, de promesse tenue, et dans les meilleures conditions.

C'était un homme étonnant, tout fait de contrastes, de grandeur et de petitesse. Il voyait loin, projetait toujours à longue échéance, se trompait rarement ; mais il fonctionnait plus par antennes, selon un mode où le plan du sensible avait une large importance, que par un raisonnement logique bien argumenté. Il fallait lui faire confiance, il n'expliquait jamais clairement sa vérité... qui, pourtant, se révélait le plus souvent être la vérité.



Le président Robert Michaux.

Je me souviens fort bien d'une déclaration révolutionnaire faite dans un discours au Groupe international d'études du caoutchouc, rassemblant 250 délégués des gouvernements des différents pays dans le monde intéressés à la production, au négoce et à la transformation du caoutchouc naturel et des caoutchoucs synthétiques, en 1947, à Paris. Il demandait aux producteurs de caoutchouc naturel de mettre au point, à l'image des synthétiques, des spécifications techniques qui permettraient de vendre le caoutchouc naturel non plus sur apparences extérieures mais d'après ses qualités intrinsèques. Ce fut un tollé. Chacun, dans les couloirs, criait « Au fou »... Aujourd'hui, la moitié de la production mondiale, plus de deux millions de tonnes, est vendue ainsi. Il est toujours dangereux d'avoir raison trop tôt.

Il voulait être au courant de tout et régler lui-même tous les problèmes. Il avait commencé sa carrière d'une curieuse façon. Appartenant à la grande bourgeoisie, très aisé, il n'avait jamais pu se plier à la discipline nécessaire à l'obtention des diplômes. De par son père, ancien ministre des Transports descendant du baron Haussmann et neveu de M. Hallet, Belge à la tête d'un groupe ayant des intérêts dans des plantations de caoutchouc, il ne manquait pas de relations. Très jeune, avant sa majorité, il partit en Belgique, quittant sa famille, pour demander à son oncle Hallet de l'engager et de l'envoyer en Malaisie. Attrait de l'aventure, désir de se faire lui-même, par lui-même. Et voilà le jeune Bob Michaux parti à la Socfin, en Malaisie. Curieux spécimen au milieu des autres, timide, réservé, peu sociable, toujours un carnet à la main, prenant chaque jour et même chaque nuit des notes. Jusqu'au jour où le grand patron venu d'Europe réunit tous les cadres de la société en Malaisie, en demandant symboliquement, à la fin d'un exposé général, si quelqu'un avait une question à poser. Silence général, habituel. Et, alors que la séance allait être levée, voilà Bob Michaux qui, dans le fond de la salle, lève le doigt et commence à exposer, en feuilletant ses notes, ce qui devait être fait pour assurer le développement de la société.

Le directeur général, impressionné, lui demanda de venir le voir dans son bureau pour poursuivre l'entretien. Il fut conquis par l'intelligence, la sûreté de vue, l'imagination créatrice du jeune assistant de plantation et Robert Michaux se trouva « bombardé » par-dessus tous ses anciens, à la première place, comme directeur de la Socfin en Malaisie. On raconte qu'au moment où le plan Stevenson de réglementation internationale du caoutchouc se négociait, Robert Michaux, apprenant avant tout autre que la production serait contingentée et limitée aux seules superficies déjà plantées, se procura un petit avion et « arrosa » de graines d'hévéa la totalité de la concession attribuée à la Socfin, ce qui permit à cette dernière de continuer à accroître sa production alors que celle de tous ses concurrents étaient bloquée. ”

Les étapes 1940-1955

L'INSTITUT de recherches sur le caoutchouc en Indochine (IRCI) est créé en 1940 avec l'appui de l'IFC, de l'UPCI, du syndicat de Saïgon, du ministère des Colonies et de la Caisse de compensation du caoutchouc à Saïgon.

13

On trouve dans les programmes de recherches agronomiques nombre de sujets qui sont toujours d'actualité, par exemple : sélection végétative (champ de clones) et générative (légitimes de Laikhé et d'Anloc) ; conduite des essais de fumure (notamment en terre grise), de densité, d'alliance clone-sujet, de méthodes d'exploitation, d'entretien, etc.

Mais l'Indochine commence de « bouger ».

En France, M. Michaux, plus actif et dynamique que jamais, négocie la cession par le syndicat des manufacturiers du caoutchouc de la *Revue générale du caoutchouc*, alors en perdition, à l'Institut français du caoutchouc (accord du 27 novembre 1940), évitant ainsi la disparition de cette revue, et donnant à l'IFC un organe de publication et de liaison avec tout le monde du caoutchouc. Cette revue deviendra la *Revue générale des caoutchoucs et des plastiques (RGCP)* en 1963.

L'IFC, par ailleurs, se structure. Des délégués internationaux sont nommés : à la recherche, Ph. Langlois-Berthelot et R. Michaux ; à la propagande, M. Petithuguenin. Jean Le Bras, ingénieur, assistant du professeur Dufraise, est nommé directeur du centre de recherches. M. Demongeot est directeur du centre des applications ; M. Enderlin, secrétaire général, poste occupé ensuite par M. Muller de Beaupré.

Des commissions de travail sont nommées dans tous les secteurs importants : recherche pure, recherche appliquée, enseignement technique,

documentation, normes, essais, applications (latex, pneumatique, agriculture, industrie), liaison IFC-IRCI, *Revue générale du caoutchouc*.

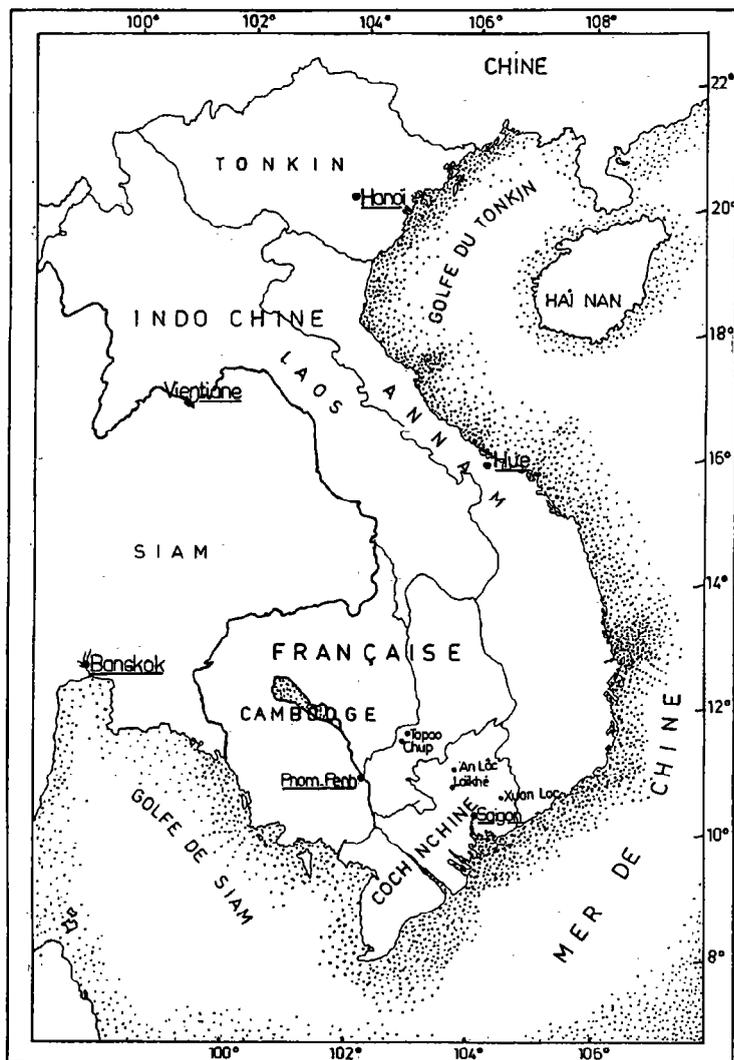
La société auxiliaire de l'IFC pour la protection et la mise en œuvre des découvertes de l'IFC est créée le 22 mars 1941, tandis que les statuts de l'Institut de recherche sur le caoutchouc en Afrique (IRCA) sont approuvés par l'UPC le 29 janvier 1942.

L'IRCA étant subventionné par le Gouvernement, la direction des affaires économiques au secrétariat d'Etat aux colonies exprime le désir qu'un commissaire du Gouvernement y soit représenté et que l'IRCA devienne organisme autonome, indépendant de l'Union des planteurs de caoutchouc. Les statuts sont alors revus et rédigés sur le modèle de ceux de l'IRHO. Ils sont approuvés en assemblée constitutive le 22 octobre 1942.

Projets des planteurs pour l'Afrique

Une nouvelle fois, les planteurs sont à l'origine. En effet, M. Michaux, dès le 13 juin 1941, avait, à la suite d'un voyage en Afrique, saisi le secrétaire d'Etat aux colonies d'une demande de création de l'IRCA avec, pour voca-

L'Indochine des planteurs.



tion, les axes suivants : création à Paris d'un centre de documentation, avec un centre secondaire en Côte-d'Ivoire (à Bingerville) ; prospection systématique des peuplements naturels ; prospection systématique des régions susceptibles de convenir à l'hévéaculture ; création d'un centre



Jean Lebras, inspecteur général scientifique de l'IFC et de l'IRCI.

Philippe Langlois-Berthelot, président fondateur de l'IFC.



Le professeur Ch. Dufraisse, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.



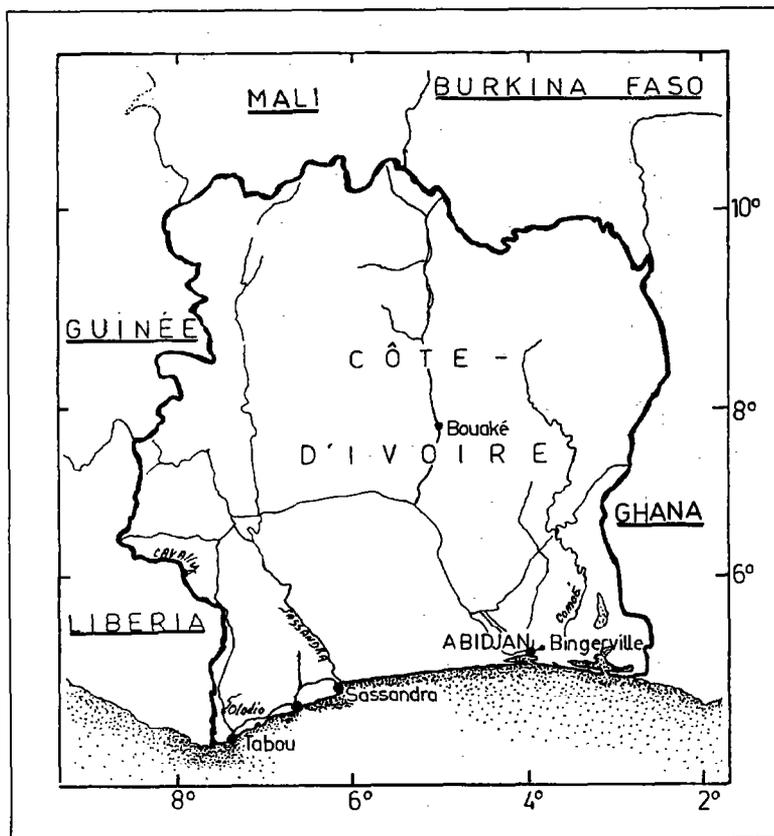
Patrice Compagnon, directeur des instituts de recherches sur le caoutchouc au Vietnam et au Cambodge, puis directeur de l'IRCA.

de recherches en Côte-d'Ivoire ; création de 150 hectares de plantations expérimentales ; création d'une usine expérimentale.

Patrice Compagnon, ingénieur en physique et chimie, est alors chargé d'une première mission en Afrique, en 1942. La région la plus propice à l'hévéaculture semble, en Côte-d'Ivoire, se situer entre la rivière Sassandra et la frontière du Liberia. La localisation d'Olodio, au nord de Tabou, est retenue. Le financement est assuré par une subvention de la puissance publique.

L'IFC, de son côté, tire ses revenus annuels, d'une part de la taxe de 1 penny par 100 livres déjà évoquée dans le cadre de la convention internationale (versement par le bureau du caoutchouc à Saïgon), d'autre part des ressources exceptionnelles prévues dans ce même accord ; mais ces dernières sont nulles depuis que le quantum exportable est égal ou supérieur à 100 %, c'est-à-dire depuis la fin de 1940. La taxe est donc portée de 1 penny à 5 pences, dont moitié à l'IFC, moitié à l'IRCI. Cette proposition des producteurs de caoutchouc recueille l'accord du ministère des Colonies et du gouvernement général de l'Indochine (conseil du 15 mars 1942).

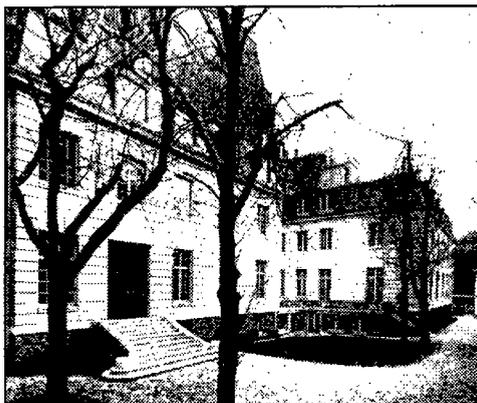
Dès le début de 1943, l'IFC est frappé par les dispositions du service de travail obligatoire (STO) qui touche 13 jeunes. Des démarches sont aussitôt entreprises pour que le personnel soit mobilisé dans son emploi actuel, afin de lui éviter des activités directement en liaison avec la puissance occupante.



Les premiers centres d'hévéaculture en Côte-d'Ivoire.

L'IFC s'agrandit

Les activités se développent. L'IFC doit s'agrandir. La construction d'un deuxième bâtiment est décidée, pour 5 millions de francs (taxation du fonds de solidarité coloniale gérant les fonds des caisses de compensation du caoutchouc). En 1942, un service agronomique, sous la direction de J.-G. Bouychou, est constitué ; une cantine est créée, qui s'installe dans un grand appartement du fond du square du Trocadéro que l'on fait correspondre avec les bâtiments de l'IFC par une passerelle.



*Institut français du caoutchouc.
Premier et deuxième bâtiments
de la rue Scheffer (Paris).*

Liaisons interprofessionnelles

Est créée également en 1942, sur initiative de l'IFC (M. Michaux), une Union des instituts agricoles coloniaux, assurant notamment la coordination des organismes spécialisés : coton, huile de palme et oléagineux, fruits et agrumes, caoutchouc.

Ainsi peut-on constater que toute la structure interne et de liaison professionnelle a été entièrement imaginée à l'IFC, par les planteurs eux-mêmes. Les autres instituts créés par la suite pour d'autres cultures n'ont plus eu qu'à copier ce qui faisait déjà ses preuves.

De plus, l'IFC n'a jamais voulu s'enfermer dans son seul ghetto professionnel, puisque, dès l'origine des instituts, les producteurs ont été soucieux



*J.-G. Bouychou,
directeur des
recherches de l'IRCA
(le troisième à partir
de la droite).*

d'harmoniser entre eux tous une politique du personnel, la liaison entre métropole et colonie, l'échange des données d'intérêt commun dans le cadre des intérêts supérieurs de la production coloniale française. Cette initiative n'est donc pas d'origine gouvernementale, mais bien, une nouvelle fois, d'origine professionnelle.

Les besoins d'extension de l'IFC continuent à s'affirmer, et le conseil du 21 mai 1943 autorise l'achat des immeubles du square Pétrarque contigus à la rue Scheffer, au numéro 3 pour 1 million de francs, au numéro 12 pour un prix maximal de 1 200 000 francs.

Formation

D'autre part, la formation est un souci primordial de l'institut. Des cours sont organisés sur la production et la transformation du caoutchouc. M. Le Bras y joue un rôle majeur. Le développement de cette formation et sa qualité sont tels que, dès le conseil du 25 novembre 1943, il est fait état de l'intérêt manifesté par le directeur général de l'Enseignement technique qui envisage une reconnaissance prochaine, par le ministère de l'Education nationale, de l'Ecole d'enseignement technique, et du droit pour celle-ci de délivrer un diplôme officiel d'ingénieur du caoutchouc.

Le plan international de réglementation du caoutchouc prend fin le 31 décembre 1943. Le financement sera assuré en 1944 par le bureau du caoutchouc à Saïgon, sur proposition des organisations professionnelles du caoutchouc, grâce à la perception d'une taxe de 10 centimes au kilo, en faveur des instituts de recherche IFC et IRCI (6,8 à l'IFC, 3,2 à l'IRCI).

Un décret du 9 décembre 1943 émanant du ministère de l'Education nationale reconnaît l'IFC comme école privée d'enseignement technique, nouveau succès pour les planteurs.

La deuxième guerre mondiale terminée, les planteurs reprennent leur effort financier. Le 19 mai 1944, le conseil note la demande des producteurs de caoutchouc d'élever à 13 centimes au kilo la taxe indochinoise en faveur des instituts. La production indochinoise, primitivement de 80 000 tonnes, est estimée au maximum à 60 000 tonnes.

Mais c'est malheureusement la coupure totale avec l'Indochine. En revanche, des contacts ont été repris avec l'IRRDB et l'IRDC. En Côte-d'Ivoire, la station de Bingerville a été reprise par l'Administration en octobre 1943.

Le ministère des Colonies, qui avait préalablement souhaité l'autonomie de l'IRCA vis-à-vis de l'IFC, demande maintenant son rattachement. Le conseil estime, le 24 juin 1954, que cela compromettrait le rôle national de l'IFC, sa mission internationale, et n'apporterait rien à l'IRCA : celui-ci doit être africain et financé au départ par des fonds gouvernementaux tout en étant étroitement lié à l'IFC.

La fusion IRCA-IFC semble en effet dangereuse aux planteurs car elle conduirait l'Afrique, en cas de réglementation nouvelle, à se plier aux règles de limitation éventuelle de la production. Or, jusqu'alors, l'Afrique a maintenu sa pleine liberté.

Mais qu'a-t-il été fait jusqu'alors à l'IRCA ? Des missions d'investigation sur la production de caoutchouc sauvage et de plantation. La cession par le Gouvernement, le 30 juin 1942, de la station de Bingerville et de ses laboratoires. Le greffage à Bingerville en 1945 de 12 900 plants, dont une partie avec du bois reçu de la plantation de Dizangué (Société africaine forestière et agricole, SAFA, Cameroun) : AVROS 49 et 50, PB 186, TJ 1 et 16, BD 5 ; et une autre partie avec du bois recueilli sur deux hévéas existant à Bingerville : B 1. et B 2. Au total, en avril 1945, 500 greffes sont réussies. Enfin, la création d'une station à Olodio (2^e semestre 1944) au bord du Cavally, à 50 kilomètres au nord du port de Tabou (concession provisoire de 500 hectares).

A Paris, les liaisons scientifiques de l'IFC se renforcent. M. Langlois-Berthelot en tant que président de l'IFC et M. Michaux en tant que vice-président de l'IFC sont nommés au conseil d'administration de l'Institut de chimie par arrêté du 7 juin 1945.

Vente du caoutchouc naturel sur qualités intrinsèques

Dans une réunion du 7 mai 1946, le conseil de l'IFC demande que soit étudiée la vente du caoutchouc naturel non plus sur seules apparences extérieures mais sur qualités intrinsèques, notamment du point de vue de l'homogénéisation. Les planteurs français sont ainsi les tous premiers à exprimer cette nécessité qui, à leurs yeux, conditionne la pérennité du caoutchouc naturel sur le marché international.

Sur le plan interne, le conseil du 6 décembre 1946 fait état de la constitution d'un comité d'entreprise et de la nomination de délégués du personnel. Le nombre du personnel de l'IFC étant inférieur à 50, la constitution d'un comité d'entreprise n'est pas obligatoire. Cette participation étant cependant souhaitable, le conseil y donne son accord. Un fonds de prévoyance a été créé à l'IFC pour aider les membres du personnel en situation momentanée particulièrement difficile.

Liquidation de l'IRCA

La liquidation de l'IRCA est décidée, faute du financement attendu de la puissance publique (assemblée générale du 29 octobre 1946).

M. Compagnon part en mission six mois en Indochine, dans l'éventualité de devenir directeur de l'IRCI. M. Vignon, directeur de l'IRCA, est nommé secrétaire général de l'IRCI. Il faut développer la consommation mondiale, grâce à l'action des instituts (1 500 000 tonnes, contre 2 000 000 de production mondiale).

L'IFC participe pour un tiers au fonctionnement administratif de l'IRRDB et de l'IRDC, ce qui le met sur le même pied que les instituts anglais et hollandais.

Recherche et manufacturiers

La création d'un organisme de recherche sur le caoutchouc propre aux manufacturiers et alimenté par une taxe sur le chiffre d'affaires de 2,5 % est

voulue par la puissance publique. L'IFC estime indispensable une liaison régulière avec l'industrie de transformation du caoutchouc. Un conseil supérieur de l'IFC réunissant les plus hautes personnalités du monde du caoutchouc est alors créé. La première réunion a lieu le 25 mars 1947. Les industriels y assistent pour la reconstitution de l'IRCA, en vue d'assurer une source d'approvisionnement de caoutchouc naturel de haute valeur technique en Afrique, de l'ordre de 20 à 25 mille tonnes.

Un examen attentif de la situation des brevets de la SAIFC (Société auxiliaire de l'IFC) fait ressortir le poids financier d'une politique de brevets sans, sauf exception, possibilité réelle de valorisation, l'institut, par sa vocation même, pouvant difficilement entamer des procédures de contrefaçon. La mise dans le domaine public paraît en général la meilleure solution. L'expérience anglaise et hollandaise, à beaucoup plus grande échelle, conduit à la même conclusion.

Production de caoutchouc synthétique

A peu près en même temps se font jour des projets d'industries de production de caoutchouc synthétique en France. Ils se manifestent par une importante pression de la direction des industries chimiques du ministère de l'Industrie sur le commissariat général au Plan (25 septembre 1947), pour envisager une production de 4 500 tonnes par an de caoutchouc synthétique à partir de butadiène et une production de perbunan de 1 000 à 1 500 tonnes. Les industriels français marquent une grande réticence.

Le projet d'institut des manufacturiers se précise. Le syndicat aurait acheté un immeuble pour l'installation du laboratoire ; 112 manufacturiers auraient répondu, sur 220 consultés — dont 80 % accepteraient sans restriction, 6 % feraient des réserves, 14 % refuseraient. Michelin n'aurait pas répondu...

Le président Dufraisse est nommé membre de l'Académie des sciences le 19 janvier 1948.

Dynamisme des planteurs

L'IFC est toujours en plein développement : le projet de construction d'un troisième bâtiment retient l'intérêt du conseil dans sa réunion du 18 mars 1948.

La taxe globale sur le caoutchouc prélevée pour les instituts est en Malaisie de 2,75 % ; pour l'Indochine, elle sera de 6,32 % si, comme nécessaire, la taxe « instituts » est portée de 10 à 20 cents de piastre au kilo. Aucune profession ne fait semblable effort. La France s'impose sur le plan international.

Le financement du troisième bâtiment fait l'objet d'une étude approfondie. Il est demandé 40 millions de francs sur les fonds de liquidation de la CAIC (caisse particulière de l'Indochine). Ces fonds, qui proviennent très largement des commissions prélevées sur les commandes faites par les sociétés de plantation de caoutchouc, sont supérieurs aux besoins réels administratifs de la CAIC.

Pour des raisons de structure du budget français, ces fonds ne peuvent être affectés à un financement ponctuel. Il est donc proposé d'utiliser la possibilité du FIDES (fonds d'investissement et d'équipement des ministères de tutelle), en attendant la création du Fonds d'investissement et de développement de l'Indochine (FIDIC) qui doit couvrir ce pays. Finalement, une demande de 60 millions, permettant non seulement la construction du bâtiment mais aussi son équipement, est formulée au FIDES. L'IFC s'engage, s'il venait à être liquidé, à rembourser en priorité le FIDES sur les fonds constituant l'actif de liquidation.

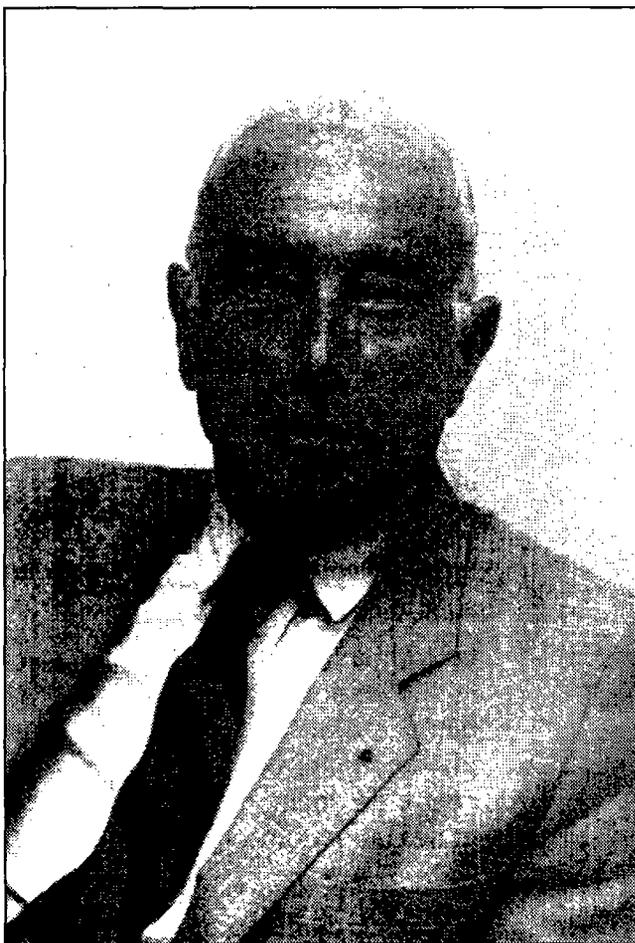
L'IRCA étant dissous, il est constitué entre les planteurs intéressés un Comité des recherches sur le caoutchouc en Afrique, le CRCA, assurant la conservation de toute la documentation recueillie à ce jour. Un conseil unique de l'IFC et de l'IRCI est constitué en 1948. Un bulletin « caoutchouc », exclusivement destiné aux planteurs, est réalisé. Un comité consultatif est créé en Indochine, rassemblant les anciens membres du conseil d'administration de l'IRCI, de même qu'une commission technique évoquant tous les problèmes intéressant les planteurs. M. Le Bras est nommé inspecteur général scientifique rattaché au président. M. de Padirac, conseiller administratif du président, assure la direction de l'IFC. M. Mignen (SIPH) est nommé inspecteur-directeur de l'IRCI. M. Compagnon peut ainsi réintégrer la France. M. Manset est secrétaire du conseil.

L'achat de l'immeuble du 5 square Pétrarque est décidé au cours d'une réunion de l'UPC le 29 septembre 1948, pour une somme globale, frais compris, de 7 500 000 francs, fonds à récupérer sur ceux destinés à la construction du troisième bâtiment IFC qui sera réduit d'un étage.

M. de Monplanet est engagé comme secrétaire administratif à dater du 12 novembre 1948. M. Hublin, jusqu'alors directeur des recherches de Kléber-Colombes, est engagé comme directeur des recherches de l'IFC. L'état-major de l'IFC est bien constitué.

Le conseil d'administration, dans sa réunion du 25 avril 1949, fait état de la réunion d'un conseil supérieur des instituts du caoutchouc en Indochine qui s'est tenu le 8 mars 1949 à Saïgon et a émis le vœu que toute la production indochinoise soit vendue sur spécification de vulcanisation et de plasticité. Apparaît ainsi une nou-

*Raymond de Padirac,
vice-président de l'IFC, président de l'IRCA,
vice-président de l'IRRDB.*





Mario Bocquet.



Arnaud de Vogüé, administrateur délégué de la Société indochinoise des plantations d'hévéa, président du conseil d'administration de l'IFC et de l'IRCA.

velle fois l'insistance des planteurs français pour assurer, aux yeux des manufacturiers, la valorisation technique du caoutchouc naturel.

Une commission permanente des centres et instituts de recherche technique est créée en France, en 1949, en partie à l'initiative de l'IFC. Un bureau permanent est constitué, comprenant un représentant de chacun des instituts suivants : sidérurgie, pétrole, verrerie, fonderie, corps gras, caoutchouc (représenté par M. de Padirac). Le 26 octobre 1949, M. Bocquet est nommé administrateur directeur général de l'IFC-IRCI. Le poste de vice-président délégué occupé par M. Michaux étant supprimé, M. de Vogüé est nommé vice-président de l'IFC, comme M. Michaux.

La vente du caoutchouc sur spécifications techniques progresse : les instituts hollandais donnent leur accord au plan de spécification IFC, qui devient international dès le démarrage.

Le 30 janvier 1950, Antoine Vignon est assassiné, tombé dans une embuscade au Cambodge. Effroyable drame qui souligne les conditions d'insécurité dans lesquelles œuvrent les agents en Indochine, avec un courage qui force l'admiration. Il y aura d'autres morts.

La taxe « instituts », à dater du 10 juin 1950, est portée de 20 à 25 centimes au kilo.

Le 10 mars 1950, l'IFC est avisé que le comité directeur du FIDES a accordé la subvention demandée pour la construction du troisième bâtiment. Ce bâtiment doit abriter : quatre laboratoires de spectrographie et de microphotographie, deux laboratoires d'essais physiques, une bibliothèque, un centre de documentation, des salles d'archives, un bureau de comptabilité et des laboratoires d'essais industriels.

M. Michaux démissionne le 18 juillet 1950, mission accomplie. M. Langlois-Berthelot démissionne également. M. de Vogüé est nommé président et

M. Bocquet, vice-président délégué. M. Rueff entre au conseil (plantation de Mimot), de même que M. Haumant, représentant le groupe Terres rouges au Cambodge. MM. Langlois-Berthelot, Michaux, de Vogüé continuent à assurer la délégation IFC-IRCI à l'IRRDB-IRDC.

L'ensemble des biens du comptoir de vente du caoutchouc a été dévolu à l'IRCI par arrêté du 9 janvier 1950. Les instituts doivent percevoir 13 200 000 piastres, correspondant aux biens sinistrés du comptoir.

Philippe Langlois-Berthelot et Robert Michaux sont nommés présidents fondateurs.

Le 2 octobre 1950, les planteurs (UPC) font connaître leur accord pour constituer un fonds de réserve à l'IFC (0,20 piastre par kilo produit) géré à seule destination de l'IFC par l'UPC. Son montant, 105 892 988 francs, représente *grosso modo* en 1952 le total des dépenses de fonctionnement et d'immobilisation d'une année.

Test d'aptitude au mélangeage

Dès 1950, l'IFC parle, en liaison avec l'Afnor (Association française de normalisation), du besoin d'un test d'aptitude à la mise en œuvre dans les mélanges, et d'aptitude à la vulcanisation... Avis à ceux qui croient aujourd'hui l'avoir imaginé.

M. Levêque est adjoint à M. Godefroy au centre d'application en 1950. M. de Vogüé est nommé président de la SAIFC et M. de Padirac, directeur.

L'IFC affirme son identité

Le 23 janvier 1951, le conseil décide, pour protéger l'avenir de l'IFC, de séparer juridiquement l'IFC de l'UPCI et de constituer l'IFC en association sous le régime de la loi de 1901. Afin d'éviter le paiement de droits de mutation ou d'apports, l'UPC s'engage à mettre gratuitement à la disposition de l'IFC les immeubles dont il a actuellement la disposition. La Commission permanente des centres et instituts de recherche technique devient Comité français de liaison des centres et instituts de recherche technique (loi de 1901). Le laboratoire du syndicat du caoutchouc, rue Brancion, procède à l'inauguration officielle de ses locaux, le lundi 12 mars 1951 (6 laboratoires, 5 ingénieurs, 12 aides-chimistes).

Le 20 décembre 1951, le conseil fait état de l'adhésion à l'association IFC des Hévéas de Xuan-Loc, de la Compagnie des hauts plateaux indochinois, de la manufacture Michelin, et des Hévéas de Caukhoï. Toutes les sociétés sont membres.

La guerre d'Indochine fait rage, ce qui n'empêche pas les chercheurs en postes de travailler. Dès cette époque, en effet, on parvient à stimuler la production de caoutchouc dans l'arbre par des injections au sulfate de cuivre. Les essais sont effectués sur diverses plantations du Vietnam et du Cambodge. L'institut de Malaisie suit le mouvement, en stimulant avec certaines hormones. Là aussi, les instituts français sont précurseurs.

Mario Bocquet est nommé à la délégation de l'IFC-IRCI à l'IRRDB-IRDC.

La construction du troisième bâtiment IFC entraîne une ponction nouvelle de vingt millions de francs sur les fonds virés d'Indochine, étant donné l'augmentation des prix, et une ponction de dix millions de francs sur son fonds de roulement pour terminer les équipements.

Secousses

Fidèle à sa politique de toujours entretenir une liaison régulière avec les manufacturiers, l'IFC formule à M. Jacquiau, président d'honneur du syndicat et président du laboratoire de ce syndicat (conseil du 20 décembre 1951), une demande de création d'une commission de liaison entre l'IFC, le syndicat et son laboratoire.

M. de Vogüé, à ce même conseil, annonce malheureusement son prochain départ, car il doit prendre la présidence de la compagnie de Saint-Gobain. Il souhaite que la présidence soit confiée à M. Bocquet et que M. Bourlet, qui n'appartient pas au circuit du caoutchouc, remplace M. Bocquet dans ses fonctions actuelles.

M. Petithuguenin.

“ Il faut rappeler que le groupe Rivaud avait quitté la présidence de l'institut depuis plusieurs années, ne souhaitant pas en monopoliser la direction, et n'estimant pas souhaitable d'assurer seul, dans une évolution politique complexe, les discussions nécessaires. Arnaud de Vogüé, président de la SIPH (Société indochinoise de plantations d'hévéa), groupe de la Banque d'Indochine, avait pris la présidence. Grâce à lui, à son standing personnel, l'institut avait pu s'introduire dans tous les milieux utiles, notamment auprès des présidents de tous les grands de la chimie et du pétrole. J'eus avec lui des rapports particulièrement agréables et, je crois, exceptionnellement efficaces, tant en France qu'à l'étranger où, de plus, son anglais très oxfordien facilitait notre coopération internationale.

Une fois à la présidence de Saint-Gobain, qui pouvait difficilement se cumuler avec celle de l'Institut français du caoutchouc, et pressé par des impératifs propres à cette compagnie, M. de Vogüé voulut rapidement un successeur à l'IFC. Le trouvant difficilement au niveau souhaité dans d'autres groupes, il finit par accepter que la présidence et la direction générale soient confiées à une personnalité extérieure au milieu des planteurs, proposée et soutenue depuis plusieurs années par le groupe Rivaud, bien que lui-même ne l'eût pas connue : Gérard Bourlet.

Je connaissais Gérard Bourlet depuis plusieurs années, jeune, brillant, au cabinet de M. Bichelon pendant la guerre, puis passé à l'état-major du Comité national du patronat français (CNPF). Il ne connaissait rien à nos problèmes, très sûr de lui, autoritaire ; je le



redoutais. Aussitôt informé par M. de Vogüé, je convainquis celui-ci de la vérité de mon point de vue sur cette solution que je considérais désastreuse pour l'institut et que je ne pouvais, en conscience, accepter. Ce fut le drame. Les réunions du conseil se tinrent pendant près de deux mois chaque semaine. J'étais prié de ne pas y assister... mais les personnalités les plus éminentes du conseil, M. Petithuguenin, vice-président, ancien président de la Banque franco-chinoise, et M. Gaston Rueff, président des Messageries fluviales et de Mimot notamment, me tenaient étroitement au courant. Le groupe Rivaud n'acceptait pas de céder et M. de Vogüé n'acceptait pas d'avoir eu la main forcée par des informations, sinon erronées, pour le moins tendancieuses. Ne s'agissait-il pas, en effet, de reprendre la direction de l'institut par personne interposée ?

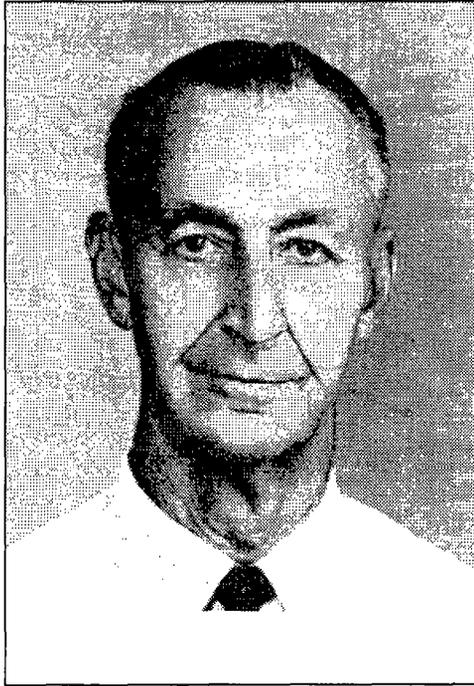
Tout était bloqué. M. de Vogüé trouva une issue en nommant un ancien planteur de la SIPH, Henri Saguez de Breuvery, délégué général, et en précisant que, pour le moment, il ne partait pas et restait président. J'eus d'ailleurs les meilleurs rapports avec M. de Breuvery, particulièrement courtois et qui me fit une totale confiance. Mais il fallut près de dix ans pour que le groupe Rivaud accepte. Les rapports étaient difficiles, et je dus devenir habile négociateur. On ne s'oppose pas facilement à la puissance financière : pour arriver, il faut ténacité, persévérance, habileté, savoir avaler quelque amère pilule et ne jamais perdre de vue l'objectif. Très enrichissante expérience. Quant à M. Bourlet, malheureusement, il devait mourir peu de temps après, accidentellement, asphyxié dans son garage.

Finalement, quelques mois plus tard, Arnaud de Vogüé put partir, remplacé par Jean de Lauzières, homme charmant et qui me laissa bien libre. Je revois encore la dernière réunion du conseil de l'Union des planteurs de caoutchouc à laquelle Arnaud de Vogüé assista et où il fit ses adieux. Ce fut un peu un testament. Fidèle à tous ceux qui s'étaient sacrifiés, il en évoqua d'abord la mémoire. Il témoigna ensuite sa confiance dans l'avenir, avec quelle grandeur, quelle profondeur de sentiments, mais attirant l'attention sur la sévère concurrence des caoutchoucs synthétiques que devait trouver affirmée, sur le marché international, le caoutchouc naturel ; et sur le financement des recherches respectives, de 5 à 10 % du chiffre d'affaires chez les producteurs de synthétique, en face d'une moyenne mondiale qui ne dépassait pas 0,3 % chez les producteurs de caoutchouc naturel. Il devait évoquer enfin l'incertitude politique du lendemain, qui poussait les producteurs de caoutchouc naturel à considérer comme normal un prix de vente nettement supérieur à leur prix de revient et à déclarer qu'ils perdaient de l'argent quand le prix de vente rejoignait leur prix de revient ! Attention, disait-il, cette période est terminée. Eclairé par l'expérience du groupe Saint-Gobain, il rappelait qu'un secteur industriel de production où les ventes se font légèrement au-dessus du prix de revient était un secteur sain. Il estimait qu'un rapprochement avec les producteurs de synthétique était nécessaire sur le plan technique.

Conseils très pertinents, et que l'IFC s'est efforcé de suivre, mais trop tard, quand la coupure avec l'Indochine fut résolue ; et que n'ont malheureusement pas entendus du tout ni le ministère des Affaires étrangères, ni le ministère de la France d'outre-mer puis celui de la Coopération, ni même celui de l'Industrie.

M. de Lauzières avait été servi par un douloureux événement. Secrétaire de M. Bos, du groupe de la Financière et française d'outre-mer — dont le président était Edmond Giscard d'Estaing, le père de Valéry, le futur président de la République —, il l'avait remplacé. Celui-ci, encore très jeune, était mort dans un accident d'avion le jour de l'inauguration de la compagnie TAI fondée par Paul Bernard, appartenant lui aussi au groupe Giscard d'Estaing, l'avion s'étant abîmé en Méditerranée, près des Baléares, à la suite d'une panne de moteur. Je me trouvais ainsi avec un nouveau président, style très gentleman farmer, M. de Lauzières, et un délégué général, Henry de Breuvery, équipe sympathique, d'allure très aristocratique, trop aux yeux de certains. Je dois également citer le passage à l'institut, pendant quelques années, de Mario Bocquet, ancien directeur des services techniques de la Société des plantations de Terres rouges, peu préparé cependant à tenir semblable poste à l'institut à Paris.

Nous avons coutume de répéter : « Ce sont les mêmes hommes qui réussissent partout. » C'est le plus souvent vrai, mais je ne crois pas que la vie outre-mer, il y a trente ou quarante ans, préparait à la direction d'un institut en France, qui réclame la concertation régulière avec un



Jean Simon.

état-major et un large éventail de relations officielles et professionnelles. J'eus encore l'occasion de le vérifier avec un homme d'une grande intelligence et d'une grande valeur, Jean Simon, lui aussi ancien directeur en Indochine du même groupe, et qui avait été placé auprès de M. de Lauzières en qualité de directeur général de l'ensemble des instituts, français, vietnamien et cambodgien. Mort prématurément, il se serait sûrement adapté, mais son efficacité ne fut pas ce qu'elle aurait dû être.

L'institut n'avait-il pas une valeur par lui-même ? Ses cadres dirigeants méritaient-ils toujours d'être coiffés par des personnalités donnant, à Paris, l'impression que le groupe auquel elles appartenaient les avait mises là comme une récompense à de loyaux services ? Politique pour le moins discutable, qui ne facilitait pas l'adaptation de l'institut à l'évolution politique. ”

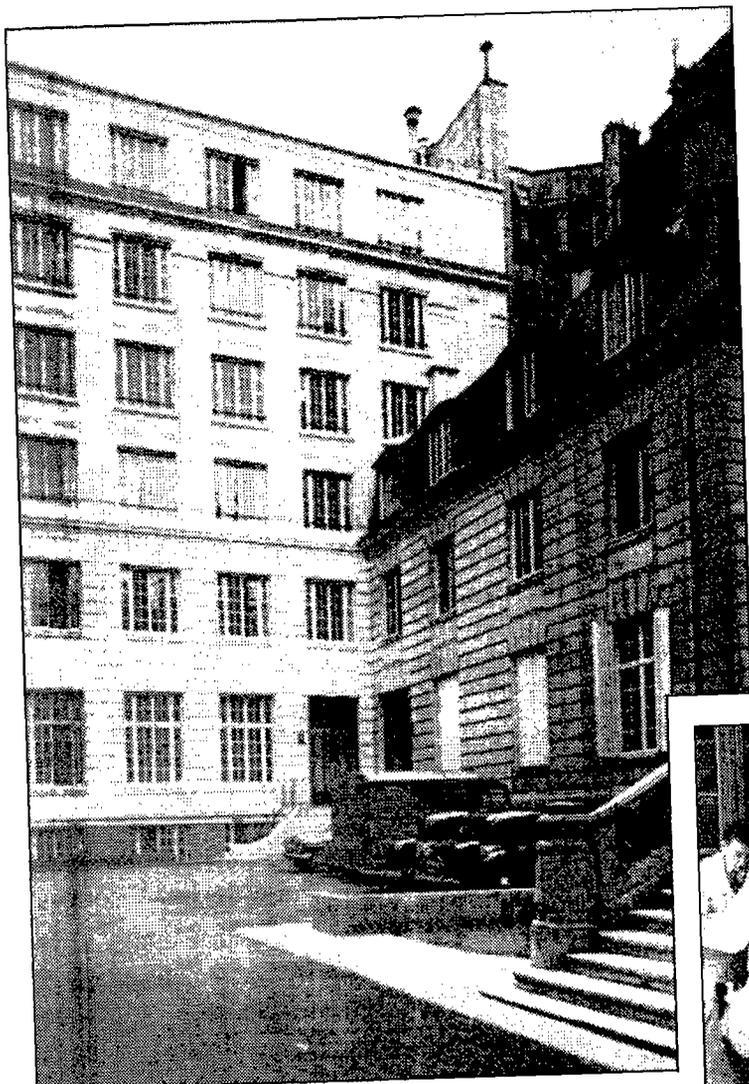
La première réunion de la commission de liaison technique entre l'IFC, le syndicat et son laboratoire a lieu le 29 avril 1952. On trouve déjà à l'ordre du jour de cette réunion l'étude d'un test de « travaillabilité » précédemment évoqué par les planteurs. Le troisième bâtiment de l'IFC est inauguré le vendredi 27 juin 1952. M. Abridgeon est nommé président du conseil d'administration de l'IRCI, M. Bocquet ayant démissionné. Le 22 décembre 1952, le conseil présente un budget compressé de 103 779 000 francs, financé par 60 000 tonnes de caoutchouc, avec une cotisation ramenée de 15 à 10 cents de piastres au kilo (soit une réduction de 33 %) pour tenir compte de la situation de plus en plus difficile des planteurs en Indochine.

Les dépenses de l'ensemble des instituts IRRDB-IRDC sont de l'ordre de 1 milliard 500 millions, contre une estimation des dépenses de recherches au profit des synthétiques de l'ordre de 7 milliards de francs. Voilà le retard qui se dessine, l'Indochine fait pourtant l'effort maximal.

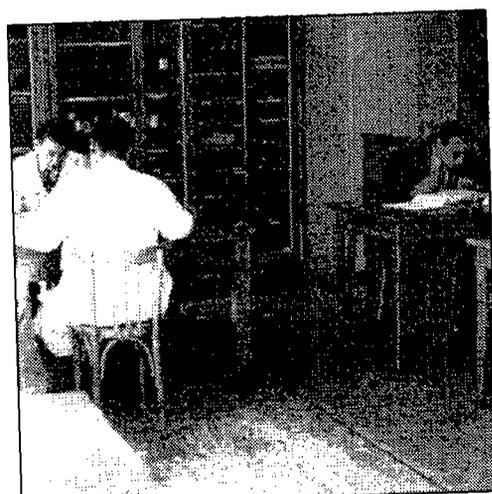
La délégation française continue de soutenir la thèse selon laquelle il faut : accroître la production de caoutchoucs spécifiés, essayer de trouver des caoutchoucs spéciaux, exploiter la résistance à l'usure et le moindre dégagement de chaleur interne des pneumatiques en naturel, travailler sur la diminution de la consommation d'essence, rechercher la propreté du caoutchouc, développer l'emploi du caoutchouc dans le domaine de la route et dans celui du chemin de fer (métro sur pneu).

Le 9 septembre 1953, une grave explosion provoque un incendie rue Scheffer. Il faut envisager le transfert des laboratoires hors de cette zone d'habitation du XVI^e arrondissement.

En Indochine, l'imbroglio politique s'accroît. L'Indochine est éclatée en trois pays : Vietnam, Cambodge et Laos. Beaucoup d'organismes indochinois



*L'Institut français
du caoutchouc.
Le troisième bâtiment
de la rue Scheffer
(Paris), qui abrite
la nouvelle
bibliothèque.*



doivent se dissoudre. C'est le cas, notamment, de l'Office indochinois du riz, où travaille Jean Campaignolle qui est alors recruté par l'IRCI.



Jean Campaignolle, directeur de l'Institut de recherches sur le caoutchouc.

Le 29 octobre 1953, l'IRRDB-IRDC fait remarquer que les dépenses pour les services de recherches en faveur du synthétique sont de l'ordre de 10 % du chiffre d'affaires, alors qu'elles sont à peine supérieures à 1 % en faveur du caoutchouc naturel. Seuls les planteurs d'Indochine dépensent 0,92 % pour l'IFC et 1,09 % pour l'IRCI, soit un total de 2 %. En Malaisie et en Indonésie, la charge est légèrement supérieure à 1 %. Un énorme effort pour convaincre de la nécessité d'accroître les recherches pour le caoutchouc naturel est poursuivi au sein de l'IRRDB-IRDC, de l'IRSG et des organisations de planteurs en Malaisie. En 1953, seulement 50 000 tonnes de caoutchouc sont spécifiées dans le monde. Devant la carence générale des producteurs de caoutchouc dans le monde, le groupe de Terres rouges menace...

Le conseil du 16 juillet 1954 enregistre la démission comme délégués

à l'IRRDB-IRDC de MM. Langlois-Berthelot et Michaux. La délégation IFC-IRCI est alors constituée comme suit : à l'IRRDB-IRDC, M. de Lauzières, M. Rueff, M. Simon, M. Bocquet ; au Standing Committee, M. Simon, M. Bocquet, M. de Padirac (suppléant).

Le taux global des cotisations IFC-IRCI est ramené de 27,5 à 20,5 cents de piastre au kilo (13,5 pour l'IFC, 7 pour l'IRCI). Des recherches sur la culture des tissus sont lancées à l'IFC, sur l'initiative de J.-G. Bouychou, déjà en 1954. M. Bocquet démissionne des organismes internationaux.

L'IRCA reprend vie

Le ministère de la France d'outre-mer de même que la sous-commission de l'économie rurale au Plan souhaitent une réactivation de l'IRCA rattaché à l'IFC.

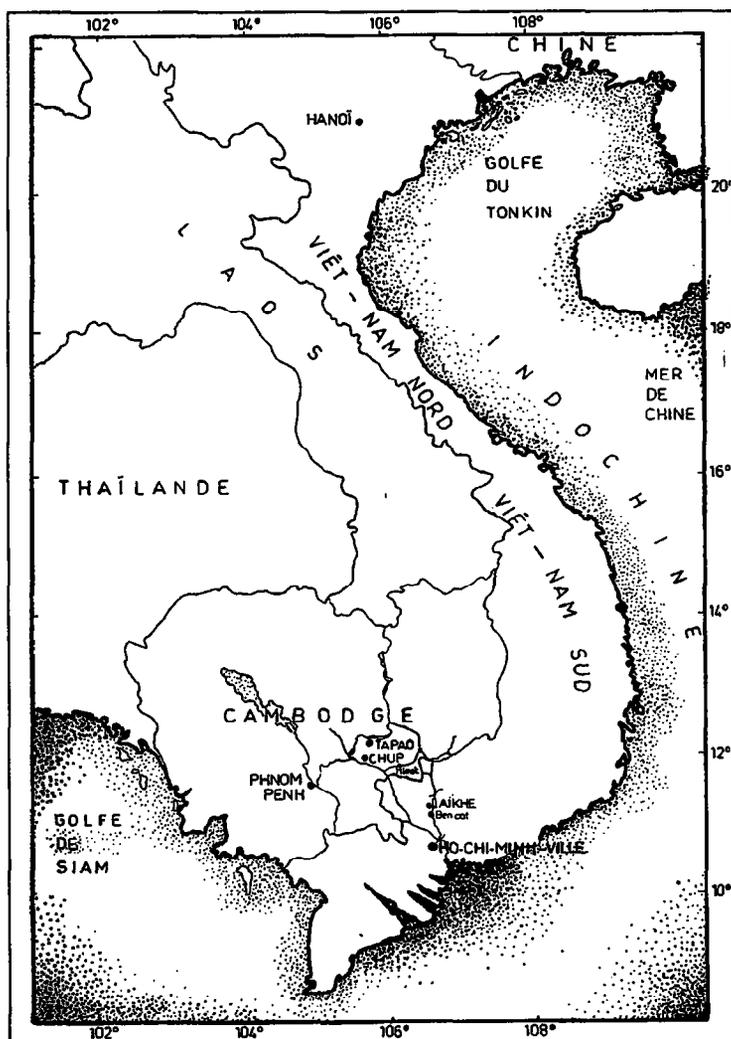
Une pépinière a été établie en septembre 1953 à la station IRHO de La Mé (Côte-d'Ivoire). Ont été envoyés pour greffage 11 des meilleurs clones de l'IRCI, 26 clones de Malaisie et d'Indonésie et 4 clones demandés par la Société des cultures d'Extrême-Orient et d'Afrique.

Les réunions IRRDB-IRDC continuent de se tenir et une délégation IFC-IRCI y participe toujours. Le 7 novembre 1955, l'Indonésie indique très nettement que la présidence de l'IRRDB-IRDC doit être tournante et qu'elle pose sa candidature.

L'IRCI se scinde

Pendant ce temps, en Indochine, Dien Bien Phu (juillet 1954) marque la fin de la guerre française et le partage du Vietnam en deux (17^e parallèle). Au Cambodge, c'est encore une paix relative, mais les Khmers rouges commencent à faire parler d'eux.

L'IRCI est scindé en deux : l'IRCV (Institut de recherches sur le caoutchouc au Vietnam) pour le Vietnam, la SARC (Section autonome de recherche sur le caoutchouc), émanation de l'APCC (Association des planteurs de caoutchouc au Cambodge), pour le Cambodge. Après trois ans passés à la station IRCV de Laikhé, M. Campagnol est envoyé au Cambodge, en 1956, comme directeur de la SARC, avec la mission d'œuvrer à la création de l'IRCC (Institut de recherche sur le caoutchouc au Cambodge) sous l'autorité de l'APCC. Seul capital de départ, une plantation expérimentale de 200 hectares d'hévéa, à Tapao, créée peu à peu par l'ex-IRCI et offerte en 1958 par l'APCC à la famille royale, ce qui entraînera la démission de M. Campagnol et son engagement comme directeur adjoint d'une société hévéicole privée, la Société des plantations de Kratié (SPK). M. Campagnol quittera finalement le Cambodge et rentrera en France en mai 1959, la sécurité se faisant aléatoire pour ses quatre enfants en bas âge.

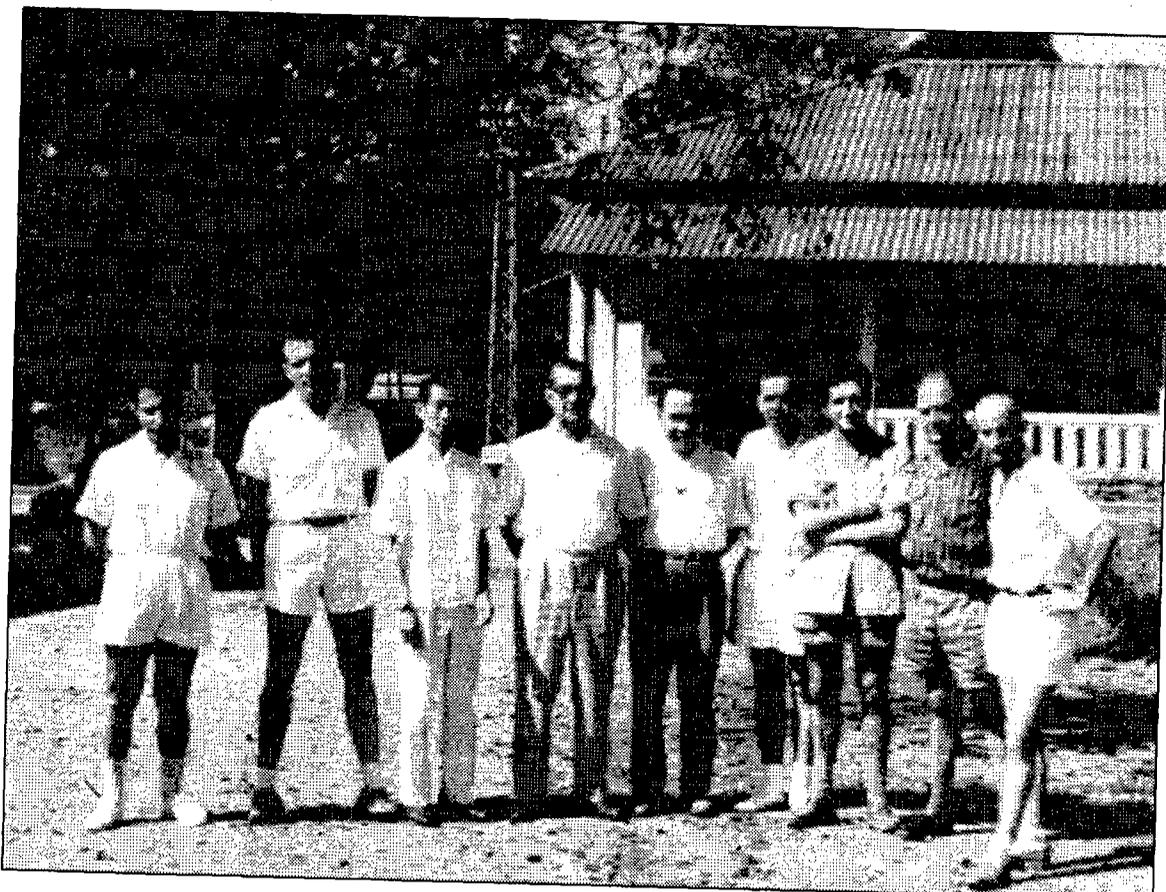


Le Sud-Est asiatique actuel.

L'IRCI à Laikhé (Vietnam)

*Les acteurs : de gauche à droite,
MM. Bouthillon, Polinière,
Vu Dinh Do, E. D. C. Baptiste,
Nguyenn Hu Liem, Baillif,
Hermann van Brandt,
Gaudin, d'Auzac.*

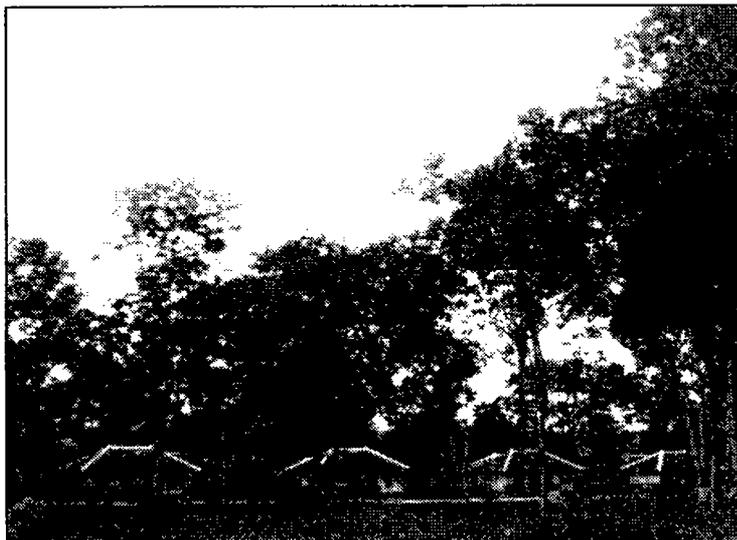
30



*Maison de
la direction.*



*Le village
des coolies.*

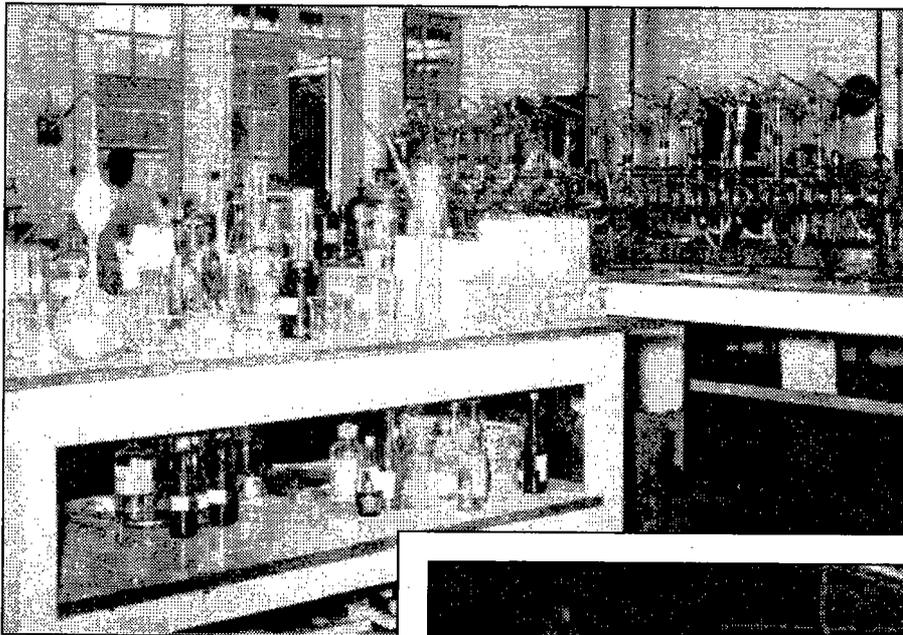
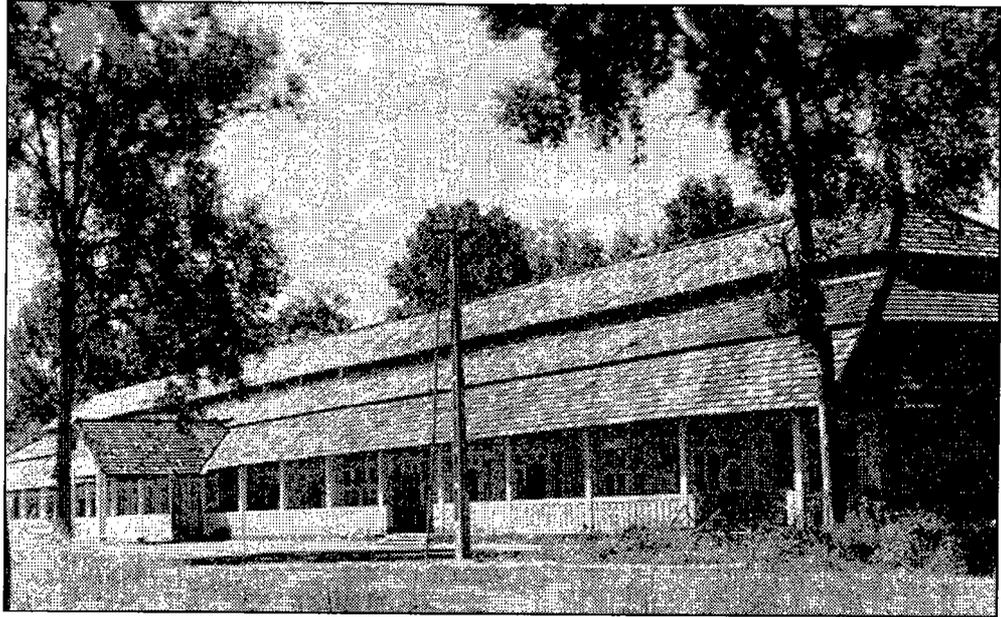


*Une partie
de l'hôpital.*

*Vue aérienne
des laboratoires.*



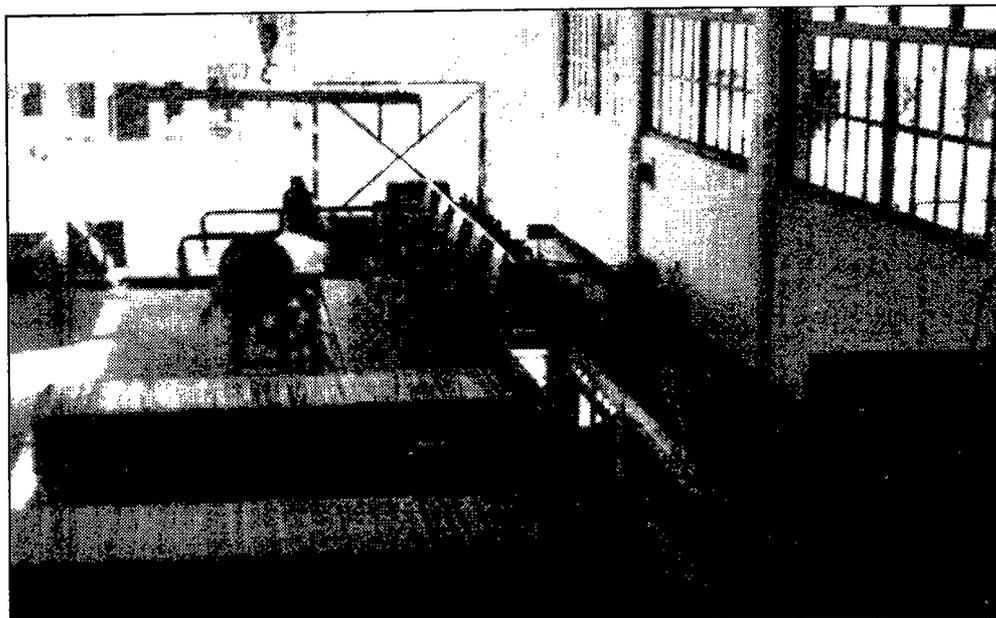
Les
laboratoires.



Une des salles
du laboratoire
d'analyse
minérale.



Arrivée
du latex à l'usine.

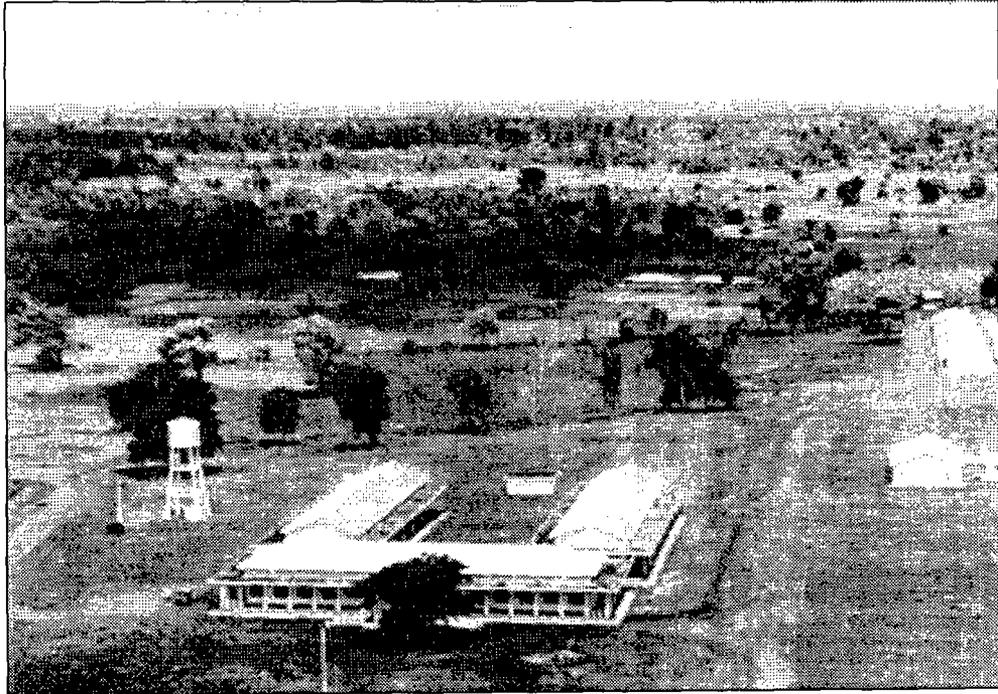


Intérieur de l'usine.

Usine et fumoir.

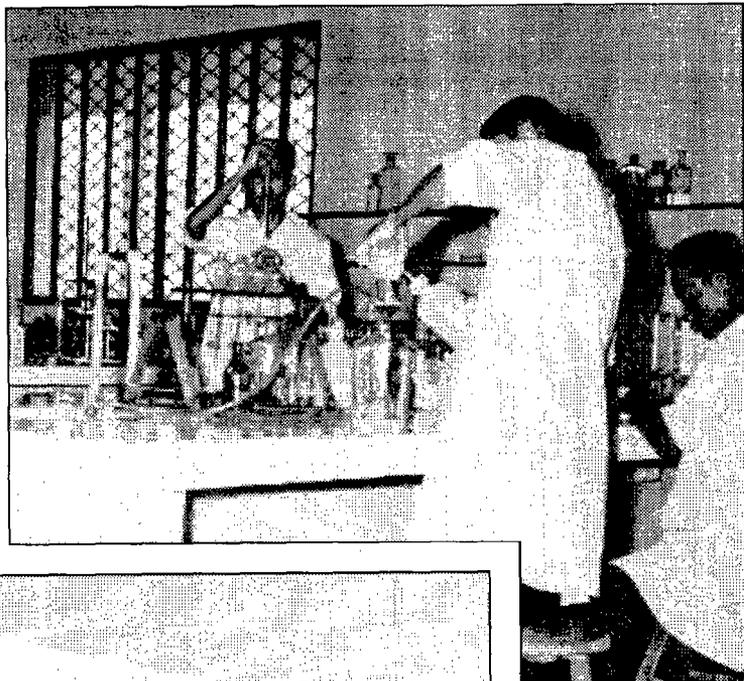


*L'IRCC à Chup
(Cambodge)*



*Vue aérienne
des laboratoires
et du village.*

34



Les laboratoires.



Naissance du nouvel IRCA 1955-1957

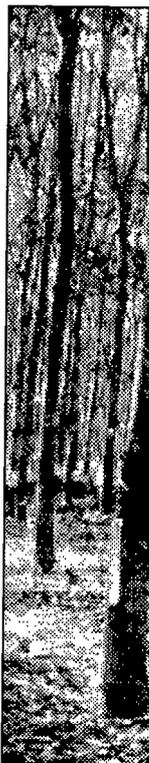
“ Pressentant la fatale coupure d’avec l’Indochine, et la perte des magnifiques plantations du Vietnam, chacun était préoccupé de conserver l’influence culturelle et technique française dans le domaine de l’hévéaculture. M. de Vogüé avait donné l’exemple : il avait fait transporter par avion spécial, pendant qu’il en était encore temps, du matériel végétal d’Indochine en Afrique noire, plus précisément en Côte-d’Ivoire, qui lui paraissait le pays présentant les meilleures garanties de pérennité dans le cadre d’une économie libérale et capitaliste. Un membre dirigeant de la compagnie des cultures d’Extrême-Orient (groupe Giscard d’Estaing) avait fait de même. Je fis une longue note à M. Simon à ce propos, insistant pour que soit créée en Côte-d’Ivoire une station expérimentale d’hévéaculture et j’entrepris sans attendre auprès du ministère des Colonies les démarches nécessaires, notamment auprès de M. Rossin, directeur général de l’Agriculture, et de M. Moussa, directeur général des Affaires économiques et du Plan. L’accord, après bien des négociations, fut obtenu sous réserve qu’il s’agisse d’un autre institut que l’IFC, trop privé à leurs yeux. Mais M. Simon, manifestant un enthousiasme modéré, ne donnait pas suite à ce projet. La réunion intergouvernementale mondiale sur le caoutchouc, appelée Groupe international d’études du caoutchouc, se tenant en 1955 à Monrovia, au Liberia, j’obtins cependant l’autorisation d’y participer au sein de la délégation française, et en outre de faire, par la même occasion, un saut à Abidjan, en Côte-d’Ivoire, afin d’y voir les premières réalisations de la Société africaine de plantations d’hévéa, filiale de la SIPH de M. de Vogüé.

J’avais bien l’intention de faire mieux... et de profiter du voyage en Côte-d’Ivoire pour amorcer la création de l’IRCA, ce qui fut fait.

Je fus reçu par le gouverneur Messmer, haut commissaire en Côte-d’Ivoire, qui mit à ma disposition jeep et chauffeur, et partis visiter non loin d’Abidjan, à Anguédédou, la concession forestière de la Régie industrielle de la cellulose coloniale (RICC) ; cette dernière, en faillite, après avoir consommé plus de 3 milliards de francs de l’époque, sans aucun espoir de réussite. Je profitai de cette situation pour offrir une porte de sortie au gouverneur Messmer, qui voulait le plus rapidement possible trouver une solution pour l’utilisation des bâtiments et des maisons construites. Ma visite à Anguédédou fut pour moi concluante ; de magnifiques arbres dans la forêt, donc à mes yeux un bon terrain, de solides maisons en dur, déjà envahies par la brousse mais récupérables, un emplacement exceptionnel au bord de la lagune, une distance d’Abidjan réduite (25 km), bref tout ce qu’il fallait pour installer un centre expérimental

*L'IRCA
(Côte-d'Ivoire)*

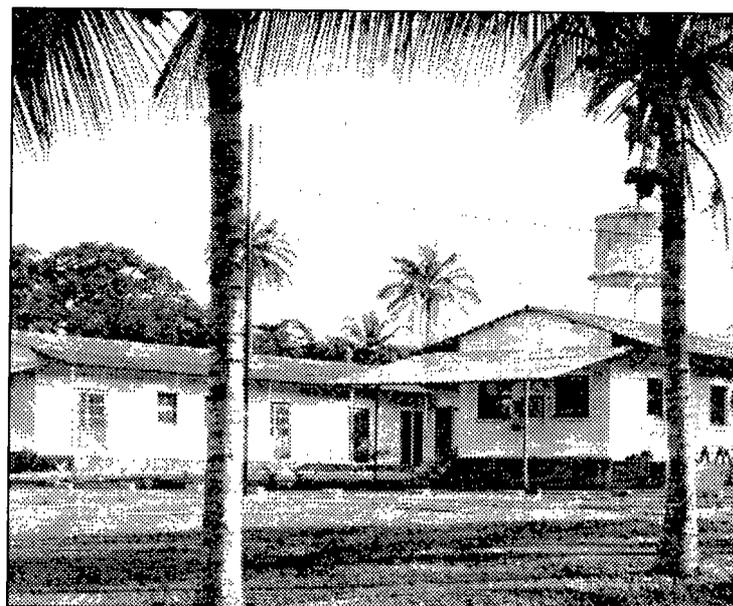
*Laboratoires
et services
techniques.*



36



*Plantations
d'Anguédedou.*



*Vue
d'une partie
du laboratoire.*

dans des conditions idéales. Engager des chercheurs n'est pas facile, les conserver est plus difficile encore, l'environnement doit être aussi satisfaisant que possible.

Reçu à nouveau par M. Messmer, je lui dis mon opinion favorable et aussitôt, « tapant » avec un doigt, mon habileté dactylographique étant réduite, fis la demande d'attribution à l'IRCA d'une concession de 2 000 hectares, et de 3 000 hectares destinés à la réalisation de plantations villageoises (3 à 5 hectares) sous conseil et contrôle technique de l'institut. M. Messmer approuva pleinement.

J'étais ravi et rentrai à Paris plutôt fier de moi, un peu jeune cependant. J'exposai la situation à M. Simon, lui fis une note circonstanciée sans provoquer aucune réaction de sa part. Mais j'étais confiant, toujours, je le répète, un peu jeune ; je fus en effet appelé par lui 48 heures après. Je le vois encore, très grand, un peu dégingandé, se promenant, gêné, de long en large, dans son bureau, pour finalement me dire, sans nuances, qu'il en avait parlé avec les dirigeants de Terres rouges, ses anciens patrons, et que j'étais prié de ne plus m'occuper, en quelque façon que ce soit, des problèmes africains. Effondré, je l'étais, certes, mais je comprenais surtout qu'il n'y avait pas de politique « Institut » autre que celle du plus important groupe, qui était, je l'appris ensuite, en train de négocier avec les autorités ivoiriennes un certain désengagement de Côte-d'Ivoire et ne pouvait, en conséquence, accepter d'y mettre en place un Institut de recherches sur le caoutchouc à une échelle supposant d'importantes créations de plantations d'hévéa.

J'étais furieux, désavoué, rongais mon frein, mais devais attendre. Les choses étaient finalement trop engagées, par la présence du groupe Vogüé, par celle également, à plus petite échelle, du groupe Giscard d'Estaing, et par mes propres conversations et engagements, pour être complètement arrêtées.

M. Simon dut partir en Côte-d'Ivoire pour trouver une solution et put finalement faire accepter par Terres rouges la création effective d'un institut, mais avec seulement 200 hectares de plantation expérimentale. L'IRCA n'a cessé de souffrir de cette faute capitale que le gouverneur général Chauvet, alors président de l'Union des producteurs de caoutchouc et des instituts en France et en Afrique, réussit, par son autorité et des relations personnelles avec les autorités ivoiriennes, à pallier en partie en faisant confier à l'IRCA par le gouvernement ivoirien 500 hectares contigus à la plantation expérimentale de 200 hectares. Si l'IRCA avait disposé de 2 000 hectares de plantation expérimentale et avait assuré le conseil et le suivi technique de 3 000 hectares de plantations villageoises, il se serait autofinancé.

Après la mort de M. Simon, je fus conduit à parcourir tous les dossiers de son bureau pour les classer, les exploiter ou les jeter. Je retrouvai toutes les notes d'orientation générale et de projection d'avenir que je lui avais faites et que je considérais personnellement comme ma Bible, classées dans un gros dossier dont la couverture portait seulement comme titre « Bla, Bla, Bla... ». *Vanitas vanitatum...* et pourtant, si tout n'y était pas parole d'Évangile, j'estime, en les relisant avec le recul des années, que beaucoup méritaient pour le moins étude et discussion.

Et je rejoins là ce que j'ai dit précédemment : les planteurs étaient alors faits pour réaliser des plantations et les diriger, mais étaient-ils armés, transplantés dans le milieu métropolitain, pour réfléchir à des problèmes de politique générale et prendre les mesures appropriées ? Plus encore, ayant toujours dépendu du siège d'une société, pouvaient-ils le plus souvent s'en affranchir, même si de nouvelles fonctions de direction générale dans un organisme intersociétés ou semi-public devaient logiquement les conduire à tenir compte des points de vue de tous, tels qu'ils peuvent être exprimés au sein d'un conseil d'administration, où ils sont tous représentés ? Quarante ans d'expérience me poussent même à aller plus loin, à contre-courant de l'opinion généralement admise. Les scientifiques sont faits pour faire de la science. Les techniciens, pour faire de la recherche. Et les administratifs, pour faire de l'administration.

Alors, les instituts de recherche doivent-ils être dirigés par des scientifiques ou des techniciens ? N'est-ce pas plutôt le rôle des administratifs qui auraient reçu un minimum de connaissances techniques ? Mais quelle révolution ! Un scientifique se croit bon à tout, on le lui a inculqué et on le lui inculque de plus en plus. Ce n'est pas nouveau, mais c'est encore plus vrai aujourd'hui

où il y a plus de scientifiques et de techniciens. N'est-ce pas le maréchal Lyautey qui, au Maroc, disait dans son style rude de soldat : « Des techniciens, j'en trouverai toujours suffisamment, mais des bons administratifs, trouvez-m'en, j'en ai un urgent besoin et n'en vois pas. » Un peu poussé, mais combien vrai ! ”

Le gouverneur général Messmer octroie en 1955 200 hectares de plantation expérimentale dans la forêt d'Anguédédou, au sein d'une zone d'hévéaculture de quelque 10 000 hectares. De son côté, l'IFC, pour des raisons financières, cherche à se séparer de M. de Monplanet, en lui trouvant un point de chute. Le 16 mars 1956, le ministère de la France d'outre-mer précise son accord pour l'implantation de l'IRCA en Côte-d'Ivoire suivant la proposition du gouverneur général Messmer. Les activités de propagande sont supprimées à l'IFC et M. Godefroy, directeur du centre des applications, quitte l'institut.

L'assemblée constitutive de l'IRCA et le premier conseil d'administration se réunissent le 4 juillet 1956. Le conseil précise que la station de Côte-d'Ivoire a déjà reçu 254 000 graines du Vietnam, du Cambodge et du Liberia, que la pépinière comporte 156 000 plants et qu'il y a 7 500 emplacements à greffer dans le jardin de bois de greffe. Par ailleurs, l'IRCV a également envoyé 72 plants greffés.

Le 5 novembre 1956, M. Simon est nommé président directeur général de l'IRCA, assurant ainsi la liaison avec l'IFC, M. Le Bras, inspecteur général scientifique, et M. de Padirac, secrétaire général de l'IRCA. M. de Breuvery, qui n'est plus délégué général des instituts, est nommé directeur de l'institut en Côte-d'Ivoire.

Certains laboratoires de l'IFC à Paris deviennent IRCA, ce qui soulage l'IFC ; ils sont adaptés aux nécessités africaines : analyse minérale, diagnostic foliaire, coagulation continue, étude des qualités techniques des caoutchoucs, caoutchoucs renforcés par les protides, mélanges latex-argile locaux. D'autre part, la constitution d'un conseil supérieur de l'IRCA en Côte-d'Ivoire est prévue sous la présidence du ministre de l'Agriculture ; il sera l'enceinte où seront formulés les besoins spécifiques de la Côte-d'Ivoire dans le domaine technique de l'hévéaculture.

Sur un plan général, une subvention de 40 millions de francs est accordée à l'IFC, provenant de la liquidation du groupe d'importation du caoutchouc sur demande du directeur des industries chimiques du ministère français de l'Industrie. C'est la première prise de position de l'administration de tutelle de l'industrie du caoutchouc en France au profit de l'IFC.

Le drame indochinois et ses conséquences 1957-1965

LA SITUATION au Vietnam et au Cambodge est de plus en plus dramatique ; elle incite le conseil à examiner les accords qui pourraient éventuellement être passés avec des producteurs de caoutchouc synthétique et dont le caoutchouc naturel pourrait bénéficier. Sont évoqués, sur le plan professionnel, le LRCC (Laboratoire de recherche et de contrôle du caoutchouc), l'Institut français du pétrole (IFP), le Centre de recherches des macromolécules (CRM) de Strasbourg, puis la Socabu (Société des caoutchoucs butyl).

Ont d'ailleurs déjà été signés par l'IFC des contrats de recherches avec des sociétés privées : Bozel Malétra, Kuhlmann, Cabot et la General Tire ; Uginé propose un important contrat à l'IFC. Dans la même ligne, M. de Padirac est nommé membre de la commission caoutchouc synthétique de la commission des industries chimiques du III^e Plan quinquennal. Mais, au sein du conseil de la Socabu, Michelin s'oppose violemment à un financement de l'IFC, et le syndicat du caoutchouc fait de même.

Le 18 septembre 1957, M. de Beaumont, président de la Société des plantations de Terres rouges (SPTR) et de la Compagnie du Cambodge, entre au conseil de l'IFC et précise que l'étude des caoutchoucs synthétiques n'est acceptable qu'autant qu'elle profite au caoutchouc naturel, ce qui était bien prévu.

Finalement, contrairement à leurs habitudes, privés de tout moyen, les planteurs ne voient plus de solution à la pérennité d'un IFC qui pourrait demain les servir à nouveau ; ils ne croient pas à la transposition possible des connaissances acquises sur les caoutchoucs synthétiques au bénéfice du naturel.

“ Les événements d'Indochine eurent pour l'Institut français du caoutchouc une grave conséquence, puisque le budget n'était alimenté que par une cotisation volontaire des planteurs de caoutchouc. Les planteurs étaient justement traumatisés ; mais le gouvernement français, comme eux-mêmes, n'avait point su prévoir cette évolution vers l'indépen-

dance. Je me rappelle cette réunion du conseil de l'Union des planteurs de caoutchouc où le président, M. Langlois-Berthelot, fit un compte rendu de son entrevue avec Hô Chi Minh à Saint-Germain, entrevue au cours de laquelle il lui citait toutes les réalisations économiques et sociales des planteurs français de caoutchouc pour justifier la présence française. Et Hô Chi Minh de lui répondre simplement : « Si la France avait continué à être occupée par les Allemands, vous auriez certes eu des progrès dans de nombreux secteurs, hôpitaux, écoles, autoroutes... mais auriez-vous été cependant satisfaits de cela ? » Triste vérité. En ce qui nous concernait, l'Union des planteurs de caoutchouc décida d'arrêter les activités de l'IFC, celles de l'IRCA en conséquence, et M. Michaux, vice-président délégué de l'IFC et de l'UPC, par ailleurs président de l'Institut de recherches sur les huiles et oléagineux, me demanda de prendre les dispositions nécessaires pour mettre toutes nos installations de la rue Scheffer à la disposition de l'IRHO. Je n'approuvais pas cette politique, estimant qu'on devait pouvoir sauver la maison, d'une part grâce à un soutien de l'Etat, en mêlant plus intimement IFC et IRCA, d'autre part en multipliant les contrats de recherche avec l'industrie, notamment avec les producteurs de caoutchoucs synthétiques, reprenant une idée mûrie de M. de Vogüé qui estimait que les deux parties avaient tout intérêt à cette étroite coopération sur le plan scientifique ; nos activités de recherche étant sans commune mesure avec celles poursuivies sur les synthétiques, notamment aux USA, au Canada, en RFA et au Japon. En définitive, très largement grâce au directeur des recherches de l'IFC, Roger Hublin, au dynamisme et à l'imagination débordants, j'obtins un feu vert du conseil, étant entendu qu'il ne pouvait plus être question de soutien financier complémentaire de la part des planteurs.

Et nous voici à la tâche, nos équipes d'ingénieurs prenant à cœur le double rôle de chercheur, certes, mais aussi commis voyageur en recherche. Le résultat fut remarquable, et, pendant cinq à dix ans, nous traitâmes d'importants contrats avec de grandes firmes industrielles. Mais peu à peu nous nous vidions de notre substance, la recherche en amont n'étant plus alimentée et les contrats étant toujours passés sur la recherche directement appliquée, à échéance rapprochée. J'acquis la conviction, en même temps que beaucoup d'autres centres techniques, que tout organisme de recherche appliquée n'ayant pas au minimum 50 % de garantie pérenne de son budget est condamné à disparaître.

Je négociai donc avec le ministre de l'Industrie, plus particulièrement avec le directeur des industries chimiques, M. Rauline, et M. Boutry, responsable du service international, l'obtention d'un accord de financement en provenance de fonds publics et en provenance de l'industrie de transformation du caoutchouc. Michelin était pour le moins réservé ! Mais nous progressions peu à peu, avec de plus un certain soutien de la communauté urbaine du Mans, où se trouvaient implantés nos laboratoires, et celui du conseil général de la Sarthe. J'y connaissais fort heureusement le D^r Mordrais, au Mans, et Michel d'Aillières, président du conseil général, un vieil ami. Je tenais régulièrement au courant les membres de la conférence des directeurs, le comité d'entreprise, et naturellement le conseil d'administration où j'avais pu faire entrer un représentant du ministre de l'Industrie, le président du syndicat des transformateurs et de hautes personnalités scientifiques faisant autorité, particulièrement le P^r Champetier, directeur de l'Ecole de physique et chimie, et le P^r Sadron, du Centre de recherches sur les macromolécules à Strasbourg. ”

Dans les plantations

Pendant ce temps, les producteurs de Malaisie décident de porter le taux de la cotisation à 0,75 cent de dollar malais par livre anglaise de caoutchouc sec exporté, soit une augmentation de 50 %, et de supprimer les activités de propagande.

Sir Eric Muller, président de l'IRRB-IRDC, meurt. L'IFC propose M. Michaux pour le remplacer.

Le 29 octobre 1957, l'IRCA reçoit à nouveau en Côte-d'Ivoire du matériel végétal en provenance du Vietnam : 68 plants greffés, 230 mètres de bois de



*Roger Hublin,
directeur des recherches
de l'IFC.*

greffe et 350 000 graines. Une coopérative est constituée à Abadjin-Kouté, près de l'IRCA.

Le 22 janvier 1958, M. Haumont démissionne du conseil IFC, remplacé par M. Piaton, secrétaire général de la compagnie du Cambodge. Le 7 juin 1958, M. de Beaumont démissionne, remplacé par M. Ehret, inspecteur général de la SPTR.

Le Central Rubber Funds d'Indonésie, pour des raisons politiques, supprime la Rubber Stichting. Un comité français de coordination inter-instituts du caoutchouc (IFC, IRCC, IRCV, IRCA) est créé. Le nom de M. Michaux est avancé pour en prendre la présidence; celui-ci accepte mais délègue ses pouvoirs à M. Ehret. M. Michaux assure la présidence de l'IRRB-IRDC. Un laboratoire de biosynthèse du

caoutchouc est créé à l'IFC sur initiative du P^r Camus. Véritable précurseur dans ce domaine de la physiologie et de la biochimie, Jean d'Auzac en sera l'âme.

Le conseil IRCA du 6 novembre 1958 précise que la Côte-d'Ivoire a reçu en 1958 : 13 000 graines du Congo belge, 100 000 graines du Liberia, 50 000 graines du Cambodge ; celui du 7 octobre 1959, que 101 hectares ont été plantés par l'IRCA en Côte-d'Ivoire.

Le 17 juin 1960, M. Simon démissionne du poste de directeur général commun aux quatre instituts, avec effet douze mois plus tard. M. Simon partira cependant en juillet au Vietnam, pour assurer sur place l'intérim de M. Compagnon en congé.

L'IRRDB

Le gouverneur général Chauvet prend la présidence du Comité français de coordination, dont M. de Padirac est le secrétaire général. IRRB et IRDC sont fondus en un seul organisme, l'IRRDB (International Rubber Research and Development Board). La délégation à l'IRRDB comprend : M. Chauvet, M. de Lauzières, M. Rueff, M. de Laboulaye. Participent au Standing Committee : M. Chauvet, M. de Lauzières ; suppléant pour l'ensemble : M. de Padirac.

Le 29 juin 1960, M. Simon démissionne du poste de président directeur général de l'IRCA pour se consacrer entièrement à l'IRCV. Sont nommés administrateurs de l'IRCA : le secrétaire d'Etat à l'Agriculture, M. Donwahi ;

Regroupement de l'agronomie tropicale 1965-1971

A LA FIN DE 1964, un projet de regroupement des laboratoires des huit instituts français de recherche agronomique tropicale est étudié, avec une implantation au Jardin tropical du bois de Vincennes. L'étude est faite par un comité que préside l'inspecteur général Masselot avec beaucoup d'intelligence et de sagesse. Et voilà la concentration des instituts de recherche agronomique spécialisés outre-mer qui prend corps, sur pression du ministère des Finances qui assimile caoutchouc et riz, coton et café... et croit, suivant une terminologie à la mode, aux « économies d'échelle », alors que l'expérience a souvent prouvé que cela conduit à des dépenses accrues pour une efficacité réduite. L'avenir en apportera une certaine confirmation. Un nouvel incendie entraîne d'importants dommages à l'IFC le 30 avril 1965, ce qui précipite la nécessité d'un transfert au Mans des laboratoires IFC.

En Côte-d'Ivoire, les surfaces plantées par l'IRCA atteignent, à la fin de 1965, 351 hectares dont 226 sur la station expérimentale et 125 au titre des jardins grainiers et expérimentaux (plantation gouvernementale) ; 40 hectares sont en exploitation.

M. Compagnon est nommé directeur de l'IRCA en Côte-d'Ivoire le 18 juin 1965, et M. de Padirac, directeur général à dater du 1^{er} juillet 1965. Le 20 janvier 1966, M. Jacquau, président du LRCC, meurt : perte cruelle pour la coopération entre planteurs et manufacturiers.

En Indochine, les sociétés de plantation maintiennent le principe d'une cotisation à l'IFC, sur la base de 4 kilos de caoutchouc à la tonne produite, dans la mesure où elles peuvent produire et transférer.

A Paris, les contrats se développent, mais la part de financement représentant une certaine garantie de continuité ne représente plus que 40 % du budget. Un adjoint est prévu pour M. de Monplanet, M^{lle} Toussaint. Cette dernière

jouera un rôle important, tant sur le plan de la gestion que sur celui de l'amicale coopération des équipes. La mutation des immeubles de l'UPC à l'IFC peut être faite à titre gratuit, si l'IFC poursuit bien des activités scientifiques et s'il est reconnu d'utilité publique. Les transferts d'argent du Vietnam sont totalement arrêtés et la part de financement stable ne représente plus alors que 25 %.

A la suite d'un voyage de M. de Padirac en Amérique latine, sont acquises des interventions au Pérou et sont espérées des décisions favorables pour ce même type d'intervention au Brésil et en Colombie.

A l'IFC, il y a plus de 175 personnes. Il est rapporté, au conseil de l'IRCA du 10 février 1966, qu'une commission interministérielle présidée par M. Soisson prévoit l'envoi à Aix-en-Provence de cinq instituts, dont l'IRCA. Le directeur des industries chimiques est nommé membre du conseil de l'IFC le 10 mars 1967. La société Promotion des cultures industrielles (Promoci, SIPH) entre à l'IFC. La présence de M. Massoubre (Michelin) au conseil de l'IFC est souhaitée. La décision est prise de l'implantation d'une antenne IRCA au Cameroun. Le 13 mars 1967, M. de Padirac est nommé directeur général de l'IFC, comme il l'est déjà de l'IRCA. M. de Monplanet est nommé secrétaire général. Le 12 juin 1967, le conseil IRCA approuve l'engagement de M. Campaignolle pour s'occuper du plan de développement d'hévéaculture en Côte-d'Ivoire.

L'IRCA est chargé, par convention du gouvernement de Côte-d'Ivoire, de la réalisation de la première tranche de l'usine qui, terminée, doit pouvoir traiter l'ensemble de la production des plantations en forêt de la région d'Anguédédou (2 000 hectares environ).

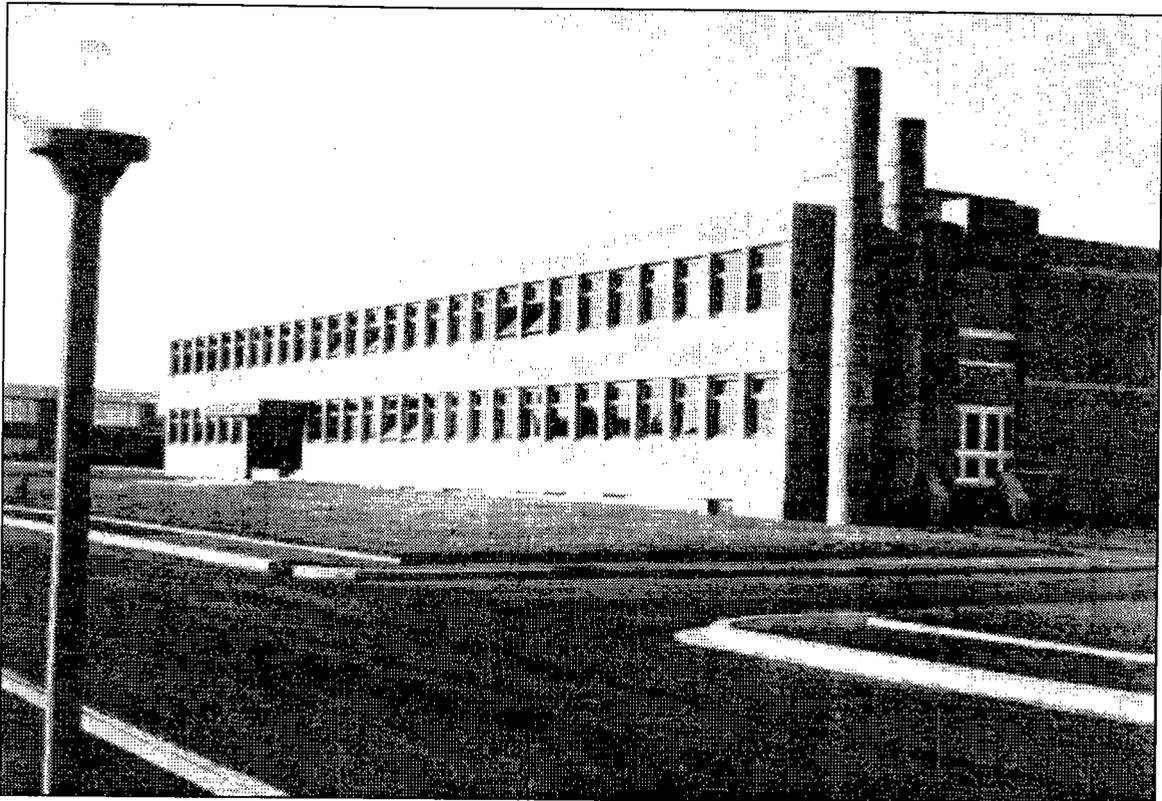
Les laboratoires du Mans

Le 31 janvier 1968, M. Maurice Schumann, ministre chargé de la Recherche scientifique, et M. Peyrefitte, ministre de l'Education nationale, donnent leur accord pour l'implantation des laboratoires de physique et chimie de l'IFC au Mans. M. Peyrefitte pose la première pierre des locaux, qui appartiennent aux collectivités locales et seront mis à la disposition de l'IFC sous forme de location de longue durée avec un loyer très réduit. Le démarrage au Mans sera effectif le 1^{er} janvier 1969.

M. Rauline, directeur des industries chimiques, demande la constitution d'un groupe de travail comprenant la puissance publique, les planteurs, les producteurs de caoutchouc synthétique et les transformateurs, pour juger de l'intérêt de l'IFC. Finalement, devant les difficultés soulevées par le conseil d'Etat, l'UPC fait apport à l'IFC des immeubles du 42 rue Scheffer et du 3 square Pétrarque, moyennant le paiement d'une taxe d'apport de 1 % plus 0,60 % de droits (estimation des immeubles : 2 722 000 francs ; droits d'apport : 50 000 francs). La question est donc heureusement réglée.

La cellule IRCA du Cameroun s'installe, à la fin de 1967, au centre de recherches de la Cameroon Development Corporation, à Ekona.

En Côte-d'Ivoire, le comité technique de l'IRCA prend acte des décisions, prises par le gouvernement ivoirien, de créer la Société de développement de



L'IFC au Mans. Vue générale des laboratoires.

l'hévéaculture (Sodhévée), de confier à l'IRCA le lancement d'un programme villageois de 500 hectares par an, de réactiver les projets de plantations dans le sud-ouest. Le 26 juin 1969, Michelin signe un protocole avec le gouvernement de Côte-d'Ivoire pour la reconnaissance détaillée d'un site de 10 000 hectares d'hévéa dans le sud-ouest. L'IRCA agit en qualité de conseiller du secrétariat d'Etat à la Coopération et du gouvernement ivoirien.

En France, un groupe de travail interministériel conclut à l'intérêt de la création d'un groupement d'intérêt économique entre les huit instituts de recherche spécialisés outre-mer.

En fait, c'est le ministère des Finances — dont les attributions ne sont pas politiques — qui, ne voyant les problèmes que sous l'angle financier (réduction des crédits, facilité des contrôles), exerce une pression continue pour une réforme de structure des instituts.

Le GERDAT

66 Au cours d'une réunion organisée pour traiter de la réforme de structure des instituts, M. Bourges, ministre de la Coopération, qui présidait la séance, exposa son intention d'obtenir un certain regroupement des instituts. Mais le représentant des Finances alla plus loin, indiquant de façon formelle qu'il s'agissait là d'une disposition transitoire, l'objectif final étant l'institut unique. Qu'avait pourtant à voir le palmier à huile avec le caféier ou le cotonnier, ou la pisciculture, ou le caoutchouc... ? Et nous nous trouvâmes convoqués à une réunion où le patron du groupement d'intérêt économique GERDAT, Jacques Alliot, nous fut imposé. La chance voulut qu'il soit de premier plan, mais c'était bien souligner que nous n'étions plus maîtres de la situation et que le GIE n'était que de nom. Les choses valant ce que valent les hommes, nous pûmes continuer à fonctionner dans des condi-

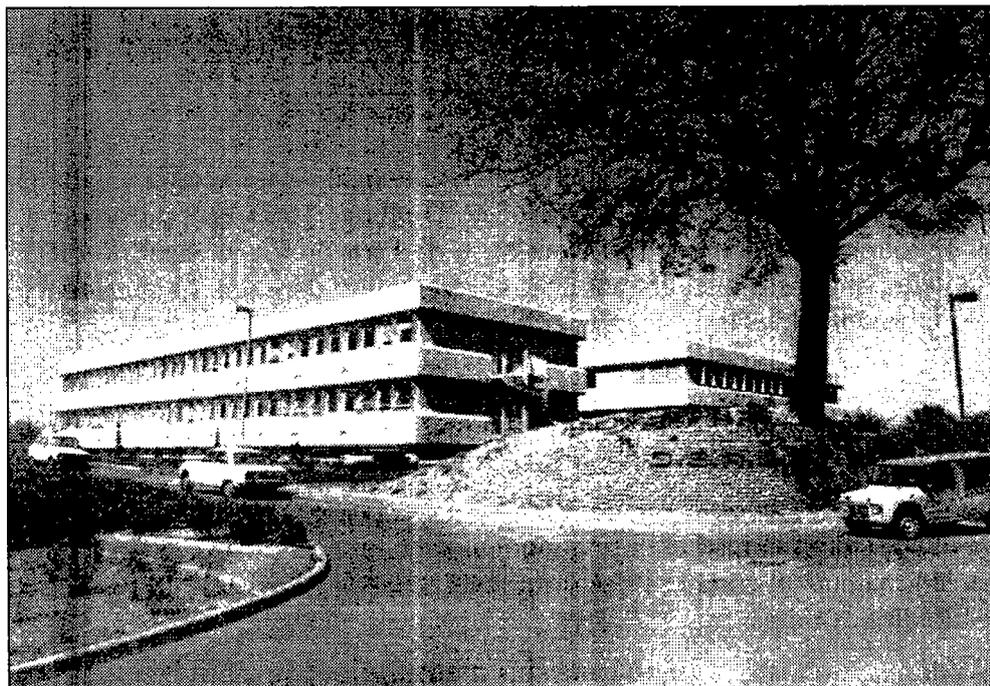
tions normales. Le mouvement de centralisation s'affirma lorsque le cabinet du Premier ministre, M. Barre, vint à s'occuper du problème, toujours sur pression des Finances. Le directeur de cabinet du Premier ministre, M. Mestre, organisa à Matignon une réunion demandant le renforcement de l'unité. Le thème est repris en force avec le nouveau gouvernement de gauche (1981). Il est décidé que les huit instituts seront dissous et remplacés par un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). C'était la catastrophe, la lourdeur administrative, des recrutements nombreux pour constituer l'état-major de supervision de nos directions générales, le tout heureusement atténué par la qualité du directeur général de l'établissement public, Hervé Bichat.

Les syndicats, considérant que le personnel a une meilleure garantie de pérennité dans un établissement public que dans une structure privée, sont favorables à la réforme ; ils sont devenus trop puissants et le personnel, hormis quelques rares exceptions, prend de plus en plus une âme de fonctionnaire. Il fallait, certes, renforcer la coordination entre les huit instituts de recherche agricole tropicale, mais il fallait leur conserver leur structure juridique privée, gage de la meilleure efficacité au moindre prix.

J'évoquai une conversation avec M. Curien, le ministre de la Recherche scientifique, à la sortie d'un déjeuner où j'avais été convié avec M. Bichat. Le ministre me demandait si j'estimais que les choses évoluaient bien au CIRAD. Je lui répondis affirmativement tout en nuanciant mon propos d'un regret concernant la suppression de la structure juridique des instituts. Et le ministre de se retourner vers M. Bichat, lui disant : « Mais qu'attend-on pour la redonner aux instituts... ? » Oui, mais voilà, c'était fait, et on remonte difficilement la machine en arrière !

Avant la disparition des instituts par intégration dans l'établissement public, j'avais été, outre président de l'IRCA, président de l'Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières, l'IRAT. L'histoire vaut d'être contée. C'était sous le gouvernement socialiste. J'étais en mission au Brésil quand, au milieu de la nuit, je fus réveillé par un coup de téléphone. Le directeur de cabinet de M. Chevènement, alors ministre de la Recherche, me demanda de rentrer d'urgence à Paris, le ministre voulant me rencontrer. Je présidais des réunions, il ne m'était pas possible de revenir avant huitaine, et nous convînmes que, dès ma descente d'avion, je viendrais voir le ministre. Son directeur de cabinet me demanda à brûle-pourpoint si j'acceptais de prendre la présidence de l'IRAT, M. Deniau, son actuel président,

Les bâtiments du GERDAT, à Montpellier (mai 1978).



trop marqué politiquement sans doute, ne devant pas la conserver. Ma réponse fut aussitôt : « Mais je ne suis pas socialiste et les reproches faits à M. Deniau me seront faits. — Nous le savons, me dit-il, mais vous avez de bonnes relations avec les gouvernements africains où l'IRAT a la plus grande part de ses activités, alors nous avons pensé à vous. D'ailleurs, très franchement, nous avons fait une enquête sur vous. Nous savons que vous êtes adjoint au maire d'une commune de Normandie et que vous militez dans un groupe d'action catholique. » Je précisai alors que je ne pouvais accepter que si l'IRAT conservait son caractère propre, ce qui fut promis. J'appréciai l'objectivité de M. Chevènement, soucieux de maintenir la diversité des approches. Qu'en fallait-il déduire ? Je ne sais, mais il est certain que j'ai toujours eu les meilleurs rapports avec ses collaborateurs... ce qui n'a pas empêché l'IRAT d'être dissous trois ans après, comme tous les autres instituts. 99

A l'IRRDB

Le conseil de l'IRRDB, dans sa réunion du 18 juillet 1969 à Londres, note l'intérêt d'une double vice-présidence, l'un des vice-présidents représentant les instituts en pays de production, l'autre les instituts en pays de consommation. Dans cet esprit, le D^r Ellipola de Ceylan serait un des vice-présidents et le gouverneur général Chauvet l'autre.

Dès la réunion suivante, le 30 septembre 1970 à Kuala Lumpur, le gouverneur général Chauvet, quittant la présidence des instituts français, démissionne de ses fonctions de vice-président de l'IRRDB. M. de Padirac, dont la candidature est proposée par l'IFC, l'IRCV, l'IRCC et l'IRCA, est nommé à sa place vice-président du conseil de l'IRRDB. Le D^r Ellipola, ne pouvant tenir sa propre vice-présidence, propose que le poste soit confié à un représentant de l'Indonésie, dont la désignation n'a pu être définitivement faite.

Le principe d'un président et de vice-présidents tournants au sein des membres de l'IRRDB est arrêté. Il est cependant demandé d'y surseoir jusqu'à décision contraire, en vue de maintenir, dans les circonstances présentes, la continuité nécessaire. Vingt ans plus tard, la situation demeure.

Accord entre planteurs et transformateurs

Le 9 janvier 1970, en France, sur proposition des tutelles, en conclusion du groupe de travail, le syndicat, l'UPC et l'IFC concluent un accord valable à titre d'essai, pour deux ans. Ont signé : M. Duttlinger, président du syndicat, M. J. Polton, président de l'UPC, et M. J. de Lauzières, président de l'IFC. Planteurs et transformateurs ont une représentation paritaire. La présidence sera tournante, tous les deux ans.

Sont prévus, au titre de l'accord :

- un comité de direction de 4 personnes, 2 de chaque côté ; le directeur général (actuel) est membre ; le secrétaire général de l'IFC en est le secrétaire ;
- un comité de coordination des recherches, à la demande du ministère du Développement industriel et scientifique, avec un président désigné par les transformateurs et composé des présidents d'une section planteurs et d'une section industrie ;
- la désignation par les transformateurs d'un expert comptable ;

– une subvention des transformateurs du même montant que celle des planteurs (500 000 francs) et des contrats de recherche pour un montant comparable à celui du LRCC (250 000 francs).

Le 16 février 1970, le gouverneur général Chauvet démissionne de la présidence de l'IRCA. M. J. de Lauzières est nommé président de l'institut. M. J. Polton est élu administrateur, en tant que président de l'UPC. Le 10 mai 1970, le conseil de l'IRCA donne son adhésion au GERDAT sous réserve qu'il s'agisse d'une harmonisation, d'une réduction de dépenses, et non d'une étape vers une concentration en un unique institut, facteur d'inefficacité et de gaspillage. Le 2 juillet 1970, M. Chéritat, directeur des laboratoires du Mans, décède d'un accident de voiture.

En Côte-d'Ivoire, les réunions de l'IRRDB se tiennent à l'IRCA du 3 au 6 mars. La Sodhévée est créée le 10 août 1970. Tous les biens ivoiriens lui sont transférés. M. Campaignolle est directeur technique. L'IRCA est conseiller technique. Lui sont confiés en gestion la première tranche de l'usine existante à caractère pilote et les jardins grainiers et expérimentaux, pour un an renouvelable. Il n'y a là aucune garantie pour l'IRCA. Par ailleurs, la découpe des responsabilités est fâcheuse : elle respire l'inefficacité et entraîne des dépenses inutiles. A l'occasion de la réunion suivante du comité technique, M. de Padirac doit attirer l'attention des autorités ivoiriennes sur l'impossibilité pour l'IRCA de poursuivre sa mission de gestion s'il venait à être coupé de l'usine pilote et des jardins grainiers.

La SOGB (Société hévéicole de Grand Bereby, qui atteindra 13 500 hectares), démarre dans le sud-ouest sous la maîtrise d'œuvre de Michelin : abattage de 10 hectares pour les pépinières et jardins de bois, et de 20 hectares pour un champ de comportement de clones. L'IRCA, via Sodhévée, fournit du matériel végétal à la SOGB.

Il est question de créer un office national de la recherche agronomique. M. Sawadogo, ministre de l'Agriculture, et M. Alliot, administrateur du GERDAT, discutent des possibilités de collaboration entre les deux organismes (établissement en commun des programmes de recherche).

Au Cambodge, l'IRCC est entièrement détruit. Le principe d'un institut au Cambodge est cependant maintenu et une implantation des services est recherchée dans les locaux de l'Institut Pasteur. Un projet est déposé au PNUD (Programme des Nations unies pour le développement).

En France, M. Campaignolle, à peine rentré de Côte-d'Ivoire pour son congé (début juillet 1971), tombe gravement malade. Il ne pourra pas de sitôt reprendre des activités outre-mer.

Les cotisations en provenance du Cambodge ne sont plus perçues. Toutes les plantations d'hévéa sont occupées, fermées ou abandonnées. A la suite d'un voyage de M. de Padirac au Vietnam et au Cambodge, un certain financement a pu être repris sur programme, à partir du Vietnam.

L'IFC travaille sur un caoutchouc naturel liquide susceptible de concurrencer le caoutchouc synthétique coulable en moule de Firestone. M. Salmon-Legagneur (Direction générale de la recherche scientifique et technique, DGRST) cite l'IRCA comme exemple de centre où les recherches sont bien articulées avec

le développement. De son côté, le P^r Camus estime que l'IRCA est un des huit instituts à apporter le plus à la recherche française. M. Massoubre (Michelin) est président du comité de coordination des recherches.

Il y a des difficultés d'application du protocole entre l'IFC, le syndicat et l'UPC. Le syndicat considère que les contrats de 250 000 francs ne sont plus son affaire, mais l'affaire de l'administrateur représentant les transformateurs au comité de direction. Tous les membres du conseil (16 février 1971), particulièrement le représentant du directeur des industries chimiques, ne partagent pas ce point de vue. Le versement du syndicat doit être de 750 000 francs (500 000 F + 250 000 F). M. Daroussin démissionne du conseil et est remplacé par M. J. Polton. M. Haumont (SPTR) est remplacé par M. Rouland, inspecteur général. Ce dernier apportera régulièrement aux instituts français le fruit de son expérience et l'appui de son autorité et de celle de son groupe.

“ Sur le point d'aboutir, deux interventions, malheureusement, firent échouer le plan de coopération IFC-syndicat-UPC. D'abord, celle d'un grand groupe industriel français qui fit savoir qu'il n'était pas intéressé par nos travaux — on pourrait écrire longuement à ce propos —, et celle d'une délégation de trois ingénieurs, hauts cadres de la maison, qui profitèrent d'une mission que je faisais en Côte-d'Ivoire pour être reçus par le directeur des industries chimiques auquel ils exposèrent, si j'ai bien compris le rapport qui m'en a été fait, la politique qu'il conviendrait de suivre, alors qu'ils n'avaient pas les données du problème. Cette intervention fut particulièrement malheureuse. Tous trois avaient par ailleurs des qualités certaines, mais une mauvaise connaissance des dossiers, voire d'autres intentions. Ce fut la goutte d'eau qui fit dire à M. Rauline que l'IFC était une maison dont l'organisation était discutable et à laquelle il ne pouvait plus, en conséquence, s'intéresser.

Je me retrouvais seul, avec des planteurs accablés, des chercheurs largement vidés de leur substance, une industrie de transformation peu encline à penser collectivement son devenir, la puissance publique abandonnant son soutien. Il fallait se décider à l'opération chirurgicale, d'autant que le ministère de la Coopération qui finançait l'IRCA n'envisageait pas d'en faire plus. L'IFC était cependant une organisation modèle et complète, la seule de ce type, avec : des chercheurs ayant connaissance du produit à défendre, le caoutchouc naturel, mais aussi de ses concurrents synthétiques ; un service de documentation unique ; la plus belle revue technique française traitant du sujet, la *Revue générale du caoutchouc* ; une école d'enseignement technique officiellement reconnue, comprenant section ingénieur et section technicien supérieur. Au ministère de la Coopération, qui avait ses propres difficultés financières et qui était obligé de répondre favorablement à de multiples demandes de caractère politique, personne — au niveau voulu — ne se préoccupait de sauver une situation pourtant d'intérêt national évident.

Nous convoquâmes alors le conseil d'administration, où furent précisées les modalités de la liquidation : vente d'une partie de nos immeubles, mais au groupement d'intérêt économique dont l'IRCA était membre ; licenciements économiques ; transfert des laboratoires du Mans à une entité nouvelle, l'Institut de recherche appliquée sur les polymères (IRAP), dont nous serions membres ; transfert de la *Revue générale du caoutchouc* et de l'école d'enseignement technique à l'industrie de transformation du caoutchouc, en nous efforçant chaque fois d'y conserver une certaine représentation. ”

Echec et dispersion 1971-1975

MONSIEUR HONS-OLIVIER, président du syndicat, et M. Duttlinger, président du LRCC, demandent à démissionner du conseil de l'IFC. Tout effort en direction des transformateurs semble ainsi illusoire. Le directeur des industries chimiques pense, à regret, qu'il faut se tourner vers les producteurs de synthétiques et l'Institut français du pétrole ; peut-être même vers le ministère de l'Environnement. La direction des industries chimiques maintient cependant son effort financier en 1971 et 1972. Toutefois, à partir de 1973, il ne pourra plus y avoir de subventions mais des actions ponctuelles dans le cadre de l'enveloppe recherche du ministère de l'Industrie.

Faut-il, dans ces conditions, maintenir la dualité IFC-IRCA ? L'examen de la situation d'avenir de l'IFC est plus que jamais à l'ordre du jour. Le ministre du Développement industriel et scientifique, M. Ortoli, et le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Bourges, proposent le dégagement des laboratoires de la rue Scheffer sur Le Mans et le regroupement dans le cadre du GERDAT des sièges des instituts, dont l'IRCA, au 42 rue Scheffer ; la puissance publique assurant d'ici là le financement sur trois ans des dépenses nécessaires au maintien du potentiel de l'IFC (7 200 000 francs). Le 31 mai 1972, le conseil IRCA est tenu au courant des dispositions de survie arrêtées par le conseil IFC.

Christian du Plessix, chef des services agronomiques en Côte-d'Ivoire, est nommé directeur des affaires scientifiques du ministère de la Recherche de Côte-d'Ivoire.

Le centre de recherches d'Ekona de la Cameroon Development Corporation est remis au gouvernement fédéral du Cameroun le 1^{er} juillet 1972. L'IRCA y conserve sa place. De plus, 50 000 hectares doivent être prospectés par lui pour trouver 15 000 hectares à planter, sur les rives du Nyong, au sud-ouest d'Eseka.

Le conseil de l'IFC du 15 juin 1972 nomme administrateur M. Vernède comme représentant du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères responsable de la coopération. Une commission de réorientation de l'IFC est constituée sur la demande de la puissance publique. Un comité de rédaction de la *RGCP* est constitué sous la présidence de M. Pennel (président de Pennel et Flipo).

“ Le peu d'intérêt marqué par le secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères responsable de la coopération pour les recherches d'amélioration de la qualité et les recherches sur la consommation — et spécialement de la part du commissaire du Gouvernement, M. Vernède — est difficile à saisir. Et pourtant, dans toutes les sphères internationales, l'accent est mis en tout premier lieu sur cette face de la recherche. Aucun engagement en faveur du maintien de l'IFC n'a été entendu. L'IFC était cependant l'institut modèle regroupant toutes les activités nécessaires à la progression technique du caoutchouc naturel, recherches de base non poursuivies ailleurs, recherches appliquées, recherches sur les concurrents synthétiques pour mieux saisir les points faibles du caoutchouc naturel, liaison avec les transformateurs, connaissance de la double face production et consommation, école de formation, organe de publication, liaison permanente avec l'université et plus encore articulation étroite avec la profession, les planteurs, et coordination permanente avec les laboratoires similaires du monde entier par intégration dans une organisation internationale de recherche spécialisée sur le caoutchouc naturel, l'IRRDB. En fait, l'IFC venait ajouter des besoins nouveaux de financement à ceux des autres instituts de recherche agronomiques tropicaux entièrement financés par la puissance publique française. L'IFC avait le tort d'avoir été jusqu'alors financé par la profession... financement privé. ”

M. Compagnon quitte la direction de l'IRCA en Côte-d'Ivoire à la fin du premier trimestre de 1973.

Finalement, ne voyant plus d'autre solution, le conseil de l'IFC (27 février 1973) décide de répondre favorablement aux conclusions de la commission de réorientation de l'IFC, en découpant les activités de l'IFC qui avaient été si laborieusement regroupées : siège, rue Scheffer ; laboratoires d'agronomie et de physiologie, Montpellier ; laboratoires de physique et chimie, Le Mans ; école d'enseignement technique rattachée à l'IFOCA (Institut de formation et d'enseignement professionnel du caoutchouc) ; laboratoires de technologie rattachés au LRCC ; indépendance de la *RGCP*, avec comité de rédaction propre. Cette solution permet seule de sauver pour une large part les équipes actuelles avec leur potentiel. Les indemnités de licenciement représenteront près de deux millions de francs (à verser en septembre et octobre 1973).

“ Après ce douloureux conseil, les planteurs me dirent : « Eh bien, cette fois, c'est bien fini, il ne reste plus rien de notre magnifique construction. » Les compliments n'avaient pas manqué dans l'oraison funèbre, mais le fait est là. J'étais profondément attristé, plus peut-être de n'avoir pu convaincre et éviter l'irréparable, que de l'événement lui-même.

Je gardais cependant la foi, avec elle on reconstruit toujours. Je me vois, certes un peu par bravade, mais aussi par conviction interne, répondant aux planteurs que, si l'IFC perdait effectivement sa force, nous reconstruirions à partir de l'IRCA, et que les planteurs ayant des intérêts dans d'autres parties du monde que l'ancienne Indochine trouveraient toujours en nous l'appui technique recherché, de même que la coopération. Mais il fallait tout repenser. L'IFC n'était plus qu'une coquille vide, propriétaire encore d'une partie de nos immeubles, de la bibliothèque, du matériel de laboratoire qu'il avait financé, et de brevets. Tout le personnel fut licencié ou muté à l'IRCA avec ses droits acquis à l'IFC. M. de Lauzières, président, fut tout au long de ces difficiles années de très bon conseil. Le dynamisme, nous l'avions, il avait le bon

sens et la sagesse. Je fus aussi très aidé par l'intelligence et la compréhension de Jacques Alliot, responsable du GERDAT, dont l'IRCA était membre.

Je rappelle que M. Simon était parti diriger l'IRCV au Vietnam. Mais il y mourut subitement. M. Compagnon, un bon ami, après avoir courageusement dirigé nos instituts au Vietnam et au Cambodge, assurait sur place la direction en Côte-d'Ivoire, où il remplaça M. de Breuvery qui eut le grand mérite d'assurer les premières réalisations. Je suis nommé directeur général de l'IRCA par le conseil d'administration, consécration juridique d'une situation de fait. Le diplôme universitaire n'est qu'une ouverture sur le possible, l'expérience apporte la certitude. J'ai vécu les licenciements comme une redoutable épreuve. Roger Hublin, le directeur des recherches, et Alain de Monplanet, le secrétaire général, mes deux principaux collaborateurs, m'offrirent aussitôt de se retirer en préretraite. Patrice Compagnon, devenu responsable à Paris de la coordination entre nos diverses implantations, fit de même. J'allais être terriblement seul, et ce n'est que sur leur insistance que j'acceptai : conscients de ce qu'ils représenteraient comme charge financière, ils estimaient, avec une générosité peu coutumière, ne pas avoir le droit de rester dans les difficiles circonstances de l'heure. Il ne restait plus qu'à travailler avec nos jeunes équipes.

Il fallait assurer la liquidation de l'IFC et la gestion de ses avoirs immobiliers et mobiliers, dont le revenu contribuait au financement de certains programmes de l'IRCA.

Peu à peu, l'IRCA s'étoffait, les planteurs d'Afrique francophone, sceptiques au départ, prenaient foi en nous. La coopération s'établissait, amicale et confiante. Les difficultés ne manquaient pas. Je pris comme directeur général un jeune homme très brillant, travailleur et dynamique, Christian du Plessis, qui, après un passage chez nous, avait eu d'importants postes de responsabilité ministérielle en Côte-d'Ivoire puis en France. Mais très rapidement, souffrant d'atroces douleurs mal localisées depuis des mois, il mourut subitement en France alors que j'étais au fond de la brousse amazonienne. Je voulus le remplacer par un ingénieur agronome qui avait été chez nous en Indochine — et qui s'y trouvait encore à la chute de Saïgon le 30 avril 1975 —, puis en Côte-d'Ivoire à l'IRCA et dans une société chargée du développement hévéicole en Côte-d'Ivoire, et que j'avais toujours particulièrement apprécié. Mais le ministère de la Coopération avait son candidat. Il venait de l'Administration et ne connaissait rien à l'hévéaculture. Je le vis néanmoins — il était au demeurant très sympathique — et lui fis part de mes regrets. Je tenais à mon candidat : Jean Campaignolle. Finalement, j'eus avec l'Administration les mêmes difficultés qu'avec les sociétés privées. Il s'agissait moins de doter l'institut des meilleures conditions de travail que de profiter de la situation pour arranger tel ou tel autre problème. Les discussions furent particulièrement difficiles : avec le privé, on a au moins affaire à un responsable désigné ; avec l'Etat, l'interlocuteur est insaisissable, changeant, et, à l'occasion, peut opposer une force d'inertie faisant traîner indéfiniment les choses. Il fallut près d'un an pour obtenir la nomination de Jean Campaignolle.

Les activités, le développement, les résultats de l'IRCA furent tels que l'IRCA ne tarda pas à être considéré comme l'un des instituts les plus performants, si l'on en croit quelques experts de la Banque mondiale. ”



Christian du Plessis, directeur général de l'IRCA.

Les planteurs face à la concentration

Le président de l'UPC, M. J. Polton, précise à nouveau au cours des différents conseils de l'IFC que la vente des immeubles n'a été acceptée par les planteurs que pour assurer la pérennité des équipes de l'IFC-IRCA et non pour tout disperser et assurer le paiement d'indemnités de licenciement. Le regroupement des instituts dans le cadre du GERDAT ne se conçoit que si l'IRCA conserve une entité propre dotée d'une certaine personnalité où la profession puisse orienter, contrôler les programmes, en liaison avec les instituts du Vietnam et du Cambodge et avec l'IRRDB.

Le ministère, c'est-à-dire M. Vernède, ne partage pas ce point de vue : les déficits sont à prendre en charge sur la vente des immeubles. Le ministre, M. Deniau, confirme cependant à MM. de Lauzières et de Padirac que leur interprétation du rôle du GERDAT est bien la sienne : harmonisation et coordination.

En mai 1974, les Domaines précisent qu'ils préfèrent une vente des immeubles à la location préalablement envisagée. Les planteurs estiment que la valeur de 7 200 000 francs donnée il y a trois ans devrait être réajustée. Mais rien ne peut être obtenu. La vente va donc s'effectuer dans des conditions exceptionnellement favorables au GERDAT.

Une mission de prospection est organisée en forêt amazonienne avec le Brésil, pour apporter du « sang neuf » au stock génétique très limité à partir duquel ont été conduits jusqu'à ce jour les programmes de sélection en hévéaculture (22 plants pour 7 millions d'hectares) : collecte de bois de greffe sur des arbres natifs apparemment bons producteurs et de graines d'hévéa dans différentes localisations amazoniennes.

Rappelons qu'à la fin d'octobre 1974 M. Campaignolle, rétabli, a pu reprendre du service outre-mer. Il est envoyé au Vietnam dans le cadre d'un contrat avec le ministère français des Affaires étrangères, pour occuper le poste de directeur des recherches à l'IRCV, prenant ainsi le relais technique de M. Banchi, qui avait dirigé l'institut vietnamien pendant dix ans, et assurer le cours d'hévéaculture à la faculté d'agronomie. La chute de Saïgon, le 30 avril 1975, met un terme à ses activités mais son retour en France ne pourra se faire que quatre mois plus tard.

Le ministre de la Coopération, M. Abelin, précise par lettre en date du 27 novembre 1974 que l'accord de tous les services intéressés, notamment du budget au ministère des Finances, pour l'achat des immeubles par le GERDAT, est enfin obtenu. L'accord notarié correspondant pourra être signé prochainement. A Paris, les attributions du GERDAT sont définies.

Des compressions de personnel commencent au siège de l'IFC-IRCA : de 59 agents en 1968, le personnel est ramené à 31. La part de l'IRCA dans ces indemnités de licenciements, soit 382 263 francs, n'a pas été remboursée, comme cela a été fait pour d'autres instituts.

Dès la mi-année 1975, le ministre du Développement industriel souhaite la création au Mans d'un centre de recherches appliquées sur les polymères, regroupant IFC, Institut des monomères, laboratoire sur les macromolécules (associé au CNRS) de la faculté des sciences du Mans.

Le conseil s'inquiète des licenciements qu'il devra faire si aucune décision n'est prise par la puissance publique. De fait, de nouvelles compressions seront réalisées. La vente des immeubles et le paiement des indemnités se font dans de telles conditions que les planteurs manifestent vivement leur mécontentement. La procédure de licenciement collectif pour raison économique est inévitable.

Le 18 décembre 1975, la Société d'éditions techniques continentales (SETCO), de l'IFC, vend la *RGCP* à la SETE (Société d'expansion technique et économique), mais l'IFC-IRCA fait partie du comité de rédaction ; par ailleurs, l'IRCA conserve le droit de publication dans la revue. L'IFC est conduit à licencier son personnel, sur exigence des collectivités locales, avant qu'il ne soit réengagé dans la nouvelle structure : l'Institut de recherche appliquée sur les polymères (IRAP), ce qui est fait pour les non-cadres le 10 décembre 1975 et pour les cadres le 10 janvier 1976. L'équipe de recherche sur le vieillissement du caoutchouc va s'installer au CNRS à Bellevue avec le professeur Chapiro ; quatre seront licenciés.

Triste paradoxe. Pendant que s'effondre toute cette admirable construction des planteurs faute de compréhension et de soutien de la puissance publique, les demandes d'intervention de l'IRCA au titre de la coopération se diversifient : développement souhaité en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, mission d'évaluation des possibilités hévéicoles du Gabon.

Le CSTC

M. Bouychou, directeur des recherches à l'IRCA, décède le 18 janvier 1976. Un Comité scientifique et technique du caoutchouc (CSTC) est créé pour remplacer la direction de recherches. Cette formation collégiale répond à un désir de déconcentration et à un permanent souci de liaison des chercheurs avec les professeurs d'université correspondants. Le professeur d'Auzac, très au fait des recherches en hévéaculture, pour avoir œuvré longtemps à l'IRCV, à l'IFC et à l'IRCA-Côte-d'Ivoire, est président. GERDAT et autorités de tutelle sont plutôt réticents à cette formule, qui a cependant bien prouvé, par la suite, son exceptionnelle efficacité.

M. Campagnolle est affecté au Gabon en mars 1976, dans le cadre de la coopération technique, comme conseiller technique au ministère de l'Agriculture, poste à partir duquel il assurera, en liaison avec l'IRCA et les sociétés françaises de développement (Sodeci et Terres rouges), les débuts de l'hévéaculture dans ce pays.

M. Compagnon est nommé administrateur de l'IRCA.

L'IRCA relaie l'IFC 1975-1984

L'INSTITUT de recherches sur le caoutchouc en Afrique prend la suite de l'IFC, dont il reprend les activités et le personnel, et devient Institut de recherches sur le caoutchouc (IRCA).

La vente d'immeubles par l'IFC au GERDAT est faite : pour le premier immeuble, le 30 novembre 1975, au prix de 4 606 504 francs ; pour le deuxième immeuble, le 16 mars 1976, au prix de 2 591 000 francs. L'IFC n'a plus d'activité de recherche, il est propriétaire du 5 square Pétrarque, copropriétaire avec le GERDAT d'immeubles 42 rue Scheffer, propriétaire d'équipements de laboratoires et d'une bibliothèque prêtés à l'IRAP. Les indemnités de licenciements s'élèvent au total à 1 738 767 francs.

L'IRCA poursuit seul des recherches sur le caoutchouc naturel, quelques-unes sous-traitées par l'IFC. Le conseil IFC ne comprend plus que des planteurs. M. de Padirac est nommé administrateur délégué.

Dès le début de 1977, tout en poursuivant ses activités en Côte-d'Ivoire et au Cameroun, l'IRCA procède à un redéploiement dans divers autres pays du tiers monde : au Zaïre, en liaison avec l'Office national du caoutchouc naturel et les plantations ; au Gabon, avec une étude préliminaire pour la création de 10 000 hectares de plantations ; au Nigeria, en liaison avec l'Institut du caoutchouc (RRIN), devenu membre de l'IRRDB ; au Venezuela, avec la mise en place d'un champ de comportement de l'hévéa dans le sud du pays ; au Mexique, pour un projet de coopération ; en Haïti, avec une étude pour la mise en exploitation de 400 hectares abandonnés ; aux Antilles, avec la création d'un jardin à bois en Guadeloupe et d'une pépinière en Guyane.

En juin 1977, M. Gener quitte la Côte-d'Ivoire et est rattaché au siège ; il est chargé de l'aide au développement de l'hévéaculture dans le monde.

M. Boyer quitte le Cameroun. Il prendra la direction de l'institut en Côte-d'Ivoire au départ de M. Drouet en juin 1978.

Les réunions de l'IRRDB se tiennent en Côte-d'Ivoire les 14 et 15 décembre 1977. La décision est prise de mettre en place un vaste programme international de prospection de matériel végétal amazonien en vue de disposer de nouvelles sources génétiques, suivant l'exemple de l'IRCA. Une mission préliminaire doit être faite au Brésil pour obtenir les autorisations et fixer les modalités. M. de Padirac est chef de mission, assisté de M. Compagnon. Le financement provient de l'IRRDB.

Au conseil de l'IRCA, le personnel sera représenté par deux personnes et non plus par une seule, et avec voix délibérative.

Le Ghana charge l'IRCA d'une étude de faisabilité, sur financement du FED, pour un projet hévéa de 4 000 hectares dans la région d'Enchi.

Au conseil de l'IRCA du 11 avril 1978, les planteurs — une nouvelle fois pionniers — formulent le vœu que soient lancés des travaux sur la culture *in vitro* de l'hévéa. Le GERDAT ne paraît pas en mesure d'apporter le financement correspondant. L'IFC n'a plus de personnel mais peut financer quelques recherches, en particulier celles-ci.

M. du Plessix effectue une mission au Vietnam du 23 mai au 2 juin 1978 : la coopération avec l'IRCA est très vivement souhaitée. Les Philippines, le Paraguay, l'Equateur souhaitent également des missions de l'IRCA.

Finalement, la créance de l'IFC sur l'IRCA pour avance concernant les indemnités de licenciement est abandonnée pour 748 243 francs devant l'opposition continue des autorités de tutelle.

Au conseil de l'IRCA du 31 janvier 1979, il est fait état du désir de la Côte-d'Ivoire de participer aux travaux sur les cultures *in vitro*.

Nouvelles sources de matériel végétal

Les conclusions de la mission préliminaire de prospection en Amazonie sont les suivantes :

- accord du gouvernement du Brésil pour collaborer à l'opération ;
- récolte d'environ 300 000 graines sous les arbres et prélèvements de bois de greffe sur les arbres hauts producteurs (aux dires des *seringueros*) ;
- mise en quarantaine des graines à Kew (Angleterre) et du bois de greffe en Guadeloupe et non en Floride comme le demandait la Malaisie ;
- mise en place de deux collections de *germplasm* : l'une sans doute en Malaisie, l'autre, il faut l'espérer, en Côte-d'Ivoire ;
- réalisation de 317 expéditions en forêt, nécessitant 269 semaines de prospecteurs.

Au conseil IRCA du 26 juin 1979 est arrêtée la constitution de l'équipe de direction de l'IRCA à compter du 1^{er} mai 1980 : M. de Padirac président, M. de Laboulaye vice-président, M. du Plessix directeur général.

Après de difficiles négociations, l'IRRDB retient pour la collection de *germplasm* en Afrique la localisation en Côte-d'Ivoire, avec l'accord du ministère ivoirien de la Recherche.

Le Brésil et le Mexique adhèrent à l'IRRDB. Un accord de réglementation internationale sur le caoutchouc pourrait être signé en 1980. Au Liberia, un projet de gestion d'un institut du caoutchouc avec coopération française est mis au point ; la décision finale appartient aux autorités libériennes.

A plusieurs occasions, les planteurs manifestent leur inquiétude devant la centralisation prévue au GERDAT, qui risque de conduire à un certain « fonctionnarisme » et à un éloignement des problèmes réels de la profession ; une spécificité de fait, et non de principe, doit être maintenue.

Le 19 juin 1980, se tient la première réunion du conseil IRCA présidée par M. de Padirac.

Le ministère de la Recherche scientifique de Côte-d'Ivoire voudrait créer un laboratoire de culture de tissus à Bimbresso en relation avec la faculté des sciences d'Abidjan. Cependant, aucun financement n'est proposé. La Chine fait partie de l'IRRDB.

M. du Plessix meurt subitement le 26 juin 1980. M. de Padirac reprend la direction générale. La candidature de M. Campaignolle est proposée et agréée par le conseil du 23 janvier 1981 comme directeur général. Le 21 mai 1981, M. Campaignolle prend ses fonctions de directeur général, mais les statuts de l'IRCA doivent être modifiés pour permettre l'affectation d'un fonctionnaire. En fin de compte, le dossier n'a jamais abouti, car, quelques mois plus tard, la tutelle nous informait de la prochaine création d'une structure regroupant les instituts y compris l'IRCA. Le décret correspondant ne sortira qu'en juin 1984.

Une concession de 5 500 hectares dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire est destinée à l'IRCA pour la réalisation d'une plantation de caractère recherche-développement venant en appui des cultures de la station de Bimbresso. Un projet de 1 500 hectares est à l'étude, comprenant 500 hectares de surfaces expérimentales liées à l'exploitation du *germplasm* et 1 000 hectares de cultures industrielles (essais à grande échelle) pour garantir un minimum de rentabilité (financements de la Côte-d'Ivoire, de la WB, de la CDC et de la CCCE).

M. Alliot quitte le GERDAT, départ bien regrettable.

La mission IRRDB de prospection amazonienne touche à sa fin ; 25 000 graines ont déjà été expédiées. Le bois de greffe est multiplié à Manaus. Le Brésil ne tient pas à ce qu'il soit fait d'autres prospections chez lui. Pérou, Bolivie, Colombie pourraient être les pays suivants. Le projet caoutchouc liquide est retenu par l'IRRDB. La réalisation serait confiée à l'IRCA, sur financement ONUDI.

Un livre sur le caoutchouc est mis en chantier en 1982, sous la responsabilité de M. Compagnon.

Abandon des avoirs en Côte-d'Ivoire

M. Hennekine, chargé de mission au cabinet du ministre de la Coopération, remet à Houphouët Boigny, président de l'Etat ivoirien, tous les avoirs des instituts de Côte-d'Ivoire, sans contrepartie, alors que les instituts ont une

structure juridique propre et que, par conséquent, eux seuls peuvent décider de l'avenir des biens qu'ils ont régulièrement acquis.

“ Il fallait, certes, que les instituts deviennent ivoiriens, mais il fallait aussi, au moment où leurs avoirs seraient transférés à la Côte-d'Ivoire, négocier la conservation de leur efficacité par un accord de coopération entre les instituts français et leurs nouveaux homologues ivoiriens. Belle image d'une malheureuse politique. ”
Nous souffrons, comme la Côte-d'Ivoire, de cette situation.

Naissance du CIRAD

60

Dès 1982, le président du GERDAT, M. Dubois, annonce la transformation de cet organisme en un EPIC placé sous la présidence de M. Poly, PDG de l'INRA. Une communication en conseil des ministres du 18 mars 1982 prévoit une association CIRAD-INRA permettant un rattachement progressif. Les planteurs réagissent vivement : les tutelles de l'Etat s'affirment et l'autonomie des instituts semble bien compromise. Le président Dubois assure qu'il ne s'agit pas de fusion et que la décentralisation par département est maintenue.

Les planteurs, eux, ne voient (conseil du 8 mars 1983) que des démarches centralisatrices : le ministère de l'Industrie et de la Recherche ne retient pas la notion de département par institut ; il n'est plus question de la représentation des professionnels que dans l'exposé des motifs ; même le titre de directeur de département est mis en cause. Ils réagissent donc une nouvelle fois, vivement appuyés par le personnel. Le président de l'IRCA écrit à l'EPIC, au nom de tous les présidents d'instituts, leur commun point de vue.

Dans les services, M. Levêque, chef de la division technologie, prend sa retraite et est remplacé par M. de Livonnière. A l'IFC, le président de Lauzières meurt le 28 décembre 1983. Au conseil IFC du 1^{er} mars 1984, M. Rouland, dont l'attachement aux instituts est bien connu, est nommé président.

Dissolution de l'IRCA

Une assemblée générale IRCA réunie le 20 décembre 1984 se prononce sur les points suivants.

- L'association est dissoute à dater du 1^{er} janvier 1985.

- Ses droits, biens meubles et immeubles, obligations, activités, conventions et marchés et, d'une manière générale, tout élément entrant dans la composition de l'actif et du passif sont dévolus au CIRAD, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, établissement public à caractère industriel et commercial, créé par le décret n° 84-429 du 5 juin 1984, à la date du 1^{er} janvier 1985.

- Sous réserve de la préservation du potentiel actuel de recherches sur le caoutchouc financées par l'enveloppe recherche au sein d'un département spécialisé qui s'appellera IRCA (Institut de recherches sur le caoutchouc) pour bien souligner la pérennité des activités, le sigle lui-même devient la propriété exclusive du CIRAD.

- Les biens meubles et immeubles de l'IRCA dévolus seront affectés au département IRCA. Le CIRAD fera son affaire des arrangements nécessaires pour que le département IRCA puisse continuer à œuvrer dans ses implantations en France et à poursuivre ses activités de coopération à l'étranger, en respectant ses engagements internationaux.

- La reprise du personnel de l'IRCA sera faite par le CIRAD à compter de la date de dissolution de l'institut (article 19 du décret n° 84-429 du 5 juin 1984). En première affectation, le personnel relèvera du département IRCA. Il conservera ses avantages acquis (accord cadre du 26 octobre 1984). Garantie est donnée par l'autorité de tutelle que les engagements pris à l'égard du personnel, notamment en matière de retraite, sont repris dans le statut du personnel CIRAD et approuvés par son conseil. Tout engagement et licenciement concernant le département seront réalisés par le CIRAD sur proposition du département.

- Le département IRCA jouira de l'autonomie de gestion dont le principe a été admis par lettre ministérielle du 24 octobre 1984. Dans le cadre du règlement financier de l'établissement, le département IRCA disposera d'un budget propre dont il sera responsable vis-à-vis du directeur général du CIRAD, et de un ou plusieurs comptes en banques individualisés. Il sera responsable de la négociation et de la signature des conventions et marchés et conservera le montant, la gestion et l'emploi de ses ressources propres. Le CIRAD lui assurera trois mois de trésorerie.

- La représentation dans les organismes internationaux spécialisés sera assurée directement par le département.

- Un comité de programme du département sera constitué conformément à l'article 14 du décret constitutif du CIRAD, ce comité de programme comprenant deux instances : un conseil de département et un comité scientifique. Le conseil de département, à vocation socio-économique et financière, est composé des utilisateurs de la recherche français et étrangers — responsables nationaux de recherche et de développement sur le caoutchouc, professionnels, planteurs et dirigeants de sociétés d'Etat, mixtes et privées. Il propose et suit les objectifs à atteindre ; il choisit son président, étant entendu que, dans un premier temps, ce poste doit être occupé par l'actuel président de l'IRCA, afin de ne pas mettre en question la fonction de vice-président de l'IRRDB qu'il assume depuis de longue date. Le Comité scientifique et technique du caoutchouc (CSTC) réunit des personnalités

scientifiques et techniques et détermine les moyens de recherche nécessaires pour atteindre ses objectifs ; il choisit son président et son secrétaire ; ses conclusions sont étudiées par le conseil de département. Un tiers des membres de ces instances sera composé de représentants élus du personnel, conformément à la législation en vigueur. M. de Padirac, vice-président de l'IRRDB, est le président du conseil de département, le professeur d'Auzac est le président du CSTC.

Le premier conseil de département IRCA se réunit le 4 mars 1985, dans les formes prévues par l'assemblée générale extraordinaire et que le CIRAD officialise par note de service. Cependant, cette note n'est valable que pour un an, ce qui provoque une nouvelle et vigoureuse réaction des planteurs.

L'IRRDB et les relations internationales

M. Farouk est nommé président de l'organisation internationale IRRDB le 9 décembre 1985 ; M. de Padirac est maintenu vice-président et président du comité financier.

Tout le matériel végétal des deux collections de *germplasm* devra avoir été distribué aux instituts de l'IRRDB avant la fin de 1987. Bon nombre de génotypes de la collection Schultès sont recueillis par l'IRCA en Colombie et transférés en Martinique. Le projet ONUDI-IRCA sur le caoutchouc liquide a donné lieu à la constitution d'une usine pilote en Côte-d'Ivoire fonctionnant bien (200 kilos par semaine).

L'installation d'une ligne aérienne hebdomadaire entre le Brésil et la Côte-d'Ivoire inquiète les planteurs de caoutchouc à cause du risque d'introduction du *Microcyclus ulei* dans le continent africain jusqu'à présent indemne. L'IRRDB insiste pour qu'une réunion d'information sur la SALB (South American Leaf Blight, maladie sud-américaine des feuilles) soit rapidement organisée à Abidjan.

En Côte-d'Ivoire, il est question à nouveau d'un regroupement des instituts du Sud (IDEFOR). Il paraît préférable à l'IRCA, plutôt que de procéder à des mélanges « culturels » contre nature, de chercher une internationalisation de la recherche hévéicole et, plus précisément, une euro-africanisation de celle-ci en partant de l'organisation franco-ivoirienne actuelle.

“ L'organisation internationale de la recherche et du développement du caoutchouc naturel, l'International Rubber Research and Development Board, regroupait tous les instituts œuvrant pour la progression technique du caoutchouc naturel dans le monde. Sir Eric Miller, le président d'Harrisons & Crosfield, en avait été longtemps le président, puis ce fut Robert Michaux. La présidence fut ensuite, logiquement et tout naturellement, assurée par un représentant du premier producteur, la Malaisie. Nous eûmes ainsi le docteur Bateman, un Anglais que j'appréciais vivement, puis le docteur Tan Sri Sekhar, Malais d'origine indienne, et W. Farouk, Malais, haute personnalité du monde économique et politico-administratif. Deux vice-présidents étaient prévus : l'un d'un pays producteur, mais celui choisi quitta le poste très rapidement et ne fut pas remplacé, l'autre d'un pays manufacturier, le poste me fut confié, ce qui évitait par la même occasion des positions conflictuelles entre l'Indonésie, la Thaïlande et le Sri Lanka. Les postes de président et de vice-présidents étaient, en principe, tournants... mais la politique en décida autrement et c'est ainsi que, bien que la France ait

perdu la quasi-totalité de ses plantations, je suis toujours vice-président depuis quinze ans. Chacun semble le préférer ainsi, le dit et, mieux, agit en conséquence.

L'expérience m'a montré que, dans le domaine international, on n'aime pas changer de partenaire. Et puis, bien des années sont nécessaires pour pénétrer un peu la manière de vivre et de penser d'autres civilisations et, par suite, savoir se faire accepter. Il faut aussi reconnaître qu'en dehors de toute question personnelle les instituts français, bien qu'à moindre dimension que d'autres, ont prouvé qu'ils apportaient plus d'imagination et plus de résultats. Nos chercheurs, cela se répète, ne sont pas seulement des chercheurs mais des « trouveurs ». On pourrait citer la stimulation de la production par apports chimiques, les saignées réduites stimulées, la recherche de nouvelles souches de matériel végétal d'hévéa dans son aire d'origine, la forêt amazonienne, les nouvelles usines de caoutchouc compact, la vente du caoutchouc sur qualités intrinsèques et non plus seulement sur apparences extérieures. Il est néanmoins quasi certain que le jour où je partirai, parce que mon mandat ne sera pas renouvelé, ou de mon propre fait, il y aura des difficultés à me remplacer par un Français. Je m'y emploierai cependant. Une personnalité appartenant à l'un des plus grands producteurs de caoutchouc souhaitera sûrement le poste ; telle est la véritable raison pour laquelle je reste encore, à l'âge de soixante-quinze ans, à la tête des organismes techniques du caoutchouc naturel.

On doit bien constater en effet que, si j'ai été nommé chef de la mission préliminaire internationale de prospection de nouvelles souches de matériel végétal hévéa en Amazonie, c'est parce que j'étais vice-président de l'IRRDB. L'homme remarquable qui m'assistait, Patrice Compagnon, n'aurait sans doute pas pu être chef de mission parce qu'il n'était ni vice-président, ni même membre du Board. Il faut aussi constater que, si le matériel récolté a transité en quarantaine en Guadeloupe, puis a été envoyé dans deux stations de collection de *germplasm*, l'une en Malaisie certes, mais l'autre en Côte-d'Ivoire, c'est parce que je me suis battu à cette fin, avec l'autorité qui s'attachait au poste que j'occupais. De même, si des contrats de recherches de plusieurs millions de dollars nous ont été confiés, à nous IRCA, par l'IRRDB sur financement de l'ONUDI et de l'Allemagne fédérale, c'est en grande partie pour la même raison. Enfin, sur le plan structurel, c'est en tant que vice-président de l'IRRDB que je préside le comité financier de cette organisation.

Cela dit, personne n'est indispensable, après moi les choses seront, mais elles seront autrement, et l'on sait ce que l'on tient ! L'expérience acquise dans ces contacts internationaux a été passionnante. La rencontre de ressortissants de nombreux pays d'option politique très éloignée de la nôtre, des Chinois, des Vietnamiens, avec lesquels les rapports n'étaient pas politiques, mais scientifiques et techniques, était particulièrement agréable. Quel admirable facteur de paix représentent semblables organisations internationales ! Quels rapprochements s'opèrent ainsi ! Les réunions se tiennent alternativement dans tous les pays membres et les échanges de chercheurs, de stagiaires, sont continus. De solides amitiés, d'un type particulier, hors de toute interférence confessionnelle ou politique, se créent ainsi.

Je n'évoquerai, parmi beaucoup d'autres, que deux voyages : l'un au Vietnam, l'autre en Chine.

Au Vietnam : c'était en 1980. L'arrivée à Saïgon, aujourd'hui Hô Chi Minh-Ville, sur l'aéroport de Tan Son Nut, est surprenante. L'avion posé, trois ou quatre kilomètres sont parcourus en roulant entre deux haies d'avions et de matériel américains avec leur équipement, abandonnés lors du départ du Vietnam. Quelques-uns sont entretenus et leur équipement complété par du matériel soviétique, c'est dire le surarmement de ce pays. Dès l'arrivée, j'en ai pris conscience.

Les formalités furent simplifiées grâce à l'extrême amabilité de nos hôtes toujours souriants. Des voitures noires, fatiguées, et pourtant sans doute ce qu'on voyait de mieux, nous avaient été affectées. Dans l'ancienne rue Catinat (aujourd'hui débaptisée), les Champs-Élysées de Saïgon, il y avait autrefois force magasins de toutes sortes, une agitation fébrile, des voitures, des piétons, des cycloporteurs, des klaxons. Aujourd'hui rien de tout cela : le vide, les magasins fermés, pas de voitures, des cyclos, des bicyclettes, de vieilles 4 CV Renault comme taxis : bien triste pour celui qui a connu Saïgon quelques années plus tôt (je m'y rendais

presque chaque année). Nous fûmes logés dans l'ancien hôtel Majestic, sur la rivière de Saïgon, vieil immeuble de style colonial, d'énormes chambres, des climatiseurs faisant plus de bruit que de froid. L'hôtel est resté correct. Une dizaine de Français et une cinquantaine de Russes y étaient hébergés. Ainsi, dès l'abord, une deuxième impression : la réalité d'une coopération très étroite avec les Soviétiques.

Nous avons été priés, discrètement et toujours en souriant, de ne pas trop sortir de l'hôtel, nos amis vietnamiens venant nous prendre et nous reconduire en voiture.

Les réunions furent sympathiques, mais toute visite de plantation était sagement programmée. Je voulais aller à Hanoï saluer l'ambassadeur de France que je connaissais bien. Mais cela n'avait pas été programmé par les Vietnamiens. Je n'ai jamais eu de réponse négative à ma demande, mais un silence... bien négatif. Autre constatation : une lourdeur administrative bien affirmée.

Lorsque nous circulions sur les routes, en moins mauvais état que je ne pensais, les Américains les ayant entretenues jusqu'à la fin, nous avions devant et derrière nous une autre voiture pleine d'hommes armés. Dès mise pied à terre, le chargeur était engagé dans le fusil mitrailleur comme si nous risquions sans cesse d'être attaqués ou de tomber dans une embuscade. Nous prenions ainsi conscience de l'existence d'un véritable maquis.

Les plantations sont dans un état lamentable à la suite des bombardements meurtriers des B 52 américains, beaucoup de cultures sont massacrées et des usines entièrement démolies. Chaque visite commençait toujours par un petit discours politique, prônant Hô Chi Minh et l'armée communiste victorieuse apportant la paix et le bonheur au peuple vietnamien. Puissent-ils avoir dit vrai ! Car aujourd'hui, après quelques années, la misère est partout. Avec les prodiges d'ingéniosité dont font toujours preuve les Vietnamiens, des canons, du matériel militaire ont été fondus pour faire des malaxeurs dans les usines : le rafistolage est étonnant, et l'usine finit par tourner. Ce ne sont pas nos magnifiques usines ultra-modernes de Côte-d'Ivoire, mais enfin cela est tout de même assez enthousiasmant. Qu'aurait pu faire ce peuple dans un contexte politique plus ouvert ?

Nous fûmes invités à dîner par le directeur général des plantations, ancien secrétaire du conseil des ministres d'Hô Chi Minh, le docteur Vinh, esprit distingué, hautement cultivé, d'une politesse raffinée. Nous étions une vingtaine, c'était la veille du soir de notre départ du Vietnam, dans l'ancienne salle du conseil de la société des plantations de Terres rouges, où j'avais été souvent reçu : au mur, les portraits de famille — Marx, Lénine, Engels, Hô Chi Minh. Très bon dîner vietnamien. A la fin, le docteur Vinh nous fit un petit discours de remerciement pour les espoirs de collaboration que notre présence faisait naître et termina ses mots d'extrême sympathie en nous disant à peu près ceci : « J'espère que ces quelques jours passés au milieu de nous vous auront convaincus que les Français ont conservé notre amitié et que le système collectiviste est le mieux adapté à la progression humaine. » Après des applaudissements de courtoisie, je me levai, le remerciai de toutes ses amabilités au cours de notre séjour, l'assurant que nous ferions part de ses désirs de coopération à nos autorités de tutelle ; mais que, pour pouvoir, au vu de réalisations économiques et sociales, être convaincu, il faudrait sans doute que je revienne voir la progression. Pour l'instant, j'avais surtout vu beaucoup de militaires, peu de liberté et un commerce devenu inexistant. Pauvre Vietnam, que le système collectiviste accule de plus en plus à la misère ! Le docteur Vinh, revu trois ans après, me disait : « Je ne comprends pas comment notre situation ne s'améliore pas après tous les efforts que nous faisons. » Prisonniers d'une philosophie de la société, ils ne peuvent plus s'en échapper, il faudra attendre une nouvelle génération. Pour le moment, ils ont un million de soldats, une armée suréquipée, qu'ils ne peuvent démobiliser qu'avec des difficultés car l'économie est trop pauvre pour les absorber et le gouvernement vietnamien sait fort bien que c'est le maquis qui risque de le faire.

Repartis avec force cadeaux, nous étions sceptiques sur la possibilité d'une coopération véritable. Nous y avons des amis, solides je le crois, et qui, très franchement, se sont rapprochés de nous après la malheureuse intervention américaine ; mais ce n'était pas suffisant.

Peu de jeunes aujourd'hui parlent français. Il est pénible d'être venu ces dernières années donner quelques semaines de cours techniques sur le caoutchouc et d'avoir dû être assisté

d'un interprète en permanence. Que peut-on faire dans ces conditions ? Garder le contact et attendre que la nouvelle génération, si elle n'est pas trop elle-même conditionnée par le système, comprenne qu'il faut revenir à une économie plus libérale pour assurer progression économique et progression sociale. Le pourra-t-elle ?

Je voudrais maintenant, toujours dans le cadre de notre organisation internationale et des contacts qu'elle provoque, parler un peu de la Chine.

Nous avons vu avec intérêt la Chine entrer au sein de l'IRRDB. Sa production était loin d'être négligeable : près de 150 000 tonnes annuelles. De plus, elle devait considérablement augmenter, malgré des situations très marginales, entre 20 et 23° de latitude Nord, alors que le plus souvent les plantations sont situées entre 0 et 10° Nord ou Sud. Et puis, c'était la Chine, près d'un milliard d'habitants. J'avais donc, au Board de l'IRRDB, poussé à donner une réponse affirmative à leur demande. Ils le surent et en furent satisfaits, souhaitant par ailleurs ne pas limiter leur coopération au monde anglo-saxon. Très imbus du respect de toute hiérarchie, les délégués chinois estimaient avec le ministre de l'Agriculture que toute coopération engagée devait commencer par un contact au sommet. C'est ainsi que je reçus du ministre de l'Agriculture une lettre m'invitant à passer trois semaines en Chine, bien entendu à leurs seuls frais et, excessive courtoisie obligeant, me demandant d'y venir accompagné de mon épouse.

Voyage enrichissant à maints égards. La Chine est un pays où chacun est intelligent, débrouillard, courageux, aussi à l'aise dans l'abstrait que dans le concret, qui s'affranchit des lourdeurs du système collectiviste et qui pénètre dans le monde nouveau du libéralisme moderne. Nous redoutons aujourd'hui la pression économique, scientifique et technique de 120 millions de Japonais : nos enfants peut-être, nos petits-enfants sûrement, **”** subiront la pression d'un milliard de Chinois. A nous de nous y préparer.

Cultures de tissus

Les cultures de tissus sont l'objet de nombreuses discussions. Sur le plan interne des instituts français du caoutchouc, une réunion particulière est organisée à l'initiative du directeur général du CIRAD sur ce thème, en vue de trouver la meilleure structure pour une progression rapide des recherches, sans doute privée, mais avec le concours du CIRAD et de l'IFC.

Le 9 avril 1986, le conseil IFC estime que la voie vers une réalisation industrielle nécessite de disposer d'une structure nouvelle spécialisée à cette fin et d'y intégrer tous les intérêts privés intéressés. Une étude pour la constitution d'une société anonyme doit être aussitôt entreprise. Dès le 4 mai 1987, il apparaît que la société en question, la Société de microbouturage de l'hévéa (SMH), est prête à être créée au capital de 7 000 000 francs. En seraient membres : l'IFC (23 %), l'IRCA-CIRAD (15 %), Michelin (50 %), SOFFO-Sodeci (6 %), Terres rouges (6 %).

Les réunions SALB souhaitées par l'IRRDB se tiennent à Abidjan du 31 août au 2 septembre 1988. La plupart des pays hévéicoles africains sont présents. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) doit faire progresser l'affaire au niveau des gouvernements. La Côte-d'Ivoire refuse d'envisager l'arrêt des vols hebdomadaires Rio-Abidjan, alors qu'un avion de la Varig s'est écrasé récemment dans la forêt ivoirienne tout près des plantations d'hévéa.

A Paris, un conseiller du cabinet du ministre de la Coopération estime qu'il faudrait étudier la possibilité de transformer le département IRCA en filiale avec une structure juridique propre. Devant les menaces de coupure de crédit à terme et les réticences du personnel, l'IRCA doit y renoncer, à la déception des planteurs.

Les réunions IRRDB se tiennent à Paris, au siège de l'IRCA-CIRAD, avec visite à Montpellier du 2 au 11 novembre 1988. L'IRCA-Côte-d'Ivoire est désormais membre à part entière de l'IRRDB. Son premier représentant, M. Ahizi, expose les conclusions de la réunion SALB d'Abidjan. Un conseil de département IRCA, organisé immédiatement après les réunions IRRDB et auquel les représentants des divers instituts ont été invités à participer, est l'occasion d'un large échange de vues sur la place de l'IRCA au sein de l'IRRDB. L'Indonésie, la Thaïlande et le Vietnam se sont montrés particulièrement intéressés à une coopération avec l'IRCA. En fait, l'IRCA a des liens avec douze pays. Il semble difficile d'aller plus loin sans prendre le risque d'une dispersion excessive : quinze au maximum, selon le directeur général du CIRAD, qui n'en rend pas moins hommage à la remarquable progression de l'IRCA dans la recherche hévéicole mondiale alors qu'il n'y a plus guère de plantations françaises.

Le service de documentation de l'IRCA est transféré de la rue Scheffer au centre du CIRAD à Montpellier, afin de bénéficier de toute l'infrastructure qu'y met en place la direction générale pour une organisation moderne de l'information scientifique et technique.

En Côte-d'Ivoire, l'IRCA continue d'assurer la gestion de la station de Bimbresso et de fournir des experts au projet Hévégo, où de multiples difficultés naissent de la squatterisation poussée des terres. La baisse des cours du caoutchouc et du dollar affecte toute la profession : difficultés financières de la Côte-d'Ivoire, retard au développement des projets, troubles sociaux, etc.

L'ACNA, organisation régionale africaine

S'ajoute à tout cela la décote systématique dont est l'objet, à qualité égale, le caoutchouc africain, dénoncée par l'International Rubber Study Group (IRSG). La nécessité d'une organisation professionnelle concernant l'hévéa et le caoutchouc naturel en Afrique s'impose un peu plus chaque jour. Le président Améthier (Côte-d'Ivoire) prend les choses en mains. Des réunions préparatoires sont organisées avec l'appui de l'IRRDB et de l'OUA à Abidjan (20-22 février 1989) et à Douala (15-17 mai 1989) pour mettre au point, avec les professionnels des autres pays hévéicoles africains, les statuts de l'Association professionnelle du caoutchouc naturel en Afrique (ACNA).

C'est finalement à Lagos, entre le 26 et le 28 juin 1989, que l'association est officiellement créée : M. Améthier (Côte-d'Ivoire) en est le président, M. Adgard Basse (Nigeria) le vice-président, M. K'Polo (Côte-d'Ivoire) le secrétaire exécutif.

Simultanément et en même lieu, est signé un accord d'assistance technique de l'IRCA-CIRAD à l'ACNA sur les thèmes suivants :

- création de laboratoires de spécifications techniques nationaux de référence et pour des plantations déterminées ;
- organisation d'essais interlaboratoires en vue de garantir la fiabilité des résultats sur le plan interafricain et le plan international ;
- mise en place d'un réseau de champs de comportement de clones pour une bonne adéquation de ceux-ci aux spécificités propres aux plantations des membres de l'ACNA ;

- suivi de la fertilisation (diagnostic foliaire) ;
- suivi de l'exploitation (diagnostic latex) ;
- suivi phytopathologique (protection des cultures).

En matière de réglementation africaine contre le risque SALB, la réunion qui devait se tenir en février 1990 au sein de l'OUA, à la suite des réunions d'Abidjan du 31 août au 2 septembre 1988, ne s'est toujours pas tenue. Nouvel exemple, s'il en était besoin, de la lourdeur des organismes publics vis-à-vis des associations privées. L'OUA est prise dans le dédale compliqué des circuits politiques et administratifs.

L'ACNA, elle, de statut privé, est rapidement mise en place. Et une première mission d'identification de l'existant et des besoins dans le domaine du contrôle technique du caoutchouc est prévue dans les principaux pays producteurs de caoutchouc de l'Afrique de l'ouest (250 000 tonnes sur 270 000) fin 1989 – début 1990, dans le cadre ACNA-IRCA, avec un financement obtenu par l'institut auprès du ministère français de la Coopération. Et pendant ce temps, l'OUA discute...

Difficultés de la coopération

“ La coopération avec le tiers monde n'est pas toujours facile. Bien des incompréhensions naissent des différences de mentalité, d'habitudes, de contraintes sociologiques, de religion, de traditions. Les barrières, le plus souvent, ne sont franchissables qu'après de longues années qui ont peu à peu permis de mieux se comprendre, s'apprécier, et qui peuvent créer de véritables liens d'amitié, de confiance réciproque. Je citerai deux exemples qui l'illustrent bien.

J'avais, au cours d'un déjeuner au cercle de la France d'outre-mer, été placé près d'un grand jeune Ivoirien bien découpé, à l'abord sympathique et souriant, qui poursuivait des études à Paris. Après bien des échanges, il me demanda si je pouvais le faire entrer à l'école d'enseignement technique de l'Institut français du caoutchouc, ce qui put se réaliser l'année suivante. Il suivit correctement le programme, bien encadré à l'école, et réussit son examen de sortie. Désirant africaniser peu à peu nos cadres, je lui proposai d'être engagé dans nos laboratoires de Côte-d'Ivoire, ce qu'il accepta aussitôt. Mais, à peine cela décidé, je reçus un coup de fil du président Houphouët Boigny me disant qu'il avait besoin de lui pour se présenter aux élections de l'assemblée nationale comme député. Il me précisa aussitôt qu'à part quelques contraintes liées à la campagne électorale cela ne lui paraissait pas du tout incompatible avec son poste de technologue à l'IRCA. La pénurie des cadres dans les pays en voie de développement rend bien souvent nécessaires des mutations imprévues où, évidemment, le politique est premier. En fait, bien que logé à la cité des cadres comme ses collègues expatriés, l'intéressé — très pris par sa campagne électorale puis, une fois élu, par ses responsabilités politiques — ne put passer tout le temps qu'il eût lui-même souhaité à son laboratoire.

Un autre exemple est plus caractéristique encore. Une société de développement venait d'être créée, et le directeur général nommé. C'était la première fois, me dit-il, que son ethnie détenait un poste officiel, son premier devoir était de permettre à un maximum de personnes d'y trouver de nouvelles possibilités. Notre déontologie n'est pas la leur.

Il faut prendre bien garde de mettre en avant des principes qui, pour nous, sont absolus. Tout cela pour montrer les difficultés que l'on peut rencontrer en coopération et les erreurs que l'on peut faire avec les meilleures intentions du monde.

Telle est la facette « PVD ». Mais à Paris, tout n'est pas parfait non plus. Les hauts fonctionnaires changent souvent ; et il arrive que, à peine au courant, ils soient mutés. Au cabinet

du ministre, si les dossiers relèvent d'eux, il faut beaucoup de ténacité, de patience, de force de conviction pour se faire comprendre ! Quant au ministre, si l'affaire remonte jusqu'à lui, il ne regarde qu'entre les coups de téléphone les papiers que lui glisse l'huissier sous les yeux.

Je me rappelle aussi, revenant d'une mission officielle au Nigeria, avoir été reçu au Quai d'Orsay par un haut responsable des Affaires culturelles et techniques et lui avoir expliqué les difficultés à œuvrer utilement au Nigeria, étant donné les graves oppositions ethniques (Haoussa, Biafra...), la généralisation de la concussion, de la prévarication, etc. Chaque missionnaire faisait des rapports semblables... ce qui n'empêchait pas le Nigeria de bénéficier au premier chef des aides financières des services concernés, y compris pour l'enseignement du français dans les écoles nigérianes, alors qu'on pouvait se demander s'il n'était pas politiquement plus judicieux — l'Afrique étant partagée entre anglophones et francophones — de faire apprendre l'anglais dans les pays de coopération française pour favoriser leur influence et leur autorité dans l'ensemble africain. Ce qui a laissé rêveur mon interlocuteur.

Il faut reconnaître que, sur place, nos ambassadeurs sont encore trop souvent prisonniers des traditions. J'avais, tout de suite après le voyage du général de Gaulle en Amérique du Sud, été envoyé avec Edouard Senn, président du Textile français, et quelques autres responsables des grands secteurs agricoles tropicaux, dans les pays américains du Sud. Nous nous étions répartis les pays, Edouard Senn et moi-même avions le Paraguay, le Brésil et le Venezuela. Notre premier soin en arrivant fut de prendre contact avec l'ambassadeur qui, de façon générale, nous faisait chercher à l'aéroport et conduire à notre hôtel. Une dépêche du Quai d'Orsay nous avait annoncés. Mais il s'agissait de missions techniques, qui n'étaient guère dans les préoccupations des ambassades, car le secteur économique leur échappait, quelque invraisemblable que cela soit, et dépendait directement du ministère des Affaires économiques — ce qui souligne bien que la coopération économique et technique n'était pas un des moyens de la politique française à l'étranger. Le ministère des Affaires économiques lui-même ne s'y intéressait que si des retombées économiques quasi immédiates pour la France pouvaient être envisagées.

Il nous est apparu très vite, à M. Senn et à moi-même, que l'ambassadeur n'avait guère de temps à nous consacrer : il nous écouta, partit, et nous ne pûmes le revoir. Ce comportement, à l'époque, de certains ambassadeurs — à côté d'autres heureusement très efficaces — à l'égard de la coopération économique et technique laisse à penser que la politique française en la matière n'a peut-être pas été suffisamment pensée à long terme. Quoi qu'il en soit, les choses ont évolué ; les ambassadeurs ont aujourd'hui la responsabilité de l'ensemble des actions poursuivies à l'étranger par la France. Et c'est bien ainsi, même si les Affaires économiques continuent de penser que des retombées à plus de deux ans ne les intéressent pas. Il faut espérer que la politique française de coopération technique soit désormais plus efficace. ”

L'IRCA au sein du CIRAD

EN FRANCE, et plus précisément à Montpellier, les recherches continuent, et une attention particulière est portée à leurs possibilités de valorisation.

69

Etat des recherches

En culture de tissus, l'embryogenèse somatique avance à petits pas, en proportion de la faiblesse des moyens qu'on lui consacre. Le microbouturage, dont la maîtrise doit être acquise en 1991, progresse rapidement. Outre la nouvelle structure de recherche (SMH) mise en place à Agropolis et la récente entrée dans la société de Delbard dont la compétence en vitroculture industrielle doit faciliter le passage de la production expérimentale à la production à grande échelle, le laboratoire IRCA-CIRAD apporte une contribution appréciable. Au total, une quinzaine de chercheurs et collaborateurs sont à l'ouvrage, auxquels il convient d'ajouter une dizaine de « thésards » d'universités diverses, dont celle de Montpellier (USTL) où travaille en grande partie sur le sujet le Pr d'Auzac, président du CSTC. Il ne faut pas oublier les deux serres (au total 250 m²) dont, au fil des années, l'IRCA a dû s'équiper pour mettre à portée de main des chercheurs le matériel végétal frais dont ils avaient besoin. Toute cette organisation métropolitaine est prolongée en Côte-d'Ivoire par une unité d'acclimatation destinée à faciliter le passage du tube au champ, unité d'où sont sortis les 5 hectares de microboutures aujourd'hui plantés à l'IRCA de Côte-d'Ivoire.

La physiologie débouche sur des applications pratiques valorisables. Le diagnostic latex intéresse de plus en plus les planteurs dans la mesure où, moyennant l'analyse — peu coûteuse — de quelques paramètres du latex, on peut avoir une idée de la sur ou sous-exploitation des cultures, donc éviter

les pertes de productions — elles, coûteuses — résultant d'une situation comme de l'autre. Des contrats de fournitures de laboratoires de DL (diagnostic latex), clés en mains et formation assurée, sont en discussion (Côte-d'Ivoire, Indonésie). En attendant, les prestations de DL sont payantes.

L'électrophorèse trouve aussi une application prometteuse : celle de l'identification clonale. Dans les pays à grand développement hévéicole (Côte-d'Ivoire en Afrique, Indonésie en Asie, par exemple), la multiplication des jardins de bois privés — souvent hors de tout contrôle officiel — accroît le risque de non-conformité du matériel végétal de plantation. Une unité mobile d'identification clonale est aujourd'hui opérationnelle, non seulement pour s'assurer que les jardins de bois de base sont exempts d'erreurs, mais aussi les jardins de bois qui fournissent pratiquement le bois de greffe aux planteurs.

La biologie moléculaire fait une prudente entrée à l'IRCA, notamment, dans un premier temps, par la recherche de marqueurs, aussi bien en agronomie (productivité, par exemple), qu'en technologie (à long terme, régulation de la longueur de la chaîne isoprénique).

Technologie

En technologie aussi, les ouvertures au début de 1991 sont nombreuses. Le contrat avec l'IRRDB sur le LNR (Liquid Natural Rubber) se poursuit : caoutchouc liquide époxydé sur financement de l'ONUDI, possibilités d'absorption par le marché mondial, étude réalisée par le Centre de commerce international (CCI). Ce contrat devrait déboucher sur la construction d'une usine de production de LNR et l'étude des produits de deuxième et troisième génération. D'autres études sont en cours :

- amélioration des connaissances fondamentales dans le séchage du caoutchouc (projet proposé à l'ONUDI) ;
- introduction de la notion de qualité du caoutchouc dans la sélection clonale ;
- étude des corrélations entre les valeurs clonales de certains paramètres du latex et le comportement du caoutchouc correspondant à la mise en œuvre chez le manufacturier ;
- étude des causes de la variabilité du caoutchouc naturel et des remèdes possibles ;
- amélioration des spécifications techniques pour fournir aux manufacturiers des informations supplémentaires sur l'aptitude à la mise en œuvre du caoutchouc qu'ils achètent : propriétés rhéologiques (élasticimètre, dont la prise de brevet est en cours), vitesse de plastification, de vulcanisation, etc.

Réflexion prospective

A l'occasion d'un séminaire interne à l'IRCA, qui s'est tenu à Montpellier les 19 et 20 juin 1989, est apparu clairement l'engagement total des cadres et non-cadres, techniciens et administratifs, dans les réflexions sur l'institut (bilan, perspectives) demandées par la direction. Avec l'audit externe orga-

nisé par la direction générale du CIRAD et commencé le 27 avril 1990, la réflexion interne à l'IRCA aurait pu être malencontreusement interrompue. En fait, des conclusions ont pu être *grosso modo* tirées, et le document correspondant remis aux auditeurs externes avec les diverses autres notes constituant, ensemble, le dossier préliminaire. Il y a lieu maintenant d'attendre le plan de programmation à cinq ans qui doit suivre.

L'hévéa est une culture pérenne qui se développe sur trente à trente-cinq ans et met dix ans à atteindre sa pleine production. Le plan de programmation devra donc s'inscrire dans une perspective à beaucoup plus long terme, prenant en compte au premier chef les perspectives d'accroissement des besoins de caoutchouc en général, et de caoutchouc naturel en particulier, d'ici les trente à trente-cinq ans en question, et prévoir les recherches que l'IRCA devra mener :

- d'une part, pour assurer aux industriels leurs approvisionnements en caoutchouc naturel partout où il apporte un « plus » substantiel de qualité et de prix par rapport au synthétique ;
- d'autre part, pour aider les pays en développement à ne pas rater leur chance de pouvoir développer une culture rémunératrice, aussi bien en industriel qu'en villageois, participant à la protection de l'environnement et même pouvant jouer un rôle dans la récupération des terres malmenées par ailleurs, offrant des possibilités d'industrialisation locale et, en cas d'exportation en brut, apportant des devises.

Qu'on pense au comblement progressif — mais inéluctable — de l'écart de consommation qu'il y a entre les trois quarts du globe, Chine-Inde (0,5 kilo par tête et par an) et Amérique du Nord par exemple (15 kilos par tête et par an), ou qu'on pense plus simplement à l'accroissement mondial de la population — doublement d'ici une quarantaine d'années, soit 5 milliards de nouveaux consommateurs —, les besoins supplémentaires en caoutchouc naturel se chiffrent en millions de tonnes. Il paraît évident, ainsi, qu'on risque une importante pénurie de caoutchouc naturel si l'on ne procède pas de bonne heure aux recherches susceptibles de conforter sa production : amélioration de la productivité, accroissement des surfaces plantées. Si cette pénurie survenait, elle porterait un nouveau coup très dur au caoutchouc naturel dans la mesure où, comme lors de la deuxième guerre mondiale l'industrie a dû faire face aux difficultés d'approvisionnements en provenance d'Asie en développant le synthétique, celle-ci se dépêcherait une fois encore d'occuper l'espace vide par du synthétique.

Schéma général de recherches

L'avenir étant vu selon cette perspective, les recherches de l'IRCA devraient s'inscrire dans le schéma général suivant.

Accroissement de la production mondiale de caoutchouc naturel

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DU MATÉRIEL VÉGÉTAL

- Recherche de génotypes d'hévéa plus performants.
- Multiplication conforme (cultures de tissus).

- Identification génétique clonale.

AUTRES FACTEURS D'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ VIS-À-VIS DU SYNTHÉTIQUE

- Réduction des frais culturaux.
- Phytotechnie (densité, fertilisation, entretien).
- Exploitation (stimulation, DL...).
- Usinage (séchage).
- Valorisation du bois d'hévéa.
- Production d'un caoutchouc conforme aux exigences des manufacturiers.
- Qualités intrinsèques (critères technologiques de sélection, constance).
- Spécifications techniques améliorées (aptitude à la mise en œuvre).
- Caoutchoucs spéciaux (CV, LNR, époxydés...).

ACCROISSEMENT DES SURFACES PLANTÉES EN HÉVÉA DANS LE MONDE

- Recherche de la maîtrise du *Microcyclus ulei* (en cas de succès, des millions d'hectares s'ouvrent à l'hévéaculture en Amérique du Sud).
- Maîtrise des hévéacultures de zones marginales.
- Sélection de géotypes à croissance rapide, utilisables comme essence de reboisement pour la récupération de terres et, d'une façon générale, la protection de l'environnement.
- Pour peu que ces géotypes aient un bon niveau de productivité, création, ce faisant, d'un stock vivant, d'un réservoir sur pied de caoutchouc naturel, pouvant avoir un effet régulateur sur les cours du caoutchouc dans la mesure où, en cas de coûts élevés, on peut toujours le mettre en exploitation.

RÉHABILITATION DE L'HÉVÉACULTURE VILLAGEOISE

- Levée des obstacles socio-économiques aux transferts élémentaires de technologie chez les petits planteurs (possibilité de doubler les productions sur des millions d'hectares).
- Mise au point de modèles de cultures associées (importance croissante des vivriers dans une perspective de doublement en 35-40 ans de la population mondiale actuelle), incluant au besoin une alternance cultures annuelles-cultures pérennes favorable à la conservation de la fertilité des sols.

Transformation locale du caoutchouc de plantation

- Valorisation d'une ressource agricole locale.
- Création d'emplois.
- Contribution à l'industrialisation du pays.
- Economie de devises à l'importation d'articles, souvent en synthétique.
- Enfin, dans la mesure où le caoutchouc naturel produit localement sera toujours essayé avant que l'on se résigne à l'emploi du synthétique, accroissement de la consommation mondiale de naturel.

Dispositif géographique

Quant au dispositif d'implantations géographiques de l'IRCA pour la réalisation d'un tel programme de recherches, l'idée demeure aujourd'hui qu'il faut rester axé sur Montpellier et la Côte-d'Ivoire — si elle le veut bien — moyennant, de plus, les développements et les implantations qui suivent.

- En Guyane, renforcement substantiel des installations de Kourou. D'une part, c'est la seule région tropicale humide et sans cyclone de l'Europe des Douze qui importe 800 000 tonnes par an de caoutchouc naturel et qui, à ce titre, devrait s'intéresser, comme dans le passé, aussi bien à l'hévéaculture (création d'une station expérimentale avec laboratoires et cultures, aide au développement local, si possible, de quelques milliers d'hectares villageois), qu'au caoutchouc produit (création d'un centre européen de technologie du caoutchouc naturel « au pied des hévéas »). D'autre part, c'est une base tournée vers l'Amérique du Sud, particulièrement indiquée pour aborder le problème du *Microcyclus ulei*, dont la maîtrise est le passage obligé pour trouver le complément de surfaces hévéicoles apparemment nécessaires à la satisfaction des besoins en caoutchouc naturel de demain.

- En Asie, création d'une base, d'abord en Indonésie. En effet, l'hévéaculture villageoise y occupant près de 3 millions d'hectares, c'est l'implantation idéale pour en étudier la réhabilitation. Par ailleurs, ce pays étant aussi un grand producteur de pétrole et donc, potentiellement, de caoutchouc synthétique, on ne peut trouver de meilleure situation pour y étudier — sur un fond de concurrence comme de complémentarité entre le naturel et le synthétique — la transformation locale du caoutchouc de plantation... tout en y développant à grande échelle, sur contrats, les techniques modernes de DL, cultures de tissus, identification clonale, etc.

En guise de conclusion

“

Pour vous, nouvel engagé à l'IRCA, que retirer de tout cela ? Vous m'accuserez de vivre sur le passé. Arriverai-je à vous convaincre du contraire ?

Tout d'abord cette maison, votre maison aujourd'hui, est née de la seule volonté d'une profession, celle des planteurs de caoutchouc, qui avant tout autre, en véritable précurseur, a pensé que le soutien des prix d'une matière première passait obligatoirement par la recherche, une recherche dont les deux motivations essentielles sont l'abaissement des prix de revient et la valorisation des qualités. Ne perdons jamais de vue ce que nous devons ainsi aux planteurs.

N'est-ce pas extraordinaire de penser que, dès 1934, rien d'efficace ne puisse être fait sans une coopération internationale, elle-même réalisée dans le seul cadre professionnel ? Coopération poussée à un tel point que les immeubles dont notre institut avait besoin lui sont payés puis donnés pour 60 % de leur valeur par de grands homologues étrangers, anglais et hollandais. Ne perdons jamais de vue non plus la dette morale que nous avons à leur égard. N'acceptons jamais qu'une opération spéculative puisse être négociée qui ne tiendrait pas compte de la finalité même de la donation qui nous a été faite. Renforçons notre coopération internationale au sein de l'IRRDB, et en pensant « Eurafrique » et action régionale africaine.

La construction interne de notre maison a été si bien imaginée par les planteurs que tous les autres instituts de recherche agricole tropicaux l'ont en partie copiée sans, toutefois, qu'aucun d'eux ait couvert l'ensemble des activités poursuivies par les instituts du caoutchouc : recherche appliquée agronomique et technologique ; liaison avec l'université, avec les concurrents du caoutchouc synthétique, avec l'industrie de transformation ; publications économiques, scientifiques et techniques dans une revue spécialisée ; école d'enseignement technique assurant la formation d'ingénieurs du caoutchouc et de techniciens supérieurs.

Il est pour le moins surprenant qu'au moment de la coupure avec l'Indochine, perdant de vue que les planteurs avaient jusqu'alors supporté seuls financièrement les charges de leurs instituts — la puissance publique française supportait cependant le financement de l'intégralité des dépenses des autres instituts de recherche spécialisés agricoles tropicaux —, les moyens nécessaires à la conservation de cette remarquable construction modèle n'aient pu être trouvés.

Nous ne pouvons pas oublier ce qu'a été alors le jugement de l'Etat, quelle que soit la qualité des fonctionnaires en place... Une des principales raisons du manque d'intérêt manifeste à

En guise de conclusion

l'égard de l'IFC a sans doute été l'incompréhension viscérale qu'avaient des problèmes technologiques, à cette époque, les ingénieurs agronomes.

Et pourtant, aujourd'hui, les industriels de la transformation ne manquent pas de souligner, dans toutes les conférences internationales, la nécessité absolue de la connaissance et de l'amélioration des qualités du caoutchouc naturel, si l'on veut maintenir sa position compétitive sur le marché international.

Notre première implantation au Collège de France a donné à nos chercheurs, dès l'origine, le sens de la méthode et de la rigueur scientifique. L'IFC, puis l'IRCA, n'ont cessé d'être étroitement articulés avec les laboratoires correspondants de l'Université dans les disciplines scientifiques susceptibles d'accroître la connaissance et son application à l'hévéaculture et à la transformation du caoutchouc. Aujourd'hui, notre Comité scientifique et technique du caoutchouc en est la concrétisation la plus frappante. Seuls de tous les instituts tropicaux, nous disposons de cette structure.

Les contacts avec l'organisation professionnelle de la transformation du caoutchouc, nous les avons sans cesse recherchés. Nous avons connu des espoirs, nous avons rencontré des échecs. Il faut retenir la leçon, un industriel choisit la matière première dont le prix et la qualité répondent le mieux à ses besoins : il n'est pas plus attaché au caoutchouc naturel qu'aux divers caoutchoucs synthétiques ou plastiques. Il va logiquement là où est son intérêt, et n'accepte pas de financer des recherches d'amélioration de telle ou telle matière première, considérant que cela revient à son producteur.

Le ministère de la Coopération y a pourtant cru et, pour se dégager de nouvelles charges financières, nous a entraînés dans cette voie. Ce fut une grave erreur, à ne pas renouveler.

La coordination entre nous et avec ce qui est proche de nous est absolument nécessaire : sur le plan scientifique, certes, mais aussi sur les plans administratif et politique. C'est aujourd'hui, en France, le rôle du CIRAD.

Les planteurs l'ont toujours fait, sur le plan international avec l'IRRDB, sur le plan national en créant un comité de liaison et de coordination entre les organismes français de recherches agronomiques spécialisés outre-mer (CLORASOM), dont le président fondateur de l'IFC-IRCA, M. Michaux, a été le premier président et dont j'ai été moi-même, assisté de Guy Daugy, le secrétaire général jusqu'à sa disparition.

Pourquoi fallait-il, au moment où ce dernier devenait groupement d'intérêt économique (GERDAT), qu'on le transforme à nouveau en établissement public à caractère industriel et commercial (CIRAD), en enlevant à nos instituts leur structure juridique ?

Je crois résolument aux vertus des « privés », dont les intérêts personnels sont largement compensés par une efficacité — obtenue à meilleur compte, d'ailleurs — conforme à l'intérêt public comme à celui de chacun. Denis de Rougemont ne le disait-il pas déjà : « Ne pas faire faire par de grandes entreprises ce qui peut être fait par des petites » ?

On devait créer un organisme public pour disposer d'une même politique de coopération, d'une seule ligne dans le budget d'Etat. Mais cet organisme pouvait limiter son action à une répartition des fonds à lui alloués entre les divers instituts, au vu de l'intérêt national des activités poursuivies par chacun d'eux, et à la coordination nécessaire entre eux sur les plans administratif, scientifique et politique. Il faudra bien demain trouver une solution de cet ordre si l'on veut conserver aux instituts leur efficacité.

Et puis, pour nous, nés d'une coopération professionnelle internationale qui s'affirme sans cesse, il faudra toujours rechercher le meilleur équilibre entre l'apport majeur de l'IRRDB, dont tous les membres travaillent uniquement à la progression scientifique et technique du caoutchouc naturel, et l'apport national d'une coopération intercultures. Notre spécification doit rester affirmée au sein de l'établissement public français CIRAD, en renforçant les activités de notre comité de programme dans sa forme actuelle : conseil de département, Comité scientifique et technique du caoutchouc ; comme dans toute forme nouvelle, l'essentiel étant que les utilisateurs soient associés à la politique à suivre, et une gamme variée de scientifiques

— à commencer par ceux du monde français du caoutchouc — à l'élaboration et au suivi des programmes de recherches nécessaires à l'aboutissement de cette politique. Les structures ne valent que par les résultats qu'elles permettent.

Qu'a apporté jusqu'alors une organisation centrée par et pour les professionnels ? Nous en dressons ici la liste conséquente.

- Avant quiconque dans le monde, réalisation d'usines de traitement du caoutchouc sur plantation plus automatisée, avec une production plus homogène (caoutchouc floculé par l'IRCV, puis caoutchoucs granulés avec Promoci, Sodéci, SIPH).
- Avant quiconque dans le monde, vente du caoutchouc, non plus sur seules apparences extérieures, mais avec indications de qualités intrinsèques (viscosité et vitesse de vulcanisation), transformées ensuite, sur initiative et pression de la Malaisie, en caoutchoucs spécifiques, abandonnant les deux critères précédents, aujourd'hui réclamés plus que tout autre par l'industrie de transformation... Sans commentaires !
- Avant quiconque dans le monde, stimulation de la production des arbres par apports de dérivés de l'éthylène (d'abord à l'IRCV, puis, presque simultanément, par l'institut de Malaisie) avec pour objectif moins l'augmentation de la production à intensité de saignée constante que le maintien de la production avec une intensité de saignée réduite (nouvelles méthodes de saignée des arbres allant jusqu'à limiter la saignée à un jour par semaine, compensée par stimulation).
- Avant quiconque dans le monde, recherche en Amazonie de nouvelles souches de matériel génétique (mission IRCA, 1974) en vue d'accroître les rendements par croisement de ce nouveau *germplasm* avec l'ancien matériel classique (Wickham) (8 millions d'hectares à partir de 22 plants). Puis, nouvelle mission dans le cadre de l'IRRDB, en 1981, à beaucoup plus grande échelle et conduisant à concentrer le nouveau matériel dans deux collections, l'une en Malaisie, l'autre, sous notre contrôle, en Côte-d'Ivoire ; ce bois de greffe étant préalablement en quarantaine en Guadeloupe française (mission préliminaire dirigée par le directeur général de l'IRCA, M. de Padirac, vice-président de l'IRRDB, assisté de M. Compagnon, et de cinq délégués des instituts des grands pays producteurs de caoutchouc).
- Avant quiconque dans le monde, mise au point du diagnostic latex suite aux travaux de physiologie permettant de juger de la sur ou de la sous-exploitation des arbres (analogie avec les prises de sang chez les humains, lesquelles, par l'analyse de tel ou tel constituant, permettent de suivre l'état de santé).
- Avant quiconque dans le monde, mobilisation de moyens importants (surtout privés) pour la mise au point d'une technique de multiplication végétative des génotypes par cultures de tissus (microbouturage) permettant d'espérer retrouver intégralement les performances des arbres mères. Création, à cette fin, d'une société anonyme : la Société de microbouturage de l'hévéa, dont les administrateurs sont Michelin (50 % des actions), Terres rouges, Sodéci, la société Delbard, l'IRCA-CIRAD, l'IFC.
- Avant quiconque dans le monde, mise au point, à partir de techniques d'électrophorèse, de cartes d'identité génétique permettant une identification clonale fondamentale, indiscutable et praticable à tous les âges des plants.
- Avant quiconque dans le monde, mise au point de caoutchouc naturel sous forme liquide, confiée par l'IRRDB et l'ONUDI à l'IRCA, avec une usine pilote conçue à l'IRCA-IRAP au Mans, puis installée en Côte-d'Ivoire.
- Rayonnement culturel et scientifique de l'IRCA dans treize pays étrangers à la fin de 1989. En particulier, l'Association des producteurs de caoutchouc naturel en Afrique (ACNA) confie tous problèmes scientifiques et techniques à l'IRCA, en accord avec le groupe international d'études du caoutchouc, soulignant par là même l'autorité acquise par l'IRCA dans le domaine international. Le caoutchouc naturel dispose de multiples moyens scientifiques et techniques dont ne disposent pas les caoutchoucs synthétiques, mais cet avenir repose bien sur la recherche.

En guise de conclusion

- Action militante de l'IRCA pour la mise en évidence, en ces temps de dégradation du patrimoine forestier mondial, du rôle que peut jouer l'hévéaculture dans la production de bois et dans la protection du milieu, du sol notamment.
- D'un point de vue plus général, apport scientifique certain de l'Institut du caoutchouc à la progression de la connaissance scientifique et technique française, apport applicable à d'autres domaines que l'hévéa.

Tous ces résultats renforcent la confiance que chacun doit avoir dans notre institut, dans la pérennité de son rayonnement, en ne perdant jamais de vue que seule sa spécificité utilisant toutes disciplines scientifiques a permis de les atteindre. Des évolutions seront nécessaires pour s'adapter à la situation mouvante internationale ; elles ne devraient jamais mettre en cause la spécificité de notre action.

Pour terminer, je ferai référence à la déclaration d'inauguration de son cours sur l'histoire du droit que faisait à la faculté de droit de Paris, à l'époque... lointaine de ma jeunesse estudiantine, une sommité de l'heure, M. le professeur Olivier Martin : « Mesdemoiselles — il y en avait déjà... moins cependant qu'à présent —, messieurs, contrairement à ce que vous pouvez penser, il n'y a pas d'objectivité dans l'Histoire. Mon cours est celui d'un homme fier du passé de la France et dont la sympathie pour ce passé est certaine. Alors, mon cours sera nettement subjectif, il sera, non pas ce qui fut, mais ce que je pense qu'il a été, avec l'espoir que ceci ne sera pas trop éloigné de cela. »

Tel est aussi, dans notre petite sphère d'activité, mon propos. Je pense avoir dit ce qui fut, ce qui devrait être. Vous pourrez, naturellement, penser autrement, ou mieux compléter cela dans l'avenir.

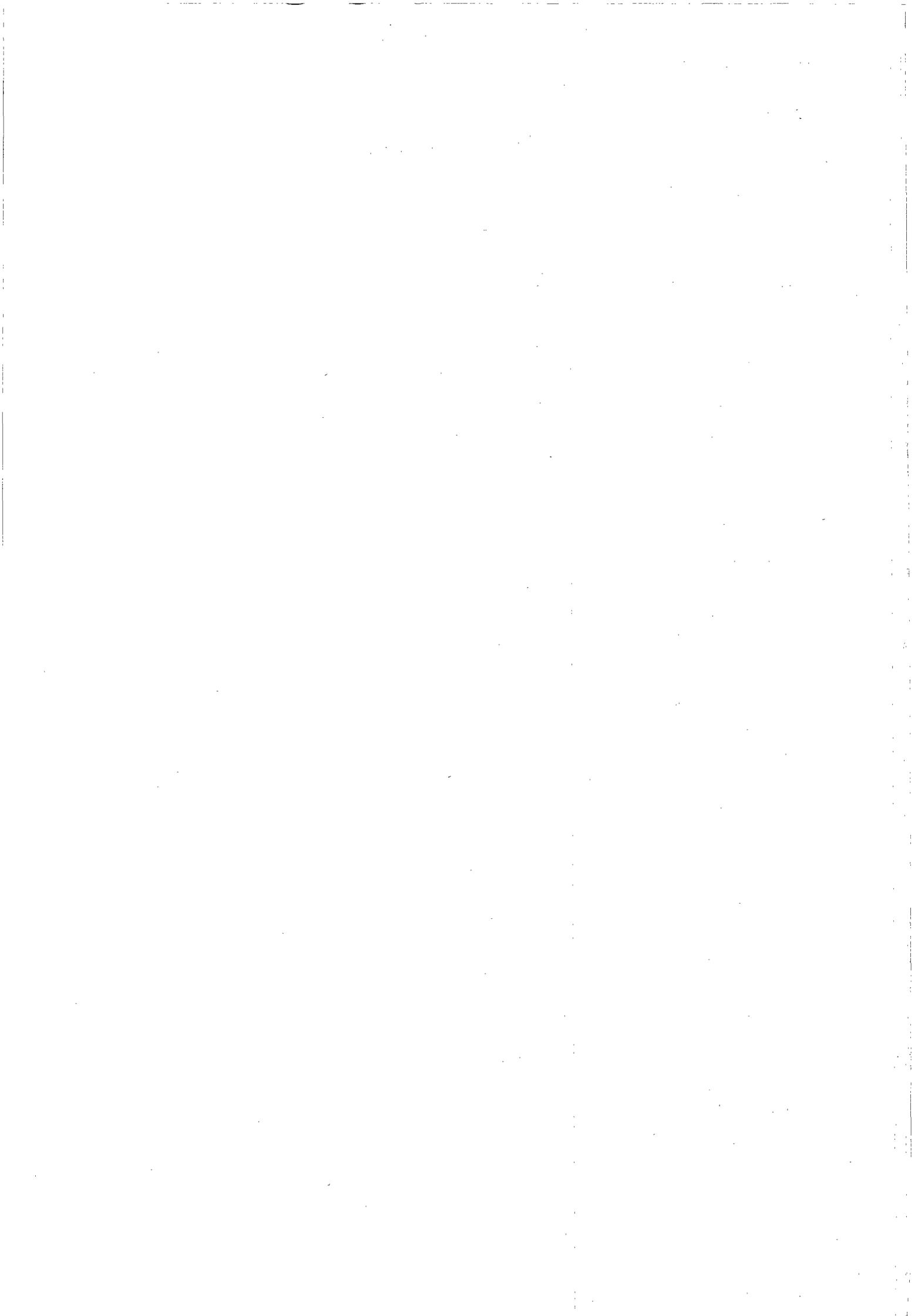
Je souhaiterais, cependant, que ne soit jamais oublié ce que je pense intensément : on entre à l'Institut un peu comme on entre en religion. Il faut avoir la foi dans la finalité de l'action entreprise au bénéfice du développement du tiers monde et des hommes qui y vivent. Cela seul permet de les comprendre, d'agir efficacement. Cela donne à la vie de ceux qui ont le privilège de mener cette action son plus noble sens. ”

Liste des sigles

- ACNA, Association professionnelle du caoutchouc naturel en Afrique
- Afnor, Association française de normalisation
- APCC, Association des planteurs de caoutchouc au Cambodge
- BRDB, British Rubber Development Board
- CCCE, Caisse centrale de coopération économique
- CCI, Centre de commerce international
- CDC, Cameroon Development Corporation
- CEXO, Compagnie des caoutchoucs d'Extrême-Orient
- CIRAD, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- CIRC, Comité international de réglementation du caoutchouc
- CLORASOM, Comité de liaison des organismes de recherches agronomiques spécialisés outre-mer
- CNPF, Comité national du patronat français
- CNRS, Centre national de la recherche scientifique
- CPV, Centrale Proefstation Vereeniging
- CSTC, Comité scientifique et technique du caoutchouc
- DGRST, Direction générale de la recherche scientifique et technique
- DL, Diagnostic latex
- GERDAT, Groupement d'études et de recherches pour l'agronomie tropicale (à la naissance du CIRAD, le sigle devient celui du département de gestion, recherche, documentation et appui technique)
- IDEFOR, Institut des forêts
- IFC, Institut français du caoutchouc
- IFOCA, Institut de formation et d'enseignement professionnel du caoutchouc

Liste des sigles

INIRO, Indonesis Institut voor Rubber Conderzork
INRA, Institut national de la recherche agronomique
IRAP, Institut de recherche appliquée sur les polymères
IRAT, Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières
IRCA, Institut de recherches sur le caoutchouc
IRCC, Institut de recherches sur le caoutchouc au Cambodge
IRCI, Institut de recherches sur le caoutchouc en Indochine
IRCV, Institut de recherches sur le caoutchouc au Vietnam
IRDC, International Rubber Development Committee
IRHO, Institut de recherches sur les huiles et oléagineux
IRRDB, International Rubber Research and Development Board
IRSG, International Rubber Study Group
LNR, Liquid Natural Rubber
LRCC, Laboratoire de recherche et de contrôle du caoutchouc
ONUDI, Organisation des Nations unies pour le développement industriel
OUA, Organisation de l'unité africaine
PNUD, Programme des Nations unies pour le développement
Promoci, Promotion des cultures industrielles
PVD, Pays en développement
RGCP, Revue générale des caoutchoucs et plastiques
RRI, Rubber Research Institute
RRIN, Rubber Research Institute of Nigeria
RS, Rubber Stichting
SAFA, Société africaine forestière et agricole
SAIFC, Société auxiliaire de l'Institut français du caoutchouc
SALB, South American Leaf Blight
SAPH, Société africaine de plantations d'hévéa
SARC, Section autonome de recherche sur le caoutchouc
SETCO, Société d'éditions techniques continentales
SETE, Société d'expansion technique et économique
SIPH, Société indochinoise de plantations d'hévéa
SMH, Société de microbouturage de l'hévéa
Socabu, Société des caoutchoucs butyl
Socfin, Société financière des caoutchoucs
Sodeci, Société de développement des cultures industrielles
Sodhévéa, Société de développement de l'hévéaculture
SOFFO, Société financière pour la France et les pays d'outre-mer
SOGB, Société hévéicole de Grand Bereby
SPK, Société des plantations de Kratié
SPTR, Société des plantations de Terres rouges
UPC, Union des planteurs de caoutchouc
USTL, Université des sciences et techniques du Languedoc
WB, World Bank (Banque mondiale)





Centre de
coopération
internationale
en recherche
agronomique
pour le
développement

42, rue Scheffer
75116 Paris
France

